
Travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Arts
HES-SO en Travail social

HES-SO//Valais Wallis Domaine Santé & Travail Social

Deux cultures au quotidien :
Les enjeux de la mixité dans l'éducation

Réalisé par : Gaëlle Berclaz

Promotion : TS ES BAC 09

Sous la direction de : Sarah Jurisch Praz

Bramois, le 6 août 2013

Remerciements

Mes plus sincères remerciements vont :

- ❖ À Estelle et Lamine, sans qui ce travail n'aurait certainement jamais vu le jour.
- ❖ À Sarah Jurisch Praz, pour avoir repris le suivi de mon travail après de nombreux mois difficiles.
- ❖ Aux différents couples, pour leur confiance et le temps qu'ils m'ont accordé pour mes entretiens.
- ❖ À ma famille et mes amis, pour l'aide et le soutien apportés durant tous les aléas de cette recherche, ainsi que durant toute ma formation.
- ❖ À Cathy, Corinne et Stéphanie, pour leurs précieuses relectures.
- ❖ À mes amis, frères et sœurs du Sénégal qui ont été les précurseurs de ce travail et qui m'ont, inconsciemment, donné la volonté de le terminer.

Merci encore à tous ceux que je n'ai pas cités, mais qui, de près ou de loin, ont mis une touche dans cette recherche.

Avertissement

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que l'auteure.

Je certifie avoir personnellement écrit le Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous emprunts à d'autres auteur.e.s, que ce soit par citation ou paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assume avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de la recherche.

Le résumé

Cette recherche porte sur les dynamiques relationnelles et de transmission des couples dits mixtes. Dans la première partie théorique sont développés les concepts de mixité, de transmission et de gestion de conflit. Ces sujets sont traités de manière à acquérir une meilleure compréhension de ce qu'est réellement un couple mixte, des différents niveaux de mixité et des enjeux auxquels les conjoints de ce type d'union sont confrontés au quotidien.

Dans la seconde partie est exposée l'analyse de la recherche de terrain effectuée auprès de couples sénégalais-suisse vivant en Valais. Les sujets abordés lors de ces entretiens sont : l'éducation, la transmission, les représentations sociales et la gestion de conflit. Le point culminant de cette recherche de terrain repose sur le fait que les difficultés auxquelles ces couples sont confrontés ne sont pas directement liées à leurs importantes différences culturelles, mais, en réalité, à une trop grande pression venant de l'extérieur. Les représentations sociales biaisées de l'environnement de ces couples influencent fermement le fonctionnement de ceux-ci.

Dans la troisième partie, sont développées quelques pistes d'action réalisables au niveau individuel, du couple ou au niveau sociétal. Premièrement, un grand travail est à faire au sujet des représentations sociales. Pour cela, plusieurs projets pourraient être mis en place dans les milieux scolaires et institutionnels, sans compter les discussions qu'il serait possible de mener au niveau étatique, afin de revoir le concept d'intégration prôné dans ce pays, mais qui est encore trop souvent confondu avec celui d'assimilation. Par ailleurs, la gestion de conflit peut être abordée par différents biais, tels que dans les services sociaux, l'action éducative en milieu ouvert, ainsi que dans les institutions pouvant accueillir des enfants issus de couples mixtes. Cependant, pour pouvoir travailler plus en profondeur dans la résolution de conflit au sein des couples, il est nécessaire, en tant que travailleurs sociaux, d'effectuer des formations complémentaires dans ce domaine.

Les perspectives de recherche sont quant à elles exposées à la fin du travail.

Les mots-clés

- Mixité
- Couple
- Transmission
- Éducation sociale
- Travail social
- Dynamiques relationnelles
- Gestion de conflit

Table des matières

1. L'introduction	9
2. La problématique	10
2.1. Les objectifs de la recherche	12
3. Les liens avec le travail social	12
3.1. La mixité et la transmission	12
3.2. La gestion de conflit	13
4. Les concepts théoriques	14
4.1. La mixité	14
4.1.1. Définition	14
4.1.1.1. Le mariage mixte	14
4.1.1.2. Mixité et métissage	15
4.1.2. La mixité matrimoniale	15
4.1.2.1. Homogamie, endogamie et mixité	16
Les éléments définissant la distance entre les conjoints	16
4.1.2.2. Le couple entre deux mondes	17
4.1.2.3. Les représentations de la mixité matrimoniale	18
La différence de regard portés sur un couple mixte	18
4.1.2.4. Les difficultés liées à la différence culturelle	19
4.1.2.5. Le genre	20
Les sources de pouvoir	20
La division des rôles et tâches	20
Les rapports de pouvoir entre les sexes	21
4.1.3. La mixité familiale	21
4.1.3.1. La famille	21
4.1.3.2. La construction de la parentalité	21
4.1.3.3. Le mythe familial et la mémoire familiale	22
Les menaces du mythe	22
4.1.3.4. Les spécificités sociales des familles mixtes	23
4.1.3.5. L'éducation interculturelle	24
Les croyances à l'égard des enfants	24
Les principes d'éducation	24
4.2. La transmission	25
4.2.1. Les marqueurs identitaires	25
4.2.1.1. Le prénom	26

4.2.1.2. La nationalité	26
4.2.1.3. La langue et les pratiques langagières	26
L'exemple du Sénégal	27
4.2.1.4. La religion.....	28
4.2.1.5. L'importance des marqueurs identitaires	28
4.2.2. Les principes d'éducation.....	28
4.2.3. Les valeurs	28
4.2.4. Les facteurs déterminant les choix des parents	29
4.2.4.1. Les lignées familiales et le groupe d'origine.....	29
4.2.4.2. Le pays de résidence et l'appartenance sociale	29
4.2.4.3. L'emmêlement des facteurs.....	29
4.2.5. La transmission du mythe familial	29
4.2.6. L'identité des enfants issus de couples mixtes	30
4.2.6.1. Ce qui influence l'identité.....	31
4.2.6.2. Les enjeux de la mixité chez les enfants métis	31
4.3. Le conflit et sa gestion.....	32
4.3.1 Le conflit	32
4.3.1.1. La dégradation de la relation	32
4.3.1.2. L'utilité du conflit.....	33
4.3.1.3. Les éléments pouvant influencer le conflit	33
La mixité	33
4.3.1.4. Les types de conflit.....	34
4.3.1.5. Oser ou non le conflit?.....	34
Les certitudes	35
Les angoisses relatives au conflit	35
Comment y remédier ?	35
4.3.2. La gestion de conflit	36
4.3.2.1. L'exemple des couples satisfaits et stables	36
4.3.2.2. L'outil principal : la communication	36
La communication non-violente	37
4.3.2.3. Le processus de gestion de conflit.....	38
L'identification du problème	38
L'identification des besoins	38
Réagir face au conflit	38
La négation du conflit	39
La démission devant le conflit	39

La réponse violente	39
L'approche non-violente	39
Sortir du conflit.....	40
La solution win-win	40
Lorsque la situation ne change pas	40
La séparation.....	41
L'influence de la mixité du couple	41
4.3.2.4. L'aide extérieure	42
L'arbitrage	42
La conciliation.....	42
La médiation	42
Les autres aides	43
La médiation familiale	43
La famille suite à la rupture du couple	43
Les grandes phases de la médiation familiale	44
Le développement du contexte préalable	44
La répartition des biens	45
La répartition des responsabilités parentales.....	45
La répartition des contributions financières.....	45
La conclusion de la médiation familiale et les accords élaborés.....	45
5. La méthodologie	46
5.1. L'échantillon.....	46
5.2. La technique.....	47
6. L'analyse	48
6.1. La transmission	48
6.1.1. Le rapprochement de la culture d'origine à l'arrivée des enfants.....	48
6.1.2. Les envies de transmission communes et particulières	49
6.1.2.1. La vision sur les envies du conjoint	50
6.1.2.2. Les valeurs.....	50
6.1.3. Les marqueurs identitaires.....	50
6.1.3.1. Les prénoms.....	51
6.1.3.2. Les langues	51
6.1.3.3. La religion.....	51
6.1.4. Les difficultés rencontrées en lien avec la transmission.....	53
6.1.4.1. Le processus pour arriver au choix.....	54
6.1.5. L'élément le plus important dans la transmission.....	54

6.2.	L'éducation	55
6.2.1.	Le métissage des pratiques au quotidien.....	55
6.2.2.	La prédominance d'une culture au quotidien	55
6.2.3.	Le partage des tâches	55
6.2.4.	L'influence de leur propre éducation... ..	56
6.2.4.1.	... dans le fonctionnement	56
6.2.4.2.	... dans les attentes vis-à-vis des enfants.....	57
6.2.5.	L'influence du contexte de vie dans l'éducation	58
6.2.5.1.	Les éléments pour lesquels le contexte de vie en Suisse n'est pas favorable.....	60
6.2.6.	Les rôles de l'entourage dans l'éducation	60
6.2.7.	Les difficultés rencontrées dans l'éducation.....	61
6.2.7.1.	Le processus pour arriver un consensus	62
6.3.	Les représentations sociales collectives et individuelles	63
6.3.1.	Les représentations du couple par les deux conjoints.....	63
6.3.2.	Les représentations du couple par chaque conjoint	64
6.3.2.1.	La mixité	64
6.3.2.2.	La famille	64
6.3.3.	Les représentations du couple par l'extérieur.....	65
6.3.3.1.	Les difficultés liées à la visibilité du couple	65
6.3.4.	La personne étrangère	66
6.3.4.1.	Son intégration	66
6.3.4.2.	La représentation de la personne étrangère par le conjoint suisse	67
6.3.4.3.	La représentation de la personne étrangère par l'extérieur	68
6.4.	La gestion de conflit.....	69
6.4.1.	Le processus de gestion de conflit.....	69
6.4.2.	Les spécificités des couples mixtes	70
6.4.3.	L'aide extérieure	71
6.4.3.1.	Vers qui se tourner?	71
6.4.3.2.	L'aide professionnelle.....	72
6.5.	La conclusion de l'analyse et le retour sur les objectifs de recherche	72
6.5.1.	Le retour sur les objectifs de recherche	75
7.	Les pistes d'action	77
7.1.	Les représentations sociales	77
7.2.	La gestion de conflit dans les familles métisses.....	78
8.	Bilan de recherche.....	79

8.1.	Les découvertes principales	79
8.2.	Les réajustements	79
8.3.	Les difficultés.....	79
8.4.	Les perspectives.....	80
9.	La bibliographie	81
9.1.	Les articles	81
9.2.	Les ouvrages.....	81
9.3.	Dictionnaire.....	82
10.	La cyberographie	82
11.	Les annexes.....	83
A)	La grille des entretiens de couple	83
B)	La grille des entretiens individuels	85
C)	Les réactions face au conflit	87
D)	Le processus de médiation	88
E)	Les stratégies	89

1. L'introduction

Couple mixte. Ces deux termes sont amplement utilisés pour décrire un certain type d'union. Cependant, qu'est-ce que réellement un couple mixte ? Quelles sont les différences entre les conjoints qui puissent révéler une telle nomination ? Qu'est-ce que cette mixité implique réellement au quotidien, dans la transmission culturelle et l'éducation des enfants ? Les couples mixtes sont-ils plus enclins aux conflits ? Quels sont les sujets qui dérangent ? Comment s'y prennent-ils pour gérer ces difficultés ?

Au vu du nombre croissant de couples mixtes au sein de notre société, ainsi qu'à ces nombreuses questions, il m'a semblé important d'approfondir cette thématique actuelle. Dans une première partie théorique, nous allons découvrir les différentes facettes du concept de mixité, ainsi que les diverses controverses qu'il implique. Par la suite, nous aborderons le thème de la transmission culturelle, ainsi que celui de l'éducation, afin de découvrir l'implication de cette mixité dans ces sujets. Nous continuerons par approcher le thème de la gestion de conflit dans les couples mixtes. Ceci nous permettra de comprendre l'implication de la mixité culturelle dans les conflits et dans leur gestion.

Dans une seconde partie, nous découvrirons le compte-rendu d'une recherche de terrain portée sur des couples sénégalais-suisse qui rassemblent, à eux seuls, une mixité sous de nombreuses formes : différences de nationalité, de religion, de références culturelles, etc. Nous remarquerons alors la grande influence des représentations sociales dans les dynamiques de couple.

Pour finir, des pistes d'actions seront proposées, afin d'intervenir, en tant que travailleurs sociaux, à plusieurs niveaux, que ce soit celui de l'enfant, du couple ou du niveau sociétal. Ces pistes peuvent être menées dans différents cadres tels que l'école où il est possible d'intervenir par projet de longue durée, dans des journées thématiques, comme les semaines contre le racisme ou les journées de l'intégration, mais aussi dans les milieux institutionnels, ainsi que dans des actions éducatives en milieu ouvert.

*« La mixité, c'est comme le jour qui a besoin de la nuit pour enfanter
l'aurore et le couchant qui sont encore plus beaux que lui. »*

(Papy Cool, Gorée, Sénégal)

2. La problématique

De tout temps, les phénomènes migratoires ont déplacé des personnes au-delà des contrées connues, afin qu'ils puissent trouver ailleurs ce qui n'était pas ou plus possible de trouver chez eux. Aller à la rencontre de l'inconnu n'est pas une chose anodine et demande beaucoup de travail sur soi, afin de s'adapter à de nouvelles conditions de vie. Toutefois, les personnes nouvelles arrivant dans une société emmènent avec elles d'autres coutumes, d'autres connaissances, ce qui, au fil du temps, va modifier les manières de fonctionner de cette société d'accueil.

Les possibilités de rencontres entre les personnes de différentes cultures se sont aussi accentuées au cours du temps grâce aux avancées technologiques des moyens de communications et à la facilité de voyager offerte à toutes les personnes.

Au fil du siècle dernier, la population valaisanne a été à plusieurs reprises brassée par différentes grandes vagues migratoires venant d'Espagne, d'Italie et du Portugal. Viennent s'ajouter un grand nombre de migrations dues aux conflits, aux difficultés économiques de différents pays, etc. Dès lors, comme les personnes de cultures différentes se côtoient, se développent et s'efforcent de vivre ensemble, la société va elle aussi évoluer et avoir des pratiques de plus en plus métissées. Il suffit de regarder la composition des classes à l'école primaire depuis ces quinze ou vingt dernières années : le nombre d'enfants d'origines étrangères ne cesse de croître.

Par conséquent, les mariages mixtes sont un des résultats de ces contacts de plus en plus fréquents entre ces personnes issus de groupes culturels différents. A force de côtoyer des personnes « différentes », une part de la société n'a plus peur de se lancer dans une relation amoureuse avec quelqu'un issu d'une autre culture.

Cependant, certains mariages sont plus acceptables socialement que d'autres suivant l'origine du conjoint étranger, si celui-ci est issu d'une culture plus proche de la nôtre par exemple. C'est pour cela que j'ai voulu baser ma recherche sur des couples peu habituels dans notre région ; des couples dans lesquels deux cultures très différentes se côtoient et qui présentent, en plus des différences culturelles, un contraste racial¹ visuellement perceptible.

La famille mixte va se construire autour de deux systèmes culturels qui interagissent et s'influencent. C'est grâce à cela qu'une nouvelle culture intrafamiliale va se former. Cependant, pour que cela puisse se faire, les deux cultures vont, à un moment donné, se confronter l'une à l'autre. En effet, ce phénomène est visible au moment de l'arrivée des enfants, car les parents doivent effectuer un certain nombre de choix communs en matière de transmission (nom, langue, religion, valeurs, etc.) et d'éducation (rôles parentaux, règles, principes éducatifs, etc.). Ces différents choix peuvent provoquer des confrontations et des négociations entre les conjoints. J'ai décidé pour cela d'axer, en partie, ma recherche sur la gestion de conflit, car, qu'ils soient grands ou petits, les conflits sont présents chez tous les couples. Toutefois, les conjoints des couples mixtes se réfèrent à leurs propres connaissances en matière de gestion de conflit, ce qui peut

¹ Le concept de race a refait son apparition récemment dans les textes scientifiques et académiques. C'est pour cette raison qu'il apparaîtra au long de ce travail.

amener le couple à avoir des difficultés à se comprendre sur certains sujets, étant donné leurs manières différentes de les aborder.

Les parents se doivent de trouver une ligne commune en matière de transmission et d'éducation, car les enfants se construisent grâce aux références que leurs parents leur transmettent. Or, si ces derniers n'arrivent pas à s'entendre sur leur manière de procéder et sur ce qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants au niveau culturel et éducatif, ces derniers vont devoir se frayer un chemin à travers deux modes de vie différents, ce qui n'est pas des plus adéquats pour leur équilibre et leur développement.

Par conséquent, l'éducation est l'un des domaines où le couple mixte a le plus de travail. Chaque conjoint, avec son vécu et son système de références personnels, doit pouvoir trouver dans l'éducation de l'enfant un espace commun satisfaisant pour le couple.

Les mécanismes qu'ils vont mettre en place pour décider, les choix qu'ils vont faire et la manière dont ils vont gérer les conflits émergents sont les domaines sur lesquels je vais me pencher durant cette recherche. Le choix des couples mixtes étudiés dans ce travail a été porté sur des couples sénégalais-suisse.

Ces couples sont caractérisés par un certain nombre de particularités :

- La dimension raciale : ces couples sont visibles, car les conjoints sont de couleurs différentes.
- En Valais, la communauté sénégalaise est petite comparée à celle des cantons ayant de grandes villes (Vaud, Genève). Les couples sénégalais-suisse sont donc moins nombreux dans notre canton. Cependant, moins une communauté est représentée dans un lieu, du point de vue numérique, plus elle est visible du point de vue du stigmate. Dès lors, la relation du couple à son environnement peut se dégrader à cause de cette visibilité portée sur ce qui les différencie.
- Les modes de vie et l'éducation sont des éléments très différents en Suisse et au Sénégal. Dans la société patriarcale sénégalaise intervient un système matrilineaire. De plus, la population sénégalaise vit de manière communautaire. Dès lors, l'éducation d'un enfant concerne pas seulement les parents, mais la famille dans son ensemble, voire même plus.
- Dans ces couples, il y a une possible différence de religion et de croyances : au Sénégal, l'Islam est la religion principale et le pays est encore baigné dans beaucoup de croyances animistes. Par ailleurs, entre ces deux religions, il y a une distance à la fois symbolique et géographique. Le manque de connaissances, en Suisse, de la religion musulmane développe un certain nombre de fausses idées et de craintes au sein de la population. La visualisation de cette religion est alors particulièrement biaisée par ces peurs.
- Les références culturelles, les coutumes et traditions des deux pays sont très distinctes. Une distance géographique les sépare. La Suisse est un pays tourné vers l'extérieur, plongé dans la mondialisation et ouvert à d'autres cultures, car il vit d'échanges avec les pays environnants. Le Sénégal, de son côté est pour l'instant, moins touché par ce phénomène de mondialisation. Dès lors, la population sénégalaise, n'étant pas encore baignée dans cette culture mondiale, porte encore une grande importance à la transmission culturelle de chacune de ses ethnies.

- De par leurs nombreuses différences en matière de fonctionnement, Sénégalais et Suisses ont des manières distinctes d'aborder un problème et de gérer les conflits. Contrairement aux Suisses qui auront tendance à vouloir régler les problèmes au sein du couple avant de se faire aider, au Sénégal, lors de difficultés entre les conjoints, des personnes extérieures interviennent très rapidement.

Le grand éloignement géographique peut, peut-être, provoquer une certaine idéalisation du pays lointain.

Au vu des particularités des couples sénégalais-suisses, ces derniers sont intéressants pour mettre en évidence les mécanismes liés aux phénomènes d'éducation et de transmission culturelle et identitaire.

2.1. Les objectifs de la recherche

Le premier but de cette recherche est de comprendre les dynamiques relationnelles et de transmission au sein des couples mixtes, en observant l'importance des deux cultures dans ces dynamiques.

Par ailleurs, ce travail vise à découvrir les domaines de la vie des parents où la rencontre des deux cultures devient problématique. De ce fait, la recherche nous permettra de trouver des moyens de gestion de conflits adéquats aux situations de mixité des couples. Par la suite, nous pourrons ainsi découvrir les outils d'intervention et les réseaux déjà existants pour les couples (mixtes) en difficultés.

3. Les liens avec le travail social

3.1. La mixité et la transmission

La mixité est un phénomène de plus en plus présent dans notre société. Ce fait est dû à l'évolution démographique de notre population. En effet, les différents flux migratoires de ces derniers siècles ont permis le mélange de différents peuples au sein d'une même société. Cette mixité, nous la retrouvons à plusieurs niveaux : elle peut être raciale, religieuse, sociale, etc. Dès lors, en tant que travailleurs sociaux, nous retrouvons aussi ce phénomène dans les institutions sociales.

Groupes éducatifs de tous genres, AEMO, services sociaux, médiation, etc. : tous ces domaines sont concernés par la mixité. Au sein d'un groupe éducatif par exemple, nous retrouvons des enfants issus de cultures très différentes les unes des autres qui doivent se côtoyer et vivre ensemble.

Nous y retrouvons aussi la présence d'enfants issus de couples mixtes. Il arrive que ces derniers soient régulièrement considérés comme « manquants de repères », mais ils sont, à mon avis, en général plutôt perdus dans un océan de repères parentaux différents et pas assez conciliés. Ce phénomène est davantage visible lorsque les parents sont en conflit. En effet, un problème au sein du couple mixte au sujet de la transmission et de l'éducation des enfants peut engendrer des réactions en chaîne qui perturbent autant l'équilibre de l'enfant que l'équilibre familial et conjugal.

Ce manque, ou « trop plein », de repères va provoquer des réactions dans les comportements des enfants qui débouchent souvent vers une dégradation de la situation

en milieu institutionnel. En effet, lorsqu'un parent dit « vert », que l'autre dit « rouge » et que l'équipe éducative parle de « bleu », il est compliqué pour l'enfant d'évoluer sereinement.

En tant que travailleurs sociaux, nous manquons souvent de moyens d'intervention dans ce genre de situation, soit par manque d'outils, soit par un mandat professionnel pas assez étendu. Dès lors, il serait important que nous sachions vers qui orienter les parents, afin de les aider dans la résolution de leurs problèmes. En effet, notre formation de base en travail social ne développe guère notre action dans ce domaine et le fait d'avoir, parfois, un mandat trop restreint ne nous permet pas d'aborder certains sujets avec les parents de nos référés.

3.2. La gestion de conflit

La gestion de conflit est une des thématiques importante de cette recherche. J'ai choisi de la mettre en avant, car le conflit en général est un élément présent dans tous les couples. Cependant, chaque conjoint a sa manière de l'aborder compte tenu de ses références personnelles. Dès lors, les conjoints venant de contrées différentes peuvent être confrontés à certaines difficultés concernant la gestion de conflit dues au manque de références communes.

Par ailleurs, la gestion de conflit est un outil utilisé quotidiennement dans le travail social. Que ce soit au sein d'un groupe éducatif où elle entre dans tous les moments de la vie quotidienne, dans un service social, mais aussi en médiation où elle en est le principal outil, la gestion de conflit est un élément clé de notre travail.

Le couple ayant des problèmes peut faire appel à l'aide extérieure d'un professionnel, qu'il soit thérapeute, conseiller conjugal, travailleur social, médiateur, etc. Cependant, la gestion de conflit est trop peu appréhendée en formation de base. Ceci me pousse à vouloir continuer à me former davantage dans ce domaine en effectuant une formation en médiation, utile pour mon travail d'éducatrice ou pour pouvoir travailler en tant que médiatrice par la suite.

Ce travail permet en quelque sorte de relier différents domaines n'ayant, malheureusement d'après moi, pas assez été travaillés durant la formation de base en travail social. Cette recherche me permet donc d'approfondir mes connaissances dans les domaines tels que la mixité qui induit la notion du « vivre ensemble », la gestion de conflit au sein des couples et l'aide pouvant être apportée à ces derniers par les travailleurs sociaux.

4. Les concepts théoriques

4.1. La mixité

4.1.1. Définition

De quelle mixité parlons-nous ? La langue est vivante et nous ne pouvons donner une définition claire, unique et définitive de la mixité, car elle se rapporte au contexte social dans lequel elle se trouve. Le mot « mixte » peut avoir des sens radicalement différents en fonction de ce qu'il décrit.

« La « mixité », nom abstrait composé grâce au suffixe productif *-ité*, permet de conceptualiser, sur un plan individuel et collectif, la volonté de vivre ensemble, qui est l'inverse de la ségrégation et du repli communautaire et national. » (VARRO G., 2003, p.20)

La mixité est donc un fait social. Il est toutefois difficile de formuler des concepts sur elle, car il n'existe pas à ce jour un grand nombre de théories spécifiques à son sujet. De plus, ses paramètres sont nombreux, nous y trouvons par exemple : le statut social, l'âge, l'ethnie, la confession, la langue, la culture, l'histoire, la nationalité. Le terme « mixité » présuppose un rapport égalitaire : les éléments sont différents, mais égaux.

La sociologie de la mixité cherche à étudier le cheminement qui mène du « vivre séparé » au « vivre ensemble ». Elle part donc d'un contexte individuel pour aller vers un contexte social en se penchant sur les différents modes de fonctionnement des individus, ainsi que sur leurs caractéristiques personnelles et sociales.

4.1.1.1. Le mariage mixte

La définition du terme « mariage mixte » est difficile elle aussi, car elle s'inscrit dans une société donnée. Ces mariages relèvent d'une construction sociale. La mixité n'est pas vue comme une réalité objective, car tout couple est mixte puisque les personnes présentes sont différentes : chaque personne, couple, groupe ou société est mixte à sa façon. Chaque mariage peut être considéré comme tel, car il y a la coprésence des deux sexes. Selon le contexte et l'époque, les critères de la mixité changent de forme. En 1959 par exemple, nous pouvions lire, dans le Littré, cette définition du mariage mixte : celui qui est contracté par des personnes de religions ou de communions différentes (VARRO G., 2003, p.28). Cette vision n'englobait alors que la caractéristique religieuse.

Cette forme d'union est intimement liée aux normes sociales : nous qualifions le mariage de « mixte » lorsque nous avons un sentiment de non-conformité à la norme sociale. Dès lors, ce type de mariage prend une autre définition, car il est déjà à la base sexuellement mélangé. Ce style d'union est alors marqué par d'autres caractéristiques, il implique une différence : une distance entre les normes sociales et les conjoints.

Dans toutes les définitions du « couple mixte » nous retrouvons un contraste, une opposition entre les conjoints, qui varie en fonction des paramètres pris en compte (la religion, la nationalité, le sexe, l'âge, etc.). La difficulté se trouve alors dans la définition des différences entre les conjoints, car la question d'appartenance à un groupe est toujours délicate à poser. Où est la frontière entre le normal et ce qui ne l'est pas ? « Que signifie appartenir à un groupe ethnique, racial, religieux, culturel ? » (LE GALL J., 2003,

p.8). Le couple mixte peut désigner aussi bien les différences de nationalités et religions, que les disparités d'âge, de classes sociales, de statuts socio-économiques, etc. Fréquemment, il y a une incertitude dans la façon d'interpréter les termes : dans le monde occidental contemporain, qu'est-ce qu'une race par exemple ? Un mariage peut-il être mixte s'il y a une différence de religion et non de nationalité ? L'interprétation de ces termes varie selon les auteurs et les contextes. L'utilisation disparate des différents critères montre à quel point tout est confondu et enlacé dans l'usage du terme « mariage mixte ».

De plus, cette notion n'a pas seulement une utilisation langagière, mais aussi une utilisation institutionnelle : on la retrouve dans les domaines politique, démographique, juridique et statistique. Elle est donc extrêmement présente dans notre société d'où l'importance de l'utilisation de la bonne terminologie.

Dans la définition de « mariage mixte » faite par Bensimon et Lautman (1977) dans leur ouvrage *Un mariage, deux traditions : Chrétiens et Juifs*, nous trouvons toutefois une nouvelle caractéristique : ils y ont introduit l'opposition entre la présence et l'absence de réaction de l'environnement vis-à-vis du mariage. Le degré de mixité d'un couple est déterminé par le degré d'hostilité de l'environnement face au couple. Ce qui nous intéresse entre autres, « c'est la compatibilité entre la tradition culturelle privée et son incidence sur l'agir public des acteurs. » (Bensimon et Lautman cité in : PHILIPPE C. et al., 1998, p. 263). Dès lors, nous voyons que c'est souvent la problématique de l'intégration qui pousse à porter de l'intérêt pour la mixité. Le questionnement porte, en premier lieu, sur la transmission de l'appartenance de groupe aux enfants. Ceci met en jeu le rapport culture/nationalité du point de vue du pays d'accueil.

4.1.1.2. Mixité et métissage

Les termes « mixité » et « métissage » sont souvent confondus dans l'usage linguistique. Le mot « métissage » annonce un effet de la mixité. Il y a un rapport d'antériorité entre les deux termes : un milieu mixte se constitue un nouvel espace culturel par un processus appelé métissage. Pour l'illustrer, nous pouvons prendre l'exemple d'un couple mixte qui donne naissance à un enfant métis.

Le métissage ouvre une zone de compromis : il permet la mise en place d'une nouvelle culture propre à la famille. Cette création d'une culture intra-familiale implique l'intégration de nouvelles règles, normes, fonctionnements, etc. « Les couples mixtes ont véritablement un rôle en matière de création d'une réalité conjugale « mixte », c'est-à-dire constituée des apports de l'un ou l'autre. On voit cette création à l'œuvre dans la transmission de la langue ou le choix des prénoms pour les enfants. » (PHILIPPE C., 2006, p.19). L'influence d'un des conjoints peut prévaloir sur l'autre et inversement dans une famille. Dès lors, donner un prénom passe-partout, mais aucune religion à l'enfant sont des décisions égalitaires, car le couple refuse la domination d'une tradition sur l'autre dans la famille. Il existe donc différents degrés de mixité et de métissage.

4.1.2. La mixité matrimoniale

Comme nous l'avons vu précédemment, la mixité peut toucher différents domaines. Nous allons maintenant nous pencher plus spécifiquement sur la mixité matrimoniale et la mixité familiale qui sont au cœur de ce travail.

La relation à l'autre, qu'importe les personnes, n'est pas un acte simple. Le lien social sous-entend la façon dont on voit l'autre et la façon dont on se voit. L'esprit fait une synthèse des impressions, informations, sensations qui lui parviennent de la réalité environnante. Il fait appel au jugement de la personne : il prend en considération sa mémoire, son éducation, son imagination.

Le couple est la plus petite forme de groupe et dispose d'une structure rituelle et mythique. Il se différencie d'une simple relation qui n'impliquerait aucune institutionnalisation, aucun engagement et aucune inscription sociale ou familiale. « Quand nous parlons de couple, ce n'est pas d'une simple relation dont il s'agit, même si les relations ne sont pas toujours simples, mais du couple en tant que petite cellule autosecrétée, autocréée : ce qui fonde le couple est une histoire, l'invention d'une prédestination, *un mythe*. » (NEUBURGER R., 1995, p.94).

Pour quelles raisons nous engageons-nous dans un couple ? Si nous appartenons à des groupes, associations ou couples, en les créant, en les faisant vivre, en y établissant des relations, c'est parce que « ces mêmes groupes nous confèrent en échange une identité d'appartenance. » (NEUBURGER R., 1995, p.83). Celle-ci est primordiale pour notre développement personnel au cours de notre vie. Tout sujet a besoin de passer par des appartenances et des lieux où il est reconnu pour pouvoir se constituer. « Le même trajet est nécessaire au groupe lui-même. Un groupe qui se contenterait pour exister de s'autoreconnaître, serait « fou », ce serait une secte. » (NEUBURGER R., 1995, p.94-95).

Lorsque nous appartenons à un groupe, nous montrons une croyance aux mythes de celui-ci et nous participons à ses rituels. Pour exister, comme tout autre groupe, un couple a besoin d'être reconnu par le monde extérieur, par une identification, une inscription qui soit sociale ou familiale. Nous découvrons ce besoin de reconnaissance lorsque le nouveau couple réalise des démarches auprès des représentants d'autres groupes : il cherche à être inscrit au-delà du réseau relationnel.

4.1.2.1. Homogamie, endogamie et mixité

Le discours scientifique cherche la transparence en posant des catégories telles que l'endogamie et l'homogamie. Nous entendons par homogamie les mariages entre personnes de milieux sociaux, de niveaux culturels, de races semblables. Statistiquement parlant, les couples nommés « mixtes » sont minoritaires. La majorité des mariages s'effectuent entre personnes de niveaux sociaux, éducatifs, économiques et professionnels comparables. L'homogamie sociale est prédominante dans notre société. C'est donc un système qui résiste. Ceci permet toutefois de donner un cadre théorique à la notion de mixité matrimoniale.

Le terme « endogamie », par opposition à l'exogamie, évoque l'« obligation, pour les membres de certaines tribus, de se marier dans leur propre tribu »². L'endogamie est liée au terme d'homogamie, mais elle repose sur des critères différents développés ci-dessous. Elle constitue un outil de lecture spécifique, mais n'est pas une réalité définie.

Les éléments définissant la distance entre les conjoints

La mixité, tout comme l'endogamie, évalue la distance entre les conjoints, mais ceci en s'appuyant sur des critères différents. La diversité dans les critères est basée sur

² Le Nouveau Petit Robert de la langue française, France, Le Robert, 2007, p.865

la nature des origines prises en compte : dans la mixité, il s'agit des différences d'origines religieuses ou nationales alors que dans l'endogamie, ce sont les ressemblances des origines sociales qui sont prises en considération. Lorsque nous parlons d'origines sociales dans le cas de l'endogamie, nous faisons référence à l'appartenance à des catégories identifiables comme la classe d'âge, la catégorie professionnelle, le lieu de résidence, etc.

La distance entre les conjoints de mariage mixte ne se désigne pas seulement par l'appartenance à une religion ou une nation, mais elle se réfère à des classifications plus floues telles que la culture ou la race. De plus, ces classifications ne sont visibles que si les conjoints les utilisent comme catégories sociales ou d'identification.

4.1.2.2. Le couple entre deux mondes³

Les couples mixtes se situent sur un pont entre deux pays, deux cultures, deux éducations. Les différences culturelles sont déterminées selon la nature de la relation entre les acteurs sociaux. Les visions portées sur celles-ci dépendent des expériences de vie des conjoints. De plus, elles peuvent varier tantôt positivement, tantôt négativement selon les situations.

L'échange au sein des couples mixtes prend une dimension complexe, car différents aspects peuvent être mis en valeur : les éléments qu'un des conjoints a la possibilité d'offrir à l'autre afin de satisfaire ses besoins sont vus comme des ressources, donc des choses potentiellement actualisables telles que le statut professionnel, le bagage scolaire, l'apport économique, le fait d'avoir des enfants, de donner de la compagnie, de l'amour, du bien-être, etc. Toutes ces choses peuvent être données à son conjoint comme des prestations ayant une certaine valeur pour lui : par exemple, le mariage est régulièrement l'élément qui offre la possibilité au partenaire étranger de résider en Suisse. La raison pour laquelle les couples mixtes se marient est, dans de nombreux cas, cette possibilité de rester en Suisse, ceci sans évincer la notion d'amour et le bon choix du conjoint.

Par ailleurs, l'accès au permis de séjour ou au passeport suisse prend une réelle importance, car il est extrêmement difficile de rester sur le sol helvétique autrement que par le mariage. Dès lors, le passeport à croix blanche peut être vu comme une prestation et l'opinion publique craint que ces mariages soient effectués par complaisance : mariage où le conjoint étranger utiliserait son conjoint suisse dans le seul but d'obtenir un permis de séjour.

Toutefois, il n'y a pas seulement le passeport suisse qui est utile au couple mixte. Grâce à la nationalité étrangère d'un des conjoints, le couple peut évoluer dans un double espace géographique. Nous y retrouvons l'opportunité de visiter plus profondément un autre pays pour le conjoint suisse, autrement qu'en statut de touriste, mais aussi la possibilité d'offrir cette visite aux proches suisses lors, par exemple, de fêtes comme le mariage ou simplement lors d'un voyage. Par ailleurs, il est possible pour le couple d'investir dans des projets dans le pays étranger, ceci favorisera les allers-retours entre les deux pays. De ce fait, ces projets offrent aussi l'occasion de faire circuler du matériel, des objets et des

³ Ce chapitre a été inspiré de plusieurs lectures telles que : *Mariages tous azimuts, approche pluridisciplinaire des couples binationaux* (ALBER J.-L. et al., 2000) et *Sociologie de la mixité, De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles* (VARRO G., 2003)

denrées dans les deux sens. Le couple peut aussi accueillir des personnes (frères et sœurs par exemple), afin que ces dernières fassent leurs études en Suisse.

4.1.2.3. Les représentations de la mixité matrimoniale

Comme vu plus haut, un mariage mixte se distingue d'un mariage « ordinaire » par une marque qui, symboliquement, le sépare de la norme sociale. Au sens juridique, nous pouvons chiffrer le nombre de couples mixtes grâce aux statistiques matrimoniales effectuées dans le pays. Ces statistiques sont basées sur l'origine nationale des conjoints. Dans ce cas, nous parlons donc de couples binationaux. Par contre, il n'est pas possible de compter le nombre de couples qui sont culturellement ou socialement mixtes étant donné que la mixité peut se retrouver à plusieurs niveaux qui ne sont pas forcément quantifiables tels que la religion, les langues, les coutumes et bien d'autres encore. Au sens large, ces unions ont des conséquences sur une vaste palette : elles influencent la population dans son ensemble. La mixité modifie la composition de la société en y introduisant de nouveaux modes de vie, de pratiques linguistiques, etc. Au fil du temps, un métissage se crée au sein de la société environnante.

Les représentations que se font les conjoints sur leur couple mixte diffèrent passablement de celles véhiculées par le monde extérieur. Les conjoints de ce genre de couple se perçoivent comme étant différents, mais égaux et bien assortis. La mixité n'implique pas, en tant que telle, une inégalité et une hiérarchie, mais bien deux catégories éthiquement équivalentes. « Cela tendrait à démontrer que, si la mixité implique la rencontre de deux catégories éthiquement équivalentes, l'action des conjoints traduit concrètement, dans la logique du compromis ou de la compensation, la volonté d'établir ou de maintenir cette équivalence, cet équilibre entre eux. » (VARRO G., 2003, p.127).

Cependant, la vision de leur couple peut, en partie, dépendre non volontairement des représentations des relations entre les deux pays d'origine des conjoints : les rapports entre les Etats forment une « superstructure » de ces couples qui introduisent dans les rapports privés un degré de dominance ou d'égalité conjugale. Il s'agit de représentation et de catégorisation, toutefois elles sont considérées comme une réalité sociale.

Par ailleurs, le pouvoir conjugal devrait dépendre des compétences de chaque conjoint. Il est une conséquence du principe d'égalité entre homme et femme. L'inégalité que nous pouvons trouver dans les couples mixtes n'intervient que plus tard lorsqu'entrent en jeu des rapports de pouvoir. Ceux-ci sont dus à plusieurs facteurs tels que la différence de sexe ainsi que la différence d'âge, mais aussi la position sociale de chaque conjoint, tout comme leur activité professionnelle.

La différence de regard portés sur un couple mixte

La manière dont un Etat gère les relations interculturelles fait varier le regard porté sur les couples mixtes. Ces derniers peuvent servir d'exemple à suivre lorsque la provenance ethnique des habitants importe peu pour l'Etat dans lequel ils vivent. Par contre, ce style de couples semble engendrer un danger pour la cohésion nationale lorsqu'ils se retrouvent dans un autre type d'Etat. « Dans le cadre d'un Etat qui se définit explicitement comme multiculturel, les différences dites culturelles sont publiquement encouragées et marquées » (ALBER J.-L. et al., 2000, p.305). Dès lors, ils sont considérés comme « garants d'une coexistence multiculturelle » (ALBER J.-L. et al., 2000, p.305).

Le monde extérieur au couple mixte peut interpréter ce genre de relation tantôt positivement, tantôt négativement. Dans le premier cas, nous pouvons retrouver les « couples champions »⁴ tels que les couples qui incarnent la lutte contre le racisme, ceux qui ont eu la liberté de choisir leur conjoint, etc. Chez eux, l'amour est une force capable de passer par-dessus les limites entre les cultures, une force qui donne la volonté de vivre, ce qui leur permet de mettre en évidence les obstacles qu'ils ont surmontés pour vivre leur amour. Ainsi, leurs réussites sont avancées au premier plan.

Néanmoins, les représentations ne sont pas toutes aussi belles que celles-ci, elles sont parfois même à l'opposé. Certains pensent plutôt que les conjoints vont tout droit vers les difficultés en étant en couple mixte. D'autres vont même plus loin, en affirmant qu'il s'agit de mariage de complaisance qui faciliterait l'entrée en Suisse du conjoint étranger : le soupçon d'un mariage blanc est porté sur la plupart de ces mariages. De plus, certains pensent que ces couples présenteront des difficultés au cours de leur vie conjugale, etc. D'ailleurs, lorsque ces derniers sont confrontés à ce genre de situations, les interprétations sont florissantes : les conjoints se retrouvent confrontés à l'impossibilité de surmonter leurs différences culturelles et religieuses, on les soupçonne de violences familiales, on suppose un risque de rapt d'enfants en cas de séparation, etc. De surcroît, les femmes sont souvent considérées comme ayant un manque de discernement. Elles sont les victimes des mariages de complaisance, des enlèvements, des violences physiques, des ennuis administratifs, des maltraitements des enfants, etc.

4.1.2.4. Les difficultés liées à la différence culturelle

Nonobstant l'idée que la différence culturelle fait partie intégrante de la vie des couples mixtes, elle peut provoquer un certain nombre de difficultés au sein de ceux-ci. Tous ne discutent pas librement de la différence culturelle, car c'est un sujet délicat pour certains. Par exemple, il arrive que des conjoints étrangers ne trouvent pas en leur partenaire une personne intéressée par leur propre culture d'origine. Tous deux sont aussi confrontés au risque d'interprétations généralisées au sujet de leur conjoint : une différence culturelle étant interprétée comme faisant partie d'une mentalité. Dans ce sens, cette manière d'agir ou de penser est un signe caractéristique de l'ensemble de la communauté. Toutefois, la différence de religion qui est souvent mise en avant, n'inclut pas automatiquement des difficultés au sein du couple ; elle ne devient pas une frontière infranchissable pour les conjoints. (ALBER J.-L. et al., 2000)

Comme vu plus haut, il subsistera toujours un lien entre le couple et le milieu dans lequel il est intégré : il existe une triangulation entre les conjoints et la société dans laquelle ils vivent. L'amour a besoin de la société pour exister, car elle lui donne un sens. Pour les couples dont la mixité est valorisée par le milieu, les difficultés de toutes sortes qu'ils rencontrent renforcent davantage leur amour et les barrières sociales diminuent généralement. Par contre, lorsque la mixité de ces couples n'est pas valorisée par le milieu, ceux-ci peuvent être confrontés à une autre réalité : la faiblesse sociale déjà existante chez les conjoints peut alors être renforcée par des difficultés de toutes sortes. De plus, des attaques plus graves peuvent toucher les couples : il est possible que le conjoint étranger soit soupçonné d'avoir fait un mariage blanc. Cette accusation nie sa capacité à aimer et touche directement son humanité.

⁴ Termes utilisés par C. Philippe dans l'ouvrage : *Liberté, égalité, mixité...conjugales* (PHILIPPE C. et al., 1998)

Toutefois, quelle que soit la manière dont le milieu intègre ces types d'unions, « il existe d'autres façons de relativiser la dimension interculturelle du rapport de couple. On peut par exemple voir dans la relation conjugale un simple écart entre univers sociaux, tel qu'il pourrait être observé dans une union entre Suisses de classes sociales distinctes. » (ALBER J.-L. et al., 2000, p.135)

4.1.2.5. Le genre

La question de genre est passablement prédominante dans les rapports de tous conjoints. Dans un couple ou une famille, l'influence d'un des partenaires peut prévaloir sur l'autre et inversement. Les rapports de force et de sexe entre les conjoints sont importants à relever lorsque nous parlons de couple mixte. Le rôle de chacun au sein d'un couple ou d'une famille est d'ailleurs très différent d'une culture à l'autre. Dès lors, lorsque le couple a des enfants, les choix faits par les conjoints découlent en général des rapports de pouvoir et de sexe présents entre eux.

Les sources de pouvoir

Josette Coenen-Huther nous rappelle que pour Blood et Wolfe, les deux auteurs de *Husbands and wives, The dynamics of married living*, « le pouvoir, « capacité potentielle d'un des partenaires d'influencer le comportement de l'autre [...] se manifeste par la capacité de prendre des décisions affectant la vie de la famille. » (Blood et Wolfe cités in : PHILIPPE C. et al., 1998, p.221).

Les sources du pouvoir conjugal peuvent varier selon différents éléments. Le principe d'égalité entre homme et femme devrait avoir pour conséquence un pouvoir conjugal qui dépend des compétences de chaque conjoint. De ce fait, la différence de sexe n'est pas le seul élément qui constitue la base du pouvoir. La position sociale, la différence d'âge et la nécessité de se marier pour l'un des conjoints afin d'acquérir un certain statut social sont d'autres composantes du pouvoir conjugal.

Malgré cela, les normes sociétales ont une part d'influence dans les comportements du couple. Le pouvoir conjugal peut prendre racine, par exemple, dans l'autorité qui est vue comme un pouvoir socialement légitimé.

La division des rôles et tâches

Les rôles demeurent très différents d'une culture à l'autre. C'est pour cela qu'il est nécessaire que les époux s'adaptent à de nouvelles habitudes. Néanmoins, la division des rôles et des tâches peuvent varier dans le temps selon la position des conjoints. Par exemple, lorsque le couple est mixte, le mariage avec une Suisseuse permet au conjoint étranger, en plus de rester dans le pays, d'entreprendre une formation ou d'avoir accès à un emploi. Cette situation pour l'homme étranger est paradoxale compte tenu des réalités sociales habituelles : il se marie avant de pouvoir acquérir un statut social et une stabilité professionnelle et économique. Dès lors, avant d'arriver à une division du travail plutôt classique, il arrive que le couple doive s'investir différemment sur le long terme, c'est-à-dire que l'épouse doit travailler plus afin que son mari se forme. Après le mariage, l'épouse travaille pendant que son mari termine ses études ou sa formation professionnelle, dans le but qu'un équilibre se crée par la suite.

Il arrive que des questions se posent au sujet des répercussions de cette situation sur la répartition des tâches au sein du couple. Toutefois, ces questions arrivent fréquemment

au moment de la venue du premier enfant. Avant cela, cette répartition s'effectue de manière indifférenciée.

Les rapports de pouvoir entre les sexes⁵

Les rapports de pouvoir entre les sexes sont davantage visibles lorsque le couple devient famille et qu'il y a des questions qui tournent autour des enfants. Le rapport de force entre les conjoints est omniprésent dans les choix faits par les parents, car ils découlent en général de ce rapport. L'enfant est fréquemment considéré comme un enjeu entre les conjoints.

De plus, il faut compter avec les différentes pressions extérieures et familiales : l'enfant est aussi un enjeu pour les groupes d'appartenance.

4.1.3. La mixité familiale

4.1.3.1. La famille

« Qu'est ce qu'une famille ? Quelles sont les ressources de cette institution et comment sont-elles liées à sa structure ? » (NEUBURGER R., 1995, p.12).

La famille est un lieu de communication et une unité fonctionnelle qui donne confort et hygiène à l'individu. C'est un lieu de stabilité, malgré les changements qui peuvent s'y opérer. C'est au sein de la famille que la transmission trans-générationnelle se fait et que l'individu se construit une identité propre. Elle peut être prise au sens restreint, la famille nucléaire, ou au contraire au sens élargi. Nous parlons aussi de famille monoparentale ou encore, de famille recomposée ou recréée. Dans le cas d'un mariage mixte, elle est alors diversifiée culturellement parlant. Par ailleurs, la définition sociale de la famille n'est pas la même dans tous les pays : au Sénégal par exemple, la tante d'un enfant est aussi sa mère. Les responsabilités éducatives sont aussi plus partagées et réparties différemment d'ici. Toutefois, les tâches parentales restent les mêmes selon le milieu où évolue la famille : après avoir mis au monde leur enfant, les parents doivent lui prodiguer les soins de base, le doter d'un statut filial et civil, participer à son éducation et lui offrir un soutien dans son évolution vers la vie adulte.⁶

Gabrielle Varro développe dans son ouvrage sur la sociologie de la mixité « qu'il ne peut y avoir d'appartenance, ni à une communauté, ni à une société, sans *sentiment d'appartenance* et sans volonté d'appartenir. [...] Or, [...] il ne suffit pas d'être x pour appartenir aux x ; il n'y a pas de communauté, tant que les gens n'ont pas la croyance en son existence et le *sentiment intime* d'y appartenir » (VARRO G., 2003, p.9).

Dès lors, avec l'arrivée d'un enfant, le couple mixte peut subir des pressions familiales de part et d'autre des conjoints, car l'enfant représente pour chacun un enjeu symbolique : c'est à travers lui que la lignée familiale va se perpétuer.

4.1.3.2. La construction de la parentalité

La construction de la parentalité est un processus complexe et long. Elle débute avant la naissance et continue bien après. Elle est à la fois liée et distincte de la construction de la

⁵ Cette partie a été inspirée de l'ouvrage : *Mariages tous azimuts, approche pluridisciplinaire des couples binationaux* (ALBER J.-L. et al., 2000)

⁶ ART. 252, 276, 277, Droit de la famille, Deuxième livre, des parents, Code Civil Suisse

conjugalité. Trois types de lien fondent la parenté⁷ : le lien biologique et génétique, le lien généalogique et juridique, le lien social et domestique. Pendant longtemps, le mariage dans notre société a permis l'unification de ces trois fondements. Cependant, ces derniers peuvent être désunis. « Quelle que soit la qualité et la stabilité du lien conjugal, l'histoire de la parenté de chacun des membres du couple parental demeure une histoire individuelle. » (PHILIPPE C. et al., 1998, p.242).

La question de la nationalité revient lors de la construction de la parentalité et varie selon les couples. Elle est intéressante lorsque nous identifions le poids qu'accordent les parents à cet élément de leur identité ainsi que les possibles répercussions sur la nationalité des enfants. Toutefois, que les parents se montrent indifférents ou non à cette question de nationalité, cela ne change en rien l'attachement au pays et à la culture d'origine.

4.1.3.3. Le mythe familial et la mémoire familiale

La famille est un ensemble structuré et assemblé par un liant, un mythe familial, qui lui donne une identité. Ceci lui permet de se distinguer du monde extérieur en créant une différence. Le mythe familial est un ensemble de croyances qui présente des caractéristiques spécifiques au groupe et qui constitue, dès lors, la personnalité de cette famille. De cet ensemble de croyances sur les qualités supposées du groupe vont découler un certain nombre de règles, de comportements. Ces éléments vont déterminer, entre autres, le type de relations entre les membres de la famille et celles que ces derniers vont établir avec le monde extérieur. Ces croyances concernent tous les niveaux de réalité et chaque membre y adhère avec une certaine bienveillance, sans y croire totalement. « Pour constituer une famille il faut croire (ou montrer que l'on partage des croyances) concernant les différents niveaux de fonctionnement : ce que l'on appelle les valeurs du groupe familial. » (NEUBURGER R., 1995, p.13).

La mémoire familiale permet de transmettre ce qu'il y a de plus intime dans une famille. Elle permet aux membres de repérer leur propre identité, soit en s'identifiant au mythe, soit en s'y opposant. Par ailleurs, nous voyons que la structure du mythe familial peut présenter un réel point de faiblesse, car lorsque les croyances d'une famille deviennent des convictions, qu'elles sont prises comme des vérités et non plus comme de simples croyances, elles peuvent entraîner une gamme de comportements qui génèrent des difficultés ou des incapacités dans la résolution de problèmes.

Les menaces du mythe

Une famille est constamment en contact avec le monde extérieur. Celui-ci va s'intéresser et avoir des attentes spécifiques vis-à-vis d'elle, surtout au niveau éducatif. Elle n'est donc pas isolée. Les contacts avec la société environnante peuvent faire évoluer le mythe familial, mais ils peuvent aussi être vécus par les membres comme des dangers pour l'identité et l'existence de la famille en tant que groupe différencié.

Les éléments qui singularisent trop la famille ou, au contraire, la banalisent trop, sont des menaces pour l'identité de groupe. Les particularités qui peuvent singulariser une famille sont de plusieurs ordres : la toxicomanie, l'homosexualité, l'alcoolisme, le suicide, l'adultère, le divorce, l'adoption, le mariage mixte, etc. « La singularité du groupe peut ne pas tenir à des comportements de ses membres, mais à un *particularisme isolant* lié à un

⁷ De l'établissement de la filiation, Droit de la famille, Deuxième livre, des parents, Code Civil Suisse

contexte social ou politique. » (NEUBURGER R., 1995, p.33). Dès lors, les attaques envers ces personnes ont la faculté d'avoir divers résultats : elles peuvent souder davantage le groupe, mais en même temps provoquer un écroulement de celui-ci.

Sur deux lignes, le mythe familial est menacé : d'un côté, de par ses particularismes le mettant en danger, le groupe isolé subit alors une marginalisation. De l'autre, les éléments ordinaires d'un groupe lui font risquer de se perdre dans la masse embrouillée de la société, d'égarer ses spécificités. Par conséquent, lorsque la réalité familiale est jugée négativement, le processus de mémoire familiale peut s'arrêter, car un désir de conformisme peut dominer l'envie de suivre le mythe.

4.1.3.4. Les spécificités sociales des familles mixtes

La plupart des auteurs soulignent dans leurs ouvrages, malgré leurs différences de point de vue, les difficultés rencontrées par les couples mixtes, mais ils relèvent aussi le fait que ce type de mariage est considéré comme un signe de l'intégration du conjoint étranger dans le pays d'accueil. La famille mixte est une société multiculturelle en miniature : les conjoints sont les représentants de leur pays d'origine. La question que nous pouvons alors nous poser est la suivante : y a-t-il des spécificités qui caractérisent les familles mixtes ?

L'étude menée par G. Varro (VARRO G., 2003, p.117) met en lumière la transversalité de certaines tendances des familles mixtes. Celles-ci, d'ailleurs, appartiennent souvent à la classe moyenne. Selon l'étude, la mixité aurait un effet sur divers domaines touchant la famille.

Dans les styles de vie des familles mixtes, un certain nombre de spécificités apparaissent, entre autres dans la décoration où ce sont souvent des éléments matériels de la culture du parent étranger qui décoorent l'intérieur, ainsi que dans leurs pratiques culinaires où les plats sont régulièrement mélangés ou alternés. Par ailleurs, si les moyens le permettent, les vacances s'effectuent dans le deuxième pays afin de rendre visite aux parents vivant à l'étranger, mais aussi pour connaître l'autre pays de l'intérieur. De ce fait, ces familles peuvent présenter une certaine sensibilité à l'histoire du pays d'origine de l'un des conjoints.

L'étude relève aussi que ces personnes ont régulièrement des antécédents en matière de mixité familiale : certains membres de leur famille élargie sont en couple mixte.

Des spécificités apparaissent aussi dans le marquage identitaire des enfants. Dans ce dernier, trois domaines sont principalement pris en compte : les prénoms, les langues et les religions. Ceux-ci sont de véritables enjeux dans les négociations conjugales et familiales. Pour ce qui concerne le choix de la langue, même en cas de bilinguisme, c'est davantage la langue du pays de résidence qui domine. De plus, l'évolution du bilinguisme des enfants est déterminée par les attitudes langagières des enfants et les rapports que ces derniers entretiennent avec leurs parents.

Le choix des prénoms quant à lui peut être effectué dans le but de pouvoir s'intégrer dans les deux pays. Dans ce cas, un prénom passe-partout est privilégié à un autre.

Cependant, les grands traits identitaires : langue, religion, nationalité, « race »⁸, etc. ne sont pas toujours les éléments qui comptent le plus dans la vie quotidienne.

Il est vrai que la mixité provoque un certain nombre de négociations au sein du couple. Elle reste toutefois un grand enjeu pour ces familles, car elle est souvent utilisée comme alibi pour les problèmes conjugaux, qu'importe leur ordre.

4.1.3.5. L'éducation interculturelle

La relation que l'enfant tisse durant les premières années de vie est primordiale pour son développement. Grâce à la confiance qu'il gagne, il pourra aller explorer le monde environnant. L'éducation est extrêmement liée au lieu de résidence, à la qualité relationnelle entre les conjoints et à celle du couple avec la société.

Les croyances à l'égard des enfants

Diverses croyances sont véhiculées au sein de ces familles au sujet des enfants et de l'importance de la mixité dans leur éducation. Il existe un grand contraste entre les adultes et les enfants au niveau de ce qu'ils se représentent d'eux-mêmes. Les parents qui se considèrent comme couples « mixtes » ont couramment tendance à exprimer que leurs enfants sont riches de plus de tolérance et d'ouverture d'esprit et sont alors moins égocentriques que d'autres enfants. Ceci serait dû, selon eux, à leur socialisation en milieu biculturel. Il y a toutefois peu de moyen de vérifier cela et, de plus, les enfants de ces couples ne se perçoivent pas forcément de cette manière.

Malgré cela, les parents (étrangers ou non) partagent largement l'idée qu'il est dans l'intérêt de l'enfant d'être dans la norme, la mixité pouvant amplifier le souci de conformité.

C'est d'ailleurs sur une conformité interne que se repose l'ordre familial. Cette conformité serait plus simple à avoir si les individus qui s'y soumettent sont proches au niveau social, culturel, de l'âge, etc. De ce point de vue, la mixité est observée comme un écart par rapport aux habitudes au sein de la société dans laquelle elle s'inscrit.

Les principes d'éducation

Très peu d'études se sont penchées sur les principes d'éducation choisis par les conjoints mixtes. Néanmoins, le choix du contenu éducatif de l'apprentissage et les principes d'éducation reste un thème qui peut provoquer un nombre important de problèmes au sein du couple mixte, car les parents ont l'habitude de se référer à leurs propres expériences éducatives. Plusieurs questions se posent alors sur la transmission des valeurs et pratiques culturelles dans le quotidien, mais aussi autour la présence ou non de différence de traitement entre les filles et les garçons, ainsi que sur la place de l'enfant dans la famille et dans la société.

⁸ N'ayant pas de terme plus adéquat, nous utilisons les guillemets pour marquer un minimum de réserve quant à l'usage substantif du mot.

4.2. La transmission

Comme déjà relevé plus haut, le couple mixte doit effectuer de nombreux choix à l'arrivée de l'enfant. Tous deux peuvent souhaiter lui transmettre leur culture. Etant les premiers repères de l'enfant, les parents doivent, dès la naissance, prendre des décisions pouvant être difficiles concernant les pratiques et les valeurs qu'ils souhaitent lui transmettre. La différence de culture des conjoints leur fait prendre du recul vis-à-vis d'un certain nombre de choix à faire qui peuvent sembler plus simples pour un couple dont les références culturelles sont plus proches. Nous y retrouvons : le prénom, la langue, la religion, les principes d'éducation. Pour certains de ces éléments, le choix est plus délicat que pour d'autres, tel que le prénom, par exemple, qui tient un rôle symbolique dans l'identité de l'individu. Ces choix sont en partie déterminés par divers facteurs comme l'appartenance sociale, le pays où réside la famille car son contexte social influence la vie quotidienne, les pressions familiales, les rapports entre les conjoints, la qualité relationnelle au sein du couple ainsi que la qualité relationnelle du couple avec la société. Par conséquent, « au-delà des désirs de transmission de chacun des conjoints, comme dans toute famille, la parentalité concrète va ouvrir l'espace conjugal à l'acceptation d'un éventuel métissage » (PHILIPPE C., 2008, p.118).

4.2.1. Les marqueurs identitaires⁹

Les enfants, dans toute famille (mixte ou non), constituent un enjeu pour les parents, mais aussi pour les deux lignées. L'existence de différences culturelles visibles, comme la langue, le nom, la cuisine, les vêtements, la nationalité, etc., au sein de la famille mixte offre une « marque » d'appartenance aux enfants. D'autres éléments, tout aussi importants comme les valeurs, les intérêts, les ambitions, etc. sont moins visibles. Le paradoxe que nous retrouvons dans les familles mixtes est que leurs enfants sont semblables aux autres, mais tout de même différents, car l'un des parents vient d'ailleurs et la culture familiale est imprégnée de cet ailleurs.

L'attribution des marqueurs identitaires aux enfants se fait de différentes manières :

- Au moment de la naissance, lorsque les parents choisissent un prénom pour l'enfant, décident de le baptiser, le circoncire. Ces éléments peuvent ne pas signifier la même chose d'une famille à l'autre. La circoncision par exemple peut être un signe d'une transmission religieuse, un signe d'adhésion au groupe culturel familial ou un acte d'hygiène.
- En plusieurs étapes dans le temps, avec l'apprentissage de la langue par exemple, où le bilinguisme peut s'effectuer dès la naissance ou successivement plus tard. Le choix de la religion peut aussi se faire par étapes.

L'importance de la transmission de ces éléments diffère d'un couple à l'autre. Certains accorderont par exemple, plus d'importance à la religion alors que d'autres plus au prénom. Cependant, les grands traits identitaires tels que la langue, la religion, la nationalité ne sont pas toujours les éléments qui comptent le plus dans la vie quotidienne.

⁹ Ce chapitre a été inspiré de plusieurs lectures telles que : « Transmission identitaire et mariages mixtes » (LE GALL J., 2003), *Sociologie de la mixité, De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles* (VARRO G., 2003) et *Liberté, égalité, mixité...conjugales* (PHILIPPE C. et al., 1998)

4.2.1.1. Le prénom

Le choix du prénom n'est pas neutre, car il a une fonction symbolique à tenir dans l'identité de l'individu. Il est l'un des premiers marqueurs identitaires de l'enfant. Tout comme le nom de famille, il aura une influence sur le développement de son identité. C'est aussi un signe révélateur de l'identité culturelle. Il est rarement choisi par hasard et peut renseigner sur la volonté des parents. D'ailleurs, il révèle souvent les relations entre ces derniers.

Plusieurs stratégies peuvent être choisies par les parents, afin de décider du prénom de leur enfant :

- L'affirmation ethnique qui repose sur le choix d'un prénom marqué dans le but de manifester une appartenance à un groupe.
- La stratégie de compromis ou « l'invisibilisation » : dans ce cas, le couple se penche pour un prénom neutre, international, bilingue, double ou passe-partout, afin d'éviter les effets que peut engendrer un prénom marqué culturellement.

4.2.1.2. La nationalité

La nationalité est un élément de l'identité de l'enfant. Elle reste donc une question importante pour les parents, à savoir s'ils souhaitent lui donner une double nationalité ou simplement l'une des deux.

4.2.1.3. La langue et les pratiques langagières

La langue est un marqueur important de l'identité, même pour ceux qui ne la parlent pas. Celle qui est transmise et parlée au quotidien n'est pas sans conséquence, car « l'acquisition linguistique structure le cerveau » (HUBER C., 2005, p.87). Cette théorie n'est, toutefois, pas acceptée par tous les linguistes. Néanmoins, ce choix de la langue transmise peut former un enjeu entre les parents, car elle permet de créer des alliances, d'isoler l'autre avec l'enfant. Le choix dépend souvent du lieu où réside la famille : la langue la plus parlée dans le pays de résidence, celle utilisée dans l'environnement social et administratif, est souvent celle donnée aux enfants. C'est aussi celle-là qu'ils parleront à l'école et avec leurs amis.

Cependant, il arrive aussi que les parents choisissent de transmettre les deux langues à leurs enfants. Plus l'enfant est jeune, moins il a de difficultés d'adaptation à une nouvelle langue. Au sein de la famille, les pratiques linguistiques sont un reflet de sa mixité. La politique linguistique familiale ne s'appuie pas seulement sur les pratiques entre les enfants et leurs parents, mais aussi sur les grands-parents. Dans le cas où ces derniers ne parlent pas le français, les enfants sont obligés de parler leur langue pour communiquer. « Les familles bilingues ne sont pas rares : plus de la moitié de la population mondiale utilise plus d'une langue dans ses activités quotidiennes. » (LAVALLEE C., MARQUIS M., 2006, p.138).

Pour illustrer ce dernier propos, je vais prendre l'exemple du Sénégal où le multilinguisme est très important. Ce pays dispose de deux langues officielles (le français et le wolof), ainsi qu'un grand nombre de langues nationales (diola, peul, serer, mandingue, soniké, etc.), car chaque ethnie parle sa propre langue. En milieu urbain où le mélange d'ethnies est important, le contexte est multilingue et favorise le développement de connaissances dans plusieurs langages. Les trois domaines que sont la maison, le voisinage et le travail,

divisent les usages linguistiques des habitants. De plus, les mariages interethniques favorisent le bilinguisme chez les enfants.

L'exemple du Sénégal

Au Sénégal, selon le modèle traditionnel, l'enfant apprend à parler la langue de sa lignée paternelle, qui est la langue de son village. Cependant le multilinguisme est extrêmement présent au Sénégal et concerne généralement trois langues : le français, le wolof et le dialecte d'origine. Le wolof est une langue véhiculaire qui permet la communication entre les groupes de langues différentes. Ce multilinguisme est encore plus frappant en milieu urbain car plus d'ethnies s'y côtoient.

Il existe différentes manières d'apprendre une langue dans la communauté : soit par apprentissage linéaire de type scolaire, soit par acquisition spontanée par le contact du milieu.

Les mariages intra-ethniques sont relativement les plus fréquents au Sénégal. Dans la plupart de ces cas, la langue commune est transmise aux enfants. Il existe toutefois des mariages entre des groupes proches avec lesquels la famille entretient des relations d'alliance. Ces unions sont aussi dues à la mobilité grandissante de la population. Dans ce cas, l'enfant va apprendre la langue de son père, ainsi que celle de la lignée maternelle, afin de conserver les relations avec la famille de sa mère. Par conséquent, l'enfant, évoluant dans la concession familiale, grandira en entendant plusieurs langues. De plus, il est important de souligner les rôles de chacun dans les familles : dans plusieurs ethnies du Sénégal, l'oncle maternel est le chef de la famille étendue et il a autorité sur l'éducation, les mariages, etc. Le père, pour sa part, n'a d'autorité que sur sa famille restreinte.

L'étude de Deprez et Dreyfus sur la transmission et l'usage des langues des couples mixtes à Paris et Dakar (Deprez et Dreyfus cités in : PHILIPPE C. et al., 1998, p. 217-228) nous montre tout de même que les langues principales du milieu « dominant » les pratiques langagières des enfants. Par conséquent, lors de mariages interethniques au Sénégal, dans lesquels les couples sont linguistiquement hétérogènes, il y a fréquemment une rupture avec les dialectes d'origine au profit du wolof. Cependant, dans ce dernier cas, nous retrouvons une hiérarchisation des langues au sein de la famille selon les statuts de chacun. Dès lors, celle du père est la plus souvent transmise à la suite de la langue du milieu.

Par ailleurs, il est aussi possible de rencontrer différents types de plurilinguisme au sein d'une même famille. Ceci dépend des formations et des influences linguistiques des personnes. Le plurilinguisme peut se développer chez quelqu'un par ses contacts, son cheminement ou par son besoin de trouver du travail.

Pour conclure, nous pouvons constater que « la mixité linguistique fonctionne de façon discriminante dans la transmission des langues minoritaires aux enfants » (PHILIPPE C. et al., 1998, p. 227), car la langue du lieu domine. Au Sénégal, si l'un des conjoints parle comme langue première celle du milieu, nous découvrons une rupture nette avec la langue d'origine de l'autre conjoint. La rupture est plus franche dans cette situation que lorsque les deux conjoints ont des langues d'origines différentes entre elles et avec celle du milieu.

4.2.1.4. La religion

En ce qui concerne la transmission de la religion, la décision est encore différente par rapport à celle du prénom ou de la langue puisque ces derniers peuvent se cumuler. Le choix relatif à la religion nécessite une négociation, mais ne pose pas forcément problème au sein du couple. Néanmoins, celui-ci peut souffrir de pressions familiales plus ou moins fortes.

Dans un grand nombre de familles mixtes où la différence de religion est importante, le couple opte pour un choix différé, afin que la religion ne devienne pas un enjeu entre les conjoints. Toutefois, les situations des foyers mixtes sont très variables et il n'est pas réellement possible d'élaborer de théories immuables sur le choix de la religion.

4.2.1.5. L'importance des marqueurs identitaires

Comme vu plus haut, l'importance des marqueurs identitaires diffère selon le type de couple. Certains seront, par exemple, plus attachés au prénom qu'à la langue. Cependant, le sujet demandant le plus de négociations au sein du couple reste le choix des principes d'éducation.

4.2.2. Les principes d'éducation

Très peu d'études ont été effectuées sur ce sujet. Toutefois, le choix du contenu éducatif de l'apprentissage et des principes d'éducation est un des problèmes les plus importants au sein du couple mixte, car, comme nous l'avons dit, les parents ont l'habitude de se référer à leurs propres expériences éducatives qui sont, chez l'un et l'autre, différentes étant donné les contextes dans lesquels ils ont grandi.

Le rôle de la femme dans les premières années de vie de l'enfant est extrêmement important. C'est elle qui donne les premiers soins et qui lie une relation privilégiée avec l'enfant. Cependant la présence et les références culturelles du conjoint étranger sont toujours présentes. Il y a donc, par conséquent, un grand nombre de questions que le couple va se poser : Que transmettons-nous comme valeurs et pratiques culturelles dans le quotidien ? Quelle est la place de l'enfant dans la famille et dans la société ? Y a-t-il une différence de traitement entre les garçons et les filles ? Qu'attendons-nous d'eux ? Qu'elles sont les règles à la maison ? Etc.

4.2.3. Les valeurs

Les valeurs qui sont importantes, aux yeux des deux parents, sont souvent à l'origine de leurs volontés de transmission. En effet, tout être humain porte en lui des valeurs auxquelles il se réfère, sans forcément en avoir conscience, pour effectuer des choix. « L'enfant ne devient véritablement homme que s'il reçoit en temps opportun, de la part du milieu dans lequel il vit, un apport culturel indispensable à son épanouissement. Dès sa naissance, l'enfant est ainsi mis en présence d'un ensemble de traditions, de valeurs et de connaissances propres à la société dans laquelle il naît et vit. » (BOURSE M., 2007, p. 78). Dans toutes les cultures, certaines valeurs de bases sont reconnues par les individus, mais ces dernières peuvent être mises en évidence de manières différentes selon les cultures. Dès lors, dans une famille mixte, quand le conjoint étranger souhaite transmettre certaines valeurs qui lui ont été inculquées dans son pays, celui-ci peut se retrouver dans une situation problématique, car ces valeurs se réfèrent en premier lieu à celles de la société d'où il vient, mais qui ne sont pas forcément celles du lieu de résidence. Par conséquent, les enfants peuvent trouver une certaine difficulté à y adhérer.

4.2.4. Les facteurs déterminant les choix des parents

Les pratiques parentales sont influencées par de nombreux facteurs qui varient d'une situation à l'autre. La question de genre n'est pas à négliger, car les rapports de pouvoir et de sexe des conjoints sont des facteurs importants dans tous les choix effectués par les parents. Toutefois, d'autres éléments entrent en ligne de compte.

4.2.4.1. Les lignées familiales et le groupe d'origine

Un grand nombre de familles craignent un risque de rupture de transmission à cause du mariage mixte d'un de leurs membres. L'enfant est alors considéré comme un enjeu symbolique. En effet, c'est à travers lui que la lignée familiale va se perpétuer.

Par ailleurs, vivre en couple mixte, c'est accepter d'être porteur d'une éducation et d'une histoire dans sa propre famille. Par conséquent, cette situation engendre une confrontation des deux cultures qui peut être vécue tant positivement que négativement par les conjoints. Cette mixité culturelle n'a, d'ailleurs, pas toujours les mêmes effets sur les couples : chez certains, elle peut les renvoyer chacun dans leur appartenance d'origine, alors que chez d'autres, les identités peuvent diminuer pour se fondre dans une identité collective. Pour finir, il est aussi possible que l'une domine l'autre.

Quoi qu'il en soit, les conjoints retrouvent leur identité respective à la naissance de l'enfant. L'éducation de ce dernier est très souvent un élément de confrontation dans les couples mixtes. Afin d'éviter le conflit d'identité, les parents doivent apprendre à faire preuve de tolérance et de compréhension et recherchent souvent des compromis. Dès lors, aller plus loin que sa propre culture ne veut pas dire la rejeter.

4.2.4.2. Le pays de résidence et l'appartenance sociale

Dans toutes familles, le contexte social du pays influence la vie quotidienne. Josiane Le Gall nous rapporte dans son article sur la transmission identitaire (LE GALL J., 2003, p. 30-31) que dans les milieux aisés où le statut socioéconomique et le niveau d'éducation des conjoints sont élevés, la mixité est vue comme une richesse et est plus facilement acceptée, car l'insertion sociale se fait plus aisément. De plus, la stratégie mise en place pour communiquer leur permet d'élaborer une identité familiale caractéristique.

En revanche, dans les milieux populaires, le mélange est accepté plus difficilement, car les effets néfastes possibles sur la formation identitaire de l'enfant sont mis en avant. Le mélange culturel peut être vu comme une source de confusion. Par conséquent, il n'est pas rare que la transmission d'une seule culture soit privilégiée à une autre.

4.2.4.3. L'emmêlement des facteurs

Un grand nombre des facteurs cités interviennent et sont souvent emmêlés les uns avec les autres. Cependant, l'identité sociale et culturelle des enfants issus de familles mixtes est tout de même fortement influencée par le pays où ils ont grandi, en particulier en raison de l'école et de toute la socialisation secondaire.

4.2.5. La transmission du mythe familial

Selon Robert Neuburger, « la transmission est la capacité donnée à un sujet de disposer d'un quota de certitudes ou du moins d'informations sur ce qu'est une famille, sa famille, de telle sorte qu'il puisse articuler son propre projet fondateur soit en continuité soit en rupture avec la génération précédente : la transmission, c'est la transmission de la

capacité de transmettre. L'outil de la transmission est la mémoire, en l'occurrence la mémoire familiale. » (NEUBURGER R., 1995, p. 30).

Dans la transmission, nous apportons un double message. D'une part, il s'agit d'assumer sa propre survie face à la société par une capacité d'adaptation, voire un conformisme social. D'autre part, il s'agit de préserver son identité, en assumant la différenciation du groupe.

La transmission est donc un processus de sélection qui débute par les aïeux qui vont juger ce qui est bon ou non de transmettre afin d'assurer un lignage conforme à leurs idées. Par conséquent, la mémoire familiale est aussi bien un outil de transmission de contenu qu'un outil de gestion pertinente de l'oubli, afin d'assurer une continuité familiale adéquate.

« La transmission c'est avant tout la transmission de l'oubli, de ce dont il ne faut pas se souvenir afin de soutenir, maintenir le mythe d'une famille... » (NEUBURGER R., 1995, p. 34).

La mémoire familiale, qui est essentiellement un processus de sélection, entrepose des informations de toutes sortes concernant la famille. Ce sont des devises familiales, des récits anciens, des livres de souvenirs, des objets, photos, films, mais aussi des règles de fonctionnement internes et externes à la famille. Le gestionnaire de l'oubli qu'est cette mémoire familiale permet de soutenir et de continuer la transmission du mythe conforme à l'expérience de vie du groupe dans un contexte social donné, mais aussi conforme aux aspirations de la famille. De plus, le fait d'oublier qu'il y a eu oubli est l'élément principal du bon fonctionnement de la transmission du mythe.

« La finalité de la transmission est de transmettre à un sujet la capacité de transmettre, c'est-à-dire la capacité de prolonger le récit, de l'enrichir, de le transmettre à son tour. » (NEUBURGER R., 1995, p. 35).

4.2.6. L'identité des enfants issus de couples mixtes

L'identité est un processus dynamique évoluant au cours de la vie. Des variations se produisent en fonction de l'âge et de la trajectoire de vie. Elle est l'enjeu ultime du rapport à l'autre et de la relation entre les cultures : la formation identitaire est comme une séparation à l'égard de l'autre. Chaque identité qui est individuelle, sociale et culturelle, s'exprime comme une différence face aux autres lorsqu'elle se trouve à l'extérieur du groupe de référence.

L'identité personnelle n'est pas immédiatement donnée, elle s'élabore dans les relations proches. Dès lors, chez les enfants issus de couples mixtes, l'identité va se rapporter aux références culturelles des deux parents et va se trouver métissée. Par ailleurs, elle peut être qualifiée de plurielle, car chacun peut se définir comme faisant partie de divers groupes. L'identité se forme donc dans des identifications collectives. Elle structure d'ailleurs les relations interpersonnelles. Elle nous permet de définir notre différence et, par conséquent, définir ce qui est commun.

4.2.6.1. Ce qui influence l'identité

Divers éléments peuvent influencer l'identité des enfants issus de couples mixtes. Certains marqueurs identitaires, ainsi que d'autres facteurs, peuvent jouer un rôle dans la formation identitaire de ces enfants.

Comme déjà vu précédemment, le nom et le prénom peuvent avoir des répercussions sur l'identité du jeune, car ceux-ci ont une valeur sociale et lui permettent de se situer dans la société. Le contexte social est encore une fois en lien avec les conséquences que peuvent avoir le nom et le prénom sur l'enfant. Ainsi, un prénom passe-partout lui permet de se sentir chez lui dans les deux pays. En revanche, un prénom très fortement marqué culturellement peut être difficile à porter.

Par ailleurs, les questions politiques que soulèvent les événements planétaires peuvent se répercuter sur les enfants, tout comme les épreuves difficiles telles que la discrimination et le racisme qui les confrontent à des pressions sociales et des préjugés solidement ancrés.

Nous constatons donc que le rôle que joue le lieu de résidence est déterminant, car le principal enracinement culturel se fait dans le pays où l'enfant a grandi. Il impose un milieu socioculturel qui influence la formation des choix de l'enfant. Le contexte environnemental offre un grand nombre d'éléments dirigeant l'enfant dans ses décisions.

De plus, les attitudes des parents vis-à-vis de leur enfant sont, elles aussi, tout comme leur manière d'être à l'égard de la culture de leur conjoint, déterminantes sur leur vision de soi et leur identité. Toutefois, l'exposition à une culture ne conduit pas nécessairement à l'identification à un groupe. Elle touche l'identité de l'individu, mais n'induit pas forcément de lien de cause à effet.

4.2.6.2. Les enjeux de la mixité chez les enfants métis

Les enfants et jeunes issus de mariages mixtes se trouvent, tout au long de leur vie, confrontés à des loyautés et choix difficiles. Les problèmes ne viennent pas de la mixité en elle-même, mais de sa réception dans la société. Ils sont véritablement liés au contexte social. En effet, la difficulté pour eux à s'identifier vient surtout de la non-acceptation de la mixité par la société.

Nonobstant les études relevant davantage les coûts psychologiques que les aspects positifs de la mixité culturelle (LE GALL J., 2003, p. 51), cette dernière a tout de même des effets favorables tels qu'une estime de soi appropriée et une vision optimiste de la vie. De surcroît, ces enfants ont plus d'aptitudes à se faire comprendre dans tous les milieux et détiennent un héritage culturel enrichi. La mixité culturelle leur offre aussi un certain nombre d'avantages sur le plan social : ces enfants disposent d'une approche critique et comparative et possèdent des habilités telles que l'ouverture et l'acceptation des autres.

Pour conclure, nous ne pouvons constater qu'il n'y a qu'un nombre limité de recherches sur la transmission de l'identité dans les mariages mixtes. Cependant, beaucoup de questions nouvelles se posent pour le couple mixte à l'arrivée d'un enfant et les décisions prises peuvent provoquer des confrontations entre les conjoints. Néanmoins, ces décisions vont aussi façonner de façon concrète l'identité de l'enfant.

4.3. Le conflit et sa gestion

L'amour et le sentiment de bonheur sont étroitement liés et représentent des moteurs extrêmement importants dans la vie de chaque être humain. D'ailleurs, la majorité des conjoints déclarent que pour leur bonheur, un équilibre et une harmonie au sein de leur couple et de leur famille sont essentiels. La relation du couple change avec les événements de la vie : changements professionnels, arrivées des enfants, l'école, le départ des enfants, la retraite, etc. Dès lors, au cours de son existence, le couple doit régulièrement modifier son organisation, changer ses priorités et redéfinir ses frontières. Pour que ce processus avance, ces dernières doivent être fixées, les buts définis et les actions coordonnées. Toutes ces tâches peuvent, à un moment donné, provoquer un certain nombre de frictions entre les conjoints qui vont déboucher sur de probables conflits au sein du couple.

4.3.1 Le conflit

Le conflit est tout aussi normal et banal que la bonne entente. Il fait partie intégrante de notre vie. C'est un désaccord entre diverses personnes, mais qui est vu comme étant un rapport de force par l'une des parties.

Le conflit est un outil permettant à chacun de comprendre pourquoi nous voulons vivre et communiquer avec les autres, ainsi que de concevoir les éléments qui nous empêchent de le faire sereinement. Nous oublions souvent que les personnes face à nous pensent et réagissent de manières différentes. Leurs expériences de vie et leurs désirs sont potentiellement contraires aux nôtres. C'est ainsi que le conflit est risqué, car il met en danger notre relation à l'autre et notre équilibre. Toutefois, il est inévitable.

« Si un conflit est toujours le signe d'un désaccord, un désaccord n'évolue pas systématiquement en conflit. » (BAYADA B. et al., 1999, p. 11).

4.3.1.1. La dégradation de la relation¹⁰

Lorsqu'une crise est présente dans la relation, elle se présente souvent de manière différente chez l'homme et la femme. Cette dernière par exemple, aura tendance à montrer des signes de dénigrement envers son conjoint, alors que lui aura plutôt tendance à prendre de la distance face à la situation. Dans tous les cas, la crise provoque une dégradation de la relation.

Les processus de communication au sein du couple peuvent devenir destructeurs et sont, dès lors, caractérisés par une augmentation des réactions négatives au détriment des réactions positives. Les conjoints présentent une disposition plus habituelle et rapide au conflit et la durée de celui-ci s'allonge. De plus, ces conflits trouvent une finalité davantage négative que positive. Ainsi, il est toujours plus difficile pour le couple de communiquer sereinement.

Un conflit à prendre au sérieux a une fréquence trop élevée ou trop basse. Il fait preuve d'une intensité trop grande qui peut monter en escalade. De plus, lorsque le couple présente une incapacité à résoudre le conflit de façon constructive, celui-ci est aussi à prendre au sérieux. Par conséquent, nous pouvons répertorier un certain nombre de réactions de plus en plus agressives qui caractérisent le moment où le couple est en

¹⁰ Ce chapitre a été inspiré de plusieurs lectures telles que : *Le dépistage du divorce* (BODENMAN G., 2002) et *Conflit, mettre hors-jeu la violence* (BAYADA B. et al., 1999)

phase de crise aiguë. Dans cette situation, les conflits sont plus fréquents et il y a un important manque d'entente et de réconciliation au sein du couple. Les conjoints s'attribuent mutuellement les causes des conflits qu'ils vivent et chacun développe une position d'attente négative envers l'autre. Les comportements découlant de la situation conflictuelle sont rattachés au caractère de l'autre conjoint. Par conséquent, la relation finit par s'effondrer et cela peut provoquer la séparation du couple.

4.3.1.2. L'utilité du conflit

Dans toute relation, les conflits sont importants, car ils permettent aux partenaires d'échanger sur des points divergents qui sont, bien entendu, tout à fait normaux. Le conflit ne présente pas le couple comme ayant une relation perturbée. Il est donc primordial de ne pas l'éviter, mais il doit être vécu de manière à trouver des solutions constructives.

De manière générale, ce ne sont pas les conflits qui posent problème dans une relation de couple, mais bien la manière dont ils sont réglés.

4.3.1.3. Les éléments pouvant influencer le conflit

La relation de chaque couple doit être construite. Elle se base sur de nombreux apprentissages, décisions et deuils qui sont indispensables à la conception de l'harmonie du couple et à l'efficacité de la coopération entre les conjoints. À chaque étape les partenaires sont confrontés à la potentialité d'un conflit. De nombreuses études affirment que c'est un avantage pour le couple lorsque les conjoints se ressemblent, car cette similitude favorise une meilleure satisfaction et évolution de la relation. Une grande différence entre les conjoints est, à l'heure actuelle, associée à un plus grand risque de divorce. Par conséquent, c'est la ressemblance au niveau des valeurs, normes, buts, souhaits et points de vue qui a le plus d'importance. Ceci est un atout pour une meilleure qualité et stabilité du couple. Cette dernière peut d'ailleurs être influencée par d'autres éléments, tels que les enfants ou la trop grande présence d'un réseau autour du couple.

L'influence des enfants sur la stabilité du couple est difficile à cerner. D'un côté, ils constituent un facteur influençant positivement cette stabilité, mais d'un autre côté, le degré de satisfaction de la relation diminue avec la présence des enfants. Ceci peut, à un moment donné, déclencher des conflits relationnels entre les conjoints. L'effet stabilisateur n'est d'ailleurs perçu que durant les premières années de vie des enfants, jusqu'au moment de leur scolarisation, après quoi cet effet se dissipe.

Pour ce qui est du réseau trop présent, le couple peut le percevoir comme une intrusion de sa part qui l'empêche de choisir ses propres solutions. En effet, les parents, amis, familles étant souvent des modèles, peuvent apporter des conseils et être des appuis pour les conjoints. Toutefois, ils peuvent parfois devenir étouffants pour le couple et provoquer des conflits au sein de celui-ci.

La mixité

Grand nombre de personnes et d'études préconisent que l'homogamie est la meilleure solution pour qu'un couple fonctionne. En effet, les conjoints de couples mixtes sont souvent rattachés à l'image de « futurs divorcés ». Par ailleurs, l'importance des références communes est un facteur associé à la réussite du couple. Dès lors, les différences culturelles sont perçues comme étant des éléments pouvant influencer le conflit au sein du couple. Cependant, rien ne nous permet de dire que ces différences

sont une source de conflit. « Si l'on y regarde de près, c'est plutôt l'inverse qu'on observe : c'est lorsque le conflit survient que les différences deviennent significatives parce qu'elles sont des symboles commodes, à portée de main, de la mésentente conjugale. » (ALBER J.-L. et al., 2000, p. 186). D'ailleurs, ces différences servent d'alibi aux conjoints, afin de cacher les raisons profondes de leurs conflits qui ne sont pas forcément en lien direct avec la culture de leur partenaire.

4.3.1.4. Les types de conflit¹¹

Les principaux conflits auxquels le couple est confronté sont les conflits d'intérêts, de besoins et de valeurs. Les conflits d'intérêts provoquent une compétition entre les conjoints pour la possession de ressources, biens, situations matérielles ou symboliques. Ils touchent les questions de sentiment, de pouvoir et d'appartenance. Ils sont, dès lors, difficiles à exprimer et à cerner. Leur gestion est donc plus complexe que celle des conflits de besoins qui se réfèrent à des sujets précis. Les conflits de valeurs quant à eux mettent en jeu le système de croyance de l'individu. Ils touchent le plus profond de son être.

Pour résoudre un conflit d'intérêts ou de besoins, il est nécessaire que les différentes parties parviennent à un compromis acceptable. Par contre, lors d'un conflit de valeurs, la résolution est plus délicate, car les parties ne vont pas changer ou renier leurs propres valeurs. Dans cette situation, il est important d'essayer de comprendre les valeurs de l'autre. Ceci, bien sûr, si elles sont respectueuses des droits et libertés de l'Homme.

Cependant, les couples peuvent être confrontés à d'autres types de conflits tels que ceux liés à la relation, où les conjoints n'en ont pas la même définition, les conflits affectifs naissant des sentiments des individus, les conflits cognitifs qui s'attardent sur la représentation que chacun se fait de la réalité, les conflits culturels présents lorsque la vision du monde, les valeurs, les formes de pensée, les modes de vie et les comportements sont différents ou les conflits territoriaux où chacun cherche à protéger une intimité ou des possessions.

« Admettre que nous avons un problème, considérer que ce problème a des raisons d'exister, qu'il a même un but, nous fera avancer dans sa résolution. » (AIMELET A., 2009, p. 119).

4.3.1.5. Oser ou non le conflit?

Dans notre société, l'image du conflit est chargée d'un contenu affectif fort. Le conflit est davantage vu comme un élément négatif associé à la notion de souffrance qu'un outil utile à l'évolution de la relation. Afin d'éviter la souffrance, nous évitons le conflit. Néanmoins, lorsque nous refusons d'écouter en soi ce qui nous fait déjà souffrir, nous en souffrons encore plus. Pourtant, comme vu plus haut, il fait partie intégrante de toute relation et est utile pour celle-ci.

Nous osons le conflit lorsque nous avons la volonté de sortir d'un mode relationnel insatisfaisant et avons l'intention de trouver des solutions. Toutefois, ce qui nous pousse à ne pas oser le conflit sont certaines certitudes, ainsi que diverses angoisses que nous avons à son sujet.

¹¹ Ce chapitre a été inspiré de plusieurs lectures telles que : *Oser le conflit pour mieux s'entendre* (AIMELET A., 2009) et *Conflit, mettre hors-jeu la violence* (BAYADA B. et al., 1999)

Les certitudes

En étant convaincus que l'accord est meilleur que le désaccord, nous estimons que le conflit n'a pas sa place dans une relation. Petit à petit, nous intégrons un certain nombre de certitudes au sujet de l'importance de ne pas entrer en conflit avec quelqu'un. Il faudrait idéalement sortir de ces idées habituelles qui réfrènt notre désir de changer. Cependant, si nous n'en prenons pas garde, ces certitudes s'ancrent profondément en nous. Dès lors, nous pouvons nous croire égoïstes si nous entrons en conflit, car nous pensons davantage à nous avant de penser à l'autre. Il est néanmoins important de relever que « si l'on ne pense qu'à l'autre, si l'on s'oublie soi, il n'y a plus de relation proprement dite ; mais simplement une personne qui vit sous le regard d'une autre. » (AIMELET A., 2009, p. 99).

Par ailleurs, ces certitudes peuvent nous amener à croire qu'en entrant en conflit, nous rejetons tous les éléments de l'autre qui sont profondément établis en nous ou encore, que nous laissons place à la violence au sein de la relation. En effet, nous pouvons croire en l'idée qu'un conflit ne peut être que rempli de violence pour soi et pour l'autre. De plus, le conflit est trop souvent envisagé en terme de rupture, en oubliant que la vie est un processus en perpétuel mouvement et que les relations évoluent en permanence. Enfin, l'idée que nous risquons de perdre peut aussi nous venir à l'esprit. Or, lorsqu'un conflit est envisagé, c'est parce que la réalité d'ici et maintenant ne nous satisfait pas et qu'il vaut la peine de la changer.

Toutefois, le conflit n'est pas nécessairement comme ce que toutes ces certitudes peuvent nous le faire croire. De plus, le problème qui se rattache au conflit en général est que ce dernier suscite des angoisses chez la personne qui le provoque, car elle craint d'avoir mal, de mal faire, de faire mal, d'être rejetée, jugée, etc.

Les angoisses relatives au conflit

La confrontation nous fait peur à plusieurs niveaux. Premièrement, nous avons peur de mal faire. Nous n'osons pas le conflit, car nous doutons de nos capacités de communication : la crainte de ne pas trouver les mots justes, d'en faire trop ou pas assez nous suit constamment. De plus, nous craignons de blesser l'autre en entrant en conflit avec lui. Ceci est partiellement dû aux exigences socioculturelles de notre société qui nous empêchent de faire du tort à celui que l'on estime et que l'on aime.

La peur de ne plus être aimé a aussi son importance, car entrer en conflit, c'est prendre le risque de déplaire et d'être laissé pour compte. De plus, si nous prenons la responsabilité d'entrer en conflit, nous pouvons avoir peur d'être jugé sur notre acte. Enfin, dans la relation, l'entrée en conflit signe une nouvelle étape : aller vers l'inconnu est source de peur. Il faut aussi accepter d'être la personne qui va rendre l'avenir plus incertain. Dès lors, la conséquence directe de nos peurs est la culpabilité.

Comment y remédier ?

Pour comprendre que le conflit n'est pas destructeur, il faut apprendre à identifier les logiques de celui-ci qui vont nous permettre la construction des modes d'intervention. Divers éléments tels que la créativité, les capacités d'écoute et d'expression, la confiance en soi et en l'autre, etc. sont utiles afin de favoriser la résolution constructive d'un conflit. Dans tous les cas, la manière dont nous abordons le conflit est essentielle. Par ailleurs,

« c'est la façon de le gérer qui lui donnera une valeur constructive ou destructrice. »
(BAYADA B. et al., 1999, p. 18).

4.3.2. La gestion de conflit

Plusieurs réactions peuvent se révéler lors d'un conflit. La gestion de ce dernier demande du temps, de l'énergie et de l'imagination. Néanmoins, l'outil essentiel reste le dialogue, car c'est par lui que nous pouvons communiquer, échanger et se confronter. Pour se confronter, il est souvent nécessaire de négocier : la négociation permet de résoudre un conflit en parvenant à un compromis. Cependant, pour pouvoir négocier, le rapport de forces entre les conjoints doit être exprimé, tout comme les besoins de chacun. L'action non-violente nous aide à cheminer dans ce sens.

« Plus un couple parvient à parler de divergences, de besoins et désirs différents, ainsi que d'autres points conflictuels, pour chercher ensemble des solutions, plus aussi la qualité de la relation augmente, permettant de prédire un avenir favorable. »
(BODENMANN G., 2002, p. 86).

4.3.2.1. L'exemple des couples satisfaits et stables¹²

Pour illustrer la gestion de conflit dans les couples, regardons quelques unes de leurs manières différentes de procéder. Ceci nous permet aussi d'observer l'influence qu'ont sur eux leurs modes de fonctionnement.

Les couples spontanés sont habitués au conflit. L'argumentation est fréquente entre les conjoints et elle apporte beaucoup de négatif, mais aussi du positif qui finit par dominer. Dans une telle situation, après l'argumentation, chaque conjoint accepte rapidement les opinions et sentiments de l'autre. Le conflit a été vécu pleinement et a permis de rétablir l'équilibre dans le couple.

Par ailleurs, les couples sensibles aux valeurs font preuve de compréhension et d'empathie l'un pour l'autre. Leurs discussions sont centrées sur les conflits et chacun fait un effort pour donner de l'espace à l'autre. Les partenaires font preuve de soutien mutuel, afin de garder une sécurité affective et une intimité. Toutefois, ces couples présentent sur le long terme un risque d'ennui.

Néanmoins, il arrive que certains couples évitent la confrontation. Les couples fuyants par exemple, n'entretiennent pas beaucoup de discussions conflictuelles. Leurs dialogues sont plutôt pauvres, affectivement parlant et les conjoints ne partagent que peu de choses en commun. Ils présentent un faible engagement émotionnel sur les domaines qui les concernent ensemble. Dans ce cas, nous constatons que fuir le conflit n'est pas constructif pour la relation de couple.

4.3.2.2. L'outil principal : la communication

L'élément permettant au couple d'aborder sainement un conflit est la communication. Celle-ci est bien visible dans les deux premiers exemples ci-dessus. En échangeant, il est possible de prévenir certains conflits. De plus, en utilisant la communication, nous avons plus de chances de résoudre les problèmes qui nous font face.

¹² Ce chapitre a été inspiré du livre : *Le dépistage du divorce* (BODENMANN G., 2002)

Toutefois, il arrive que la communication fasse défaut. Dès lors, lorsqu'il n'est plus possible de se parler et se comprendre, la violence, qui est un dysfonctionnement de la communication, devient un substitut au dialogue. Elle permet à la personne d'affirmer son existence.

Pour qu'il y ait communication dans une relation, il est nécessaire qu'une certaine distance soit instaurée. Cependant, lorsqu'il y a une situation de violence dans une relation, c'est justement lorsqu'il y a une tentative, de l'une des parties, de réduire cet espace et, ainsi, annuler toute différence.

Afin de bien communiquer, il est nécessaire de savoir s'exprimer. Or, il est tout aussi important de savoir entendre ce que l'autre a à dire. Ceci demande un réel entraînement, afin d'apprendre à ne plus être centré sur soi et à s'enrichir de ce que nous apporte l'autre.

La communication non-violente

Dès notre plus jeune âge, nous avons appris à parler, mais non à « communiquer ». Ceci demande un effort supplémentaire. En apprenant à communiquer, nous pouvons aborder les situations conflictuelles et prévenir la violence avant qu'elles ne dégénèrent. En utilisant un outil tel que la communication non-violente, il est plus facile d'y arriver.

Dans son livre *Oser le conflit pour mieux s'entendre* (AIMELET A., 2009), Aimelet se penche sur la communication non violente, en s'inspirant du discours de Thomas d'Ansembourg, auteur d'un livre sur le sujet. Ce dernier a déterminé un cheminement en quatre étapes pour expliquer comment aborder le processus de gestion de conflit utilisant la communication non-violente. Ces quatre étapes sont nommées par les lettres O-S-B-D, pour Observation, Sentiment, Besoin et Demande.

La première étape est l'observation. Au moment où nous décidons de parler à une personne de ce qui nous pose problème, il est important de commencer par décrire ce que nous observons et entendons. La deuxième étape est désignée par le mot sentiment. Après avoir exprimé ce que nous voyons, nous devons partager à l'autre ce que cette situation nous inspire comme sentiments, afin d'être authentique. L'étape suivante est celle du besoin. Lorsque les sentiments relatifs à la situation ont été partagés, il est important d'exprimer ses propres besoins. Pour finir, à l'étape de la demande, nous sommes prêts à formuler une demande réaliste, concrète et négociable.

Dès lors, après avoir exprimé ces différents éléments, la personne faisant face va réagir à nos propos. Par conséquent, à cet instant précis, l'écoute active est extrêmement importante de notre part. Afin d'écouter intensément l'autre, quelques principes importants sont à prendre en compte. En écoute active, il est primordial d'être vraiment attentif, en mettant de côté les préjugés et en évitant d'interpréter les gestes, regards et silences de la personne face à nous. Afin de vérifier que nous avons bien compris son discours, nous pouvons l'aider à préciser en posant des questions, le tout en montrant une attitude de disponibilité.

En s'appuyant sur de bonnes méthodes, nous évitons de nous perdre dans de fausses interprétations du discours de l'autre.

4.3.2.3. Le processus de gestion de conflit

L'utilisation d'un mode de résolution de conflit au détriment d'un autre dépend des situations. « Chaque mode de gestion est révélateur d'un attachement plus ou moins grand à la relation et d'une volonté plus ou moins marquée d'aboutir à une solution. » (BAYADA B. et al., 1999, p. 77).

Dans l'approche non-violente et la négociation, la solution et la relation sont importantes pour les parties en cause. Celles-ci reconnaissent leur part de responsabilité dans le conflit. D'autre part, dans la conciliation, l'arbitrage et le jugement, la recherche d'une solution est prioritaire et elle nécessite l'intervention d'une tierce personne responsable. La médiation quant à elle se situe entre deux, car elle nécessite l'intervention d'une aide extérieure. Néanmoins, dans ce type de gestion de conflit, la sauvegarde de la relation est plus importante que la solution en elle-même. Cependant, dans ces différents modes de gestion de conflit, un certain ordre est gardé dans le processus pour y arriver. Celui-ci est découpé en différentes étapes.

L'identification du problème

« Un conflit est la rencontre de deux psychismes différents qui ont chacun leur mode de fonctionnement. » (AIMELET A., 2009, p. 121). Ainsi, il est normal que certains éléments chez l'autre nous dérangent. Il est nécessaire de pouvoir les relever, afin de pouvoir poser le problème. Toutefois, l'oubli de l'élément qui pose problème est relativement fréquent. Dès lors, nous risquons de porter rapidement un jugement de valeur sur l'autre. Il est donc primordial d'identifier correctement l'élément posant problème. Après avoir identifié le différend, il est nécessaire d'évaluer pourquoi cet acte est ressenti de telle ou telle façon. Nous observons alors que c'est par un travail de connaissance de soi que la résolution de conflit commence. En comprenant la manière dont nous fonctionnons et nos modes de réaction, nous réalisons un travail de connaissance de soi utile à la résolution de conflit. En effet, le comportement de l'autre qui nous dérange nous révèle que notre besoin est insatisfait ou contrarié.

L'identification des besoins

Il est important de prendre soin d'identifier nos propres besoins avant d'attendre que les autres le fassent. Qu'attendons-nous vraiment dans une confrontation ? En effet, derrière de petites disputes qui paraissent sans importance peuvent se dissimuler de grandes frustrations. Maslow et sa pyramide des besoins humains nous rappellent que pour notre bon fonctionnement, nous avons des besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance et d'amour, d'estime et de réalisation de soi. Cette pyramide nous fait revenir en mémoire vers quoi, en tant qu'individu, nous tendons tous à arriver.

Avoir une idée de ce que nous envisageons comme avenir nous aide à percevoir les différents besoins que nous avons. De ce fait, en osant le conflit, nous faisons un choix et prenons nos responsabilités. Or, en acceptant une chose, nous en refusons une autre, ce qui implique des conséquences pour les différentes parties en conflit.

Réagir face au conflit

Un conjoint peut réagir de trois manières différentes lorsque son partenaire s'exprime : de manière neutre, positive ou négative. Lorsque le couple est dans une situation problématique, il y a davantage de réponses négatives.

« Chaque individu possède son propre système de références, ses valeurs, ses besoins, ses désirs. La présence d'un autre individu va déclencher des réactions en fonction à la fois des systèmes et des perceptions que chacun a de l'autre. » (BAYADA B. et al., 1999, p. 13). La manière dont nous réagissons face au conflit dépend de l'image que nous avons de celui-ci, ainsi que de notre expérience et des modèles qui nous entourent. Ce n'est pas parce qu'une personne souffre qu'elle doit agir avec agressivité. La souffrance d'une personne est le signe que la situation n'est pas satisfaisante pour elle et qu'elle doit agir pour la changer. Il est alors possible de répertorier quatre catégories de réactions face au conflit : la négation, la démission, la confrontation violente et l'approche non-violente.

La négation du conflit

La négation du conflit intervient lorsqu'une personne n'est pas directement impliquée dans le conflit. Elle va donc détourner la tête de façon à ne pas s'impliquer. Néanmoins, même lorsque la personne est impliquée, il arrive que celle-ci agisse de pareille manière. Le problème est que, lorsque le désaccord est nié, il peut resurgir plus tard et de manière plus forte. L'élément frappant dans ce type de réaction est le calme dans la relation.

La démission devant le conflit

Cette attitude est très courante. Dans ce cas de figure, le conflit est reconnu par la personne, mais celle-ci n'y apporte pas de réponses constructives. Une personne qui démissionne devant un conflit a souvent peur d'affirmer son opinion, son pouvoir et ses droits. En préférant préserver la relation au détriment de l'objet du conflit, la personne cherche l'accord systématique, ce qui va la pousser à abandonner ses besoins et ses intérêts.

La réponse violente

Dans ce mode de gestion de conflit est présent un grand niveau d'agressivité. La relation à l'autre ne compte pas. Le moindre incident déclenche une réaction violente. Pour la personne réagissant de telle façon, ce qui est important, c'est le maintien de son pouvoir et non la résolution du conflit. Dès lors, l'objet du conflit est oublié au détriment de la confrontation qu'il faut gagner. Les menaces, les accusations et l'ironie sont monnaies courantes. De plus, aucun des conjoints ne montre de soutien pour son partenaire et chacun fuit le problème. Ils font preuve d'une mauvaise gestion de leurs émotions. Cette manière de gérer les problèmes est destructrice et les conjoints ne recherchent pas réellement de solutions. L'une des raisons est que la violence présente empêche la venue d'une nouvelle dynamique de résolution de conflit.

« La confrontation est en général facteur d'échanges et de richesses. Elle ne devient source de violences que lorsque le conflit n'est pas pleinement assumé ou que les moyens pour le résoudre de façon constructive ne sont pas suffisamment maîtrisés. » (BAYADA B. et al., 1999, p. 14-15).

L'approche non-violente

Une approche non-violente ne veut pas dire que le monde qui l'entoure est sans conflit. D'ailleurs, ce n'est pas l'objectif qu'elle recherche. Contrairement à la négation et à la démission, l'approche non-violente accepte le conflit en le plaçant au centre de chaque relation humaine. En effet, en faisant valoir les droits de chaque individu, le conflit permet de construire des relations plus justes.

La personne adoptant l'approche non-violente s'engage dans un processus de gestion de conflit, dont le but est d'aboutir à une solution satisfaisant toutes les parties, si cela est possible. Cette approche peut revêtir différentes formes qui dépendent de la nature du conflit. Elle demande d'ailleurs parfois l'intervention d'un tiers, médiateur, qui aide les personnes à trouver un accord commun satisfaisant.

Lorsqu'une négociation est mise en route, les personnes travaillent ensemble dans le but de trouver un compromis. Un accord final est décidé après que chacun ait pu expliquer ses besoins et intérêts et qu'il soit d'accord de céder une partie de ce qu'il souhaite. Toutefois, les personnes peuvent aller plus loin que le compromis, en prenant en compte les besoins et intérêts de chacun et, en faisant preuve d'imagination, trouver une solution coopérative satisfaisant les différentes parties.

L'agressivité est très peu présente entre les conjoints utilisant ce type de gestion de problèmes. La solidarité est mise en avant par des actes de soutien, d'humour et de séduction.

Sortir du conflit

Le fait d'entrer en conflit présume que nous puissions en sortir. Pour ce faire, il est nécessaire de passer par les compromis. Ceux-ci sont des accords pragmatiques au service de la relation. Ils résultent d'un processus d'ajustements et de concessions réciproques dans le but de respecter au mieux les attentes de chacun. Nos solutions ne sont pas forcément celles de la personne en face et, de ce fait, nous devons ensemble pouvoir en trouver qui soient communes et conviennent aux deux personnes.

La solution win-win

Inventée par Thomas Gordon, la solution gagnant-gagnant a fait ses preuves depuis de nombreuses années. Elle suppose que nous puissions résoudre des conflits sans perdant. Cette méthode se réalise en plusieurs étapes successives. En premier lieu, les deux parties évaluent chaque solution envisagée. Ceci va leur permettre d'en choisir une qui convienne à tous les deux. A partir de là, ils vont décider de la mettre en œuvre concrètement en déterminant ses modalités (qui, quoi, quand, où, comment ?).

Bien entendu, cette méthode ne peut être appliquée que si l'autre personne a accepté le problème qui lui est partagé comme étant aussi le sien. Par ailleurs, plus le conflit est complexe, moins les solutions sont simples. Néanmoins, les bases sont identiques puisque les parties doivent être capables de trouver un compromis si elles ont quelque chose à faire ensemble.

Lorsque la situation ne change pas

Le conflit est, pour le couple, le point de départ d'une nouvelle relation. Cependant, il arrive que le conflit ne trouve malheureusement pas d'issue. Si l'une des parties refuse de se lancer dans le conflit, l'autre est face à une impasse. C'est aussi le cas lorsqu'un conflit latent se poursuit : tant que le débat n'est pas ouvert, le désaccord s'envenime davantage.

Que faire lorsque nous avons pris la responsabilité de déterrer la hache de guerre et que la situation n'évolue pas ?

Le but du conflit est de mener une avancée. Il arrive qu'il ne permette pas de faire avancer la relation, mais dans ce cas, il nous fait grandir. Il nous permet de progresser nous-mêmes et de poursuivre notre chemin. Pour y arriver, l'introspection est importante : en s'attardant sur nos besoins, nos désirs et nos véritables aspirations, nous retrouvons un certain équilibre intérieur qui nous permet de vivre sans l'harmonie avec l'autre. « Apprendre à se séparer, accepter de se reconnaître deux au sein du couple et se soustraire à cette fusion idéalisée. Nous sommes semblables mais différents, ensemble mais individuels. » (AIMELET A., 2009, p. 165). Dès lors, nous avons en nous la capacité de changer la relation en nous changeant nous-mêmes. Si toutefois, la relation n'évolue guère, il arrive un moment où la séparation est la seule solution adéquate.

« Ne pas trouver de solution au problème n'est pas un échec. Ne pas en chercher aurait été une erreur. » (AIMELET A., 2009, p. 169).

La séparation

La rupture n'est pas une fatalité, mais elle est au cœur de la peur du conflit. Ce dernier peut aboutir à une séparation. Celle-ci est à envisager lorsque nous nous faisons plus de mal que de bien. Il est important que le lien se brise si celui-ci devient malsain.

Par ailleurs, il existe un effet cumulatif ou d'entraînement des événements : le fait que le nombre de séparations augmente présente les projets de couple comme étant moins fiables. Ceci a pour conséquence d'encourager la prudence qui va, à son tour, favoriser les séparations. Quoi qu'il en soit, au moment de la rupture, un autre travail commence. Le couple s'engage à réussir ensemble la séparation, dans le but d'éviter qu'elle ne devienne une souffrance supplémentaire s'ajoutant aux autres déjà présentes.

L'influence de la mixité du couple

Lier la divortialité à l'accroissement des mariages mixtes est simpliste, car les situations sont fort complexes. En effet, nous ne pouvons pas affirmer que le taux de divorce augmente à cause du nombre de mariages mixtes dans notre pays. Toutefois, il est important de relever certaines variables à prendre en compte, tel que le sexe du conjoint étranger par exemple. La tendance au divorce est très différenciée entre les couples dont l'homme est étranger ou les couples dont la femme est étrangère.

La position de chaque sexe dans les cultures et les pays d'accueil ou d'origine, les différences de cultures matrimoniales des pays d'origines, le type d'insertion dans la société, le rapport à la religion, sont autant de facteurs qui entrent en compte dans la divortialité des couples mixtes. Leur originalité de situation ne définit pas obligatoirement une grande fragilité de leur union.

D'autre part, la séparation d'un couple mixte induit des décisions dont les conséquences peuvent être lourdes pour les enfants. En effet, la séparation peut donner envie aux parents de se rapprocher de leur culture, de leurs repères, etc., mais la conception de la famille selon les pays est différente, ce qui peut rendre la collaboration difficile entre les parents. De plus, si le conjoint étranger souhaite retourner dans son pays d'origine, cela accentue le risque de rupture de lien entre lui et l'enfant. Dès lors, comment gérer son éducation dans une telle situation ? Par ailleurs, « le rejet, l'hostilité, sinon une forme de racisme peuvent parfois prendre la place de l'attitude biculturelle précédente, venant s'ajouter aux difficultés du divorce conflictuel : la mixité du couple parental finit par

superposer des conflits de valeurs et de cultures aux conflits interpersonnels.» (PHILIPPE C., 2008, p. 120).

4.3.2.4. L'aide extérieure

Il arrive que certaines situations soient quasiment impossibles à démêler. Lorsque les conflits ne peuvent être résolus, ceux-ci doivent nous alerter et nous faire réagir. Le conflit ne trouvant pas d'issue, l'idée de la séparation nous vient en tête. Dans ce cas, mieux vaut agir que s'obstiner à ne pas souffrir, car la souffrance déjà en nous ne fera que s'accroître si la situation reste au statut quo. Dès lors, il est important de ne pas hésiter à accepter de l'aide, d'être conseillé et guidé par une personne neutre.

Comme vu précédemment, le choix d'un mode de gestion de conflit au détriment d'un autre dépend surtout de l'attachement que portent les conjoints au maintien de la relation et à la recherche de solution. Ci-dessous vont être développées les différentes conceptions de l'aide que peut apporter une tierce personne indépendante et neutre.

L'arbitrage

Afin de régler leur conflit, les personnes font appel à une personne qui prend la décision à leur place. Toutefois, cette manière d'agir est parfois inadaptée, car elle peut renforcer le problème au lieu de le résoudre. Avec l'arbitrage, la solution est privilégiée au détriment de la relation.

La conciliation

Le conciliateur va aider les parties à baisser leur niveau de tension et à favoriser l'émergence d'une solution. Il se doit aussi de constater que la solution choisie au conflit qui lui a été soumise ne suit pas le modèle conflictuel du gagnant/perdant.

La médiation

« La médiation est un espace de sécurité et de respect réciproque. » (STUDER F., ROSSET M., 2013, p. 32). Elle offre un espace de communication pour le couple qui favorise les compromis adaptés à chacun. Elle permet aussi de développer une collaboration entre les personnes, afin d'éviter que les conflits ne s'enveniment davantage. Le médiateur n'a aucun pouvoir sur les personnes qui viennent le voir. Celles-ci choisissent de faire une démarche de médiation de manière volontaire. « Contrairement au conciliateur, le médiateur ne se donne pas directement une obligation de résultat quant au règlement du litige. » (BAYADA B. et al., 1999, p. 79). Son but premier est de permettre aux participants de renouer la communication. Dès lors, il va les guider tout au long du processus, afin qu'ils trouvent d'eux-mêmes des solutions qui leur conviennent. « La médiation, c'est l'art d'une création en commun. Tous les participants sont des artistes, au moins trois, qui investissent la créativité de leur être. » (Duss Von Werdt cité in : STUDER F., ROSSET M., 2013, p. 11).

« Les parties dans leur conflit se réfèrent chacune à un monde de représentations précis. Dans chacun de ces mondes on trouve des habitudes, des gestes, des rituels, des actions particulières, des normes, etc. » (STUDER F., ROSSET M., 2013, p. 35). La médiation prend donc en compte les besoins de chacun, afin de finir sur un accord commun. Le rôle du médiateur est de favoriser la communication entre les participants. Il est une aide au couple afin que les conjoints trouvent une solution concrète, mais sans les obliger à avoir des résultats.

La médiation demande vraiment un engagement mutuel des deux participants dans la résolution du conflit. « La participation volontaire est centrale en médiation. C'est entre autre ce qui donne sa puissance au dispositif. Il est dès lors important de traiter cet aspect avec soin. » (STUDER F., ROSSET M., 2013, p. 54).

Les autres aides

D'autres aides peuvent aussi intercéder auprès d'un couple en difficulté. Un thérapeute peut intervenir lorsque le conflit est plus intime. Par ailleurs, lorsqu'il est davantage relationnel, les conjoints font souvent appel à des personnes proches. Ceci va leur permettre de clarifier leurs doutes et de dissiper leurs hésitations. Si toutefois celles-ci continuent à être présentes, les conjoints peuvent aussi se rendre chez un conseiller conjugal, afin de régler leurs problèmes relationnels.

Quel que soit le professionnel qui engendre ce rôle de tierce personne neutre, celui-ci pourra peut-être aider le couple à prendre la douloureuse mais inévitable décision : mettre un terme à la relation.

En effet, dans le contexte actuel, de profondes mutations s'effectuent au sein de la famille. Celle-ci apparaît actuellement beaucoup moins solide qu'autrefois. De plus, les configurations très complexes des familles d'aujourd'hui et le cours de leur vie n'est plus aussi tranquille et stable qu'auparavant. Malgré tous les points faibles qu'elle peut avoir, la famille continue de défendre au mieux le bien-être, le soutien et le développement de ses membres. Lors de chaque étape de la vie, une adaptation doit être faite par les membres d'une famille aux changements qui surviennent, ce qui engendre souvent des problèmes. Il arrive alors que les conjoints ne réussissant plus à vivre ensemble, décident de se séparer, malgré toutes les contraintes que cela induit. C'est à ce moment là que peut intervenir un médiateur familial.

La médiation familiale

Lorsque la séparation du couple fait dévier la trajectoire familiale et perturbe le système, une période de transition débute. En effet, la rupture de couple provoque des bouleversements non négligeables dans toutes les sphères d'activités des personnes et elle remue les fondements de la vie quotidienne. Cependant, la participation des parents au soutien de la famille et la relation parentale sont des éléments qui ne disparaissent pas avec la séparation, au contraire. Comment pouvons-nous rester parents quand nous ne sommes plus un couple ? Dans ces situations complexes, des solutions adaptées aux besoins de chacun doivent être trouvées, suite à des négociations.

Négocier en temps normal n'est déjà pas une chose simple, la négociation en période de bouleversement émotif est, dès lors, encore plus compliquée. L'intervention d'un médiateur familial dans ces moments, vise à accompagner les parents à rechercher des accords justes qui satisfassent leurs besoins, ainsi que ceux de leurs enfants. La médiation familiale fait donc intervenir une logique de coopération et de recherche de solutions dans l'intérêt commun pour régler les mésententes familiales, au lieu d'une logique d'affrontement basées uniquement sur les droits de chacun.

La famille suite à la rupture du couple

Plusieurs étapes marquent le chemin entre le moment des premières difficultés conjugales et le commencement d'une nouvelle vie post-séparation. Le couple commence par ressentir les premières difficultés. Dès lors, l'idée de la séparation émerge. Lorsque

les conjoints ont pris leur décision, des négociations pour un court terme s'effectuent. La séparation physique demande une adaptation à une nouvelle situation qui, par la suite, va permettre d'aborder des négociations à plus long terme. Dès lors, l'adaptation qui va se poursuivre va déboucher vers une ouverture sur de nouveaux projets.

La fin du couple amène une profonde transformation de la famille produite sur plusieurs années. Les bouleversements que subissent les membres de celle-ci interviennent dans toutes les dimensions de leur vie. C'est lors de cette période d'instabilité qu'intervient, en général, la médiation familiale. « La médiation consiste à assister deux personnes qui négocient. » (BABU A. et al., 2003, p. 40). Dans toutes séparations, il a y plusieurs microdivorces qu'ils soient conjugal, émotionnel, parental, économique, social, patrimonial ou juridique, d'où l'importance d'un accompagnement adapté. Les personnes effectuant une médiation familiale sont nécessairement dans l'une des phases de la rupture. La motivation principale pour effectuer cette démarche est la volonté des personnes de se protéger, ainsi que leurs enfants, lors d'une séparation. Les enfants sont donc considérés par le médiateur comme étant les premiers clients.

La réussite d'une médiation est souvent assurée par la capacité des médiateurs à renforcer une position d'acteur chez les participants, afin que ceux-ci abandonnent progressivement le registre de la plainte pour celui de la responsabilité. Dès lors, pour que les deux personnes participent activement aux négociations, le médiateur doit adopter des stratégies particulières, car, généralement, les participants ne partagent pas le même désir de négocier et d'accepter les changements. En effet, se centrer sur le futur est moins compliqué pour les personnes qui acceptent la décision de se séparer. Cette situation est idéale pour commencer une médiation familiale. Au contraire, si l'un des participants n'accepte pas la séparation, il ne s'impliquera pas activement dans une médiation familiale dont le but est de mettre un terme à la relation. « Le médiateur joue un rôle très important dans ces situations en aidant la personne réfractaire à faire face à la réalité et à en tirer le meilleur parti. » (BABU A. et al., 2003, p. 91).

Dans une démarche de médiation, deux tendances opposées sont continuellement présentes : le désir de s'affronter et le désir de s'entendre. Ceux-ci sont toujours présents chez les personnes, bien que l'un prenne le dessus sur l'autre par moment. En début de médiation, le désir de s'entendre est fréquemment présent, mais lorsque le médiateur entame le thème de la résolution de problèmes, le désir de s'affronter peut revenir à la charge. Le médiateur se retrouve dans une posture où il doit adopter des stratégies de conciliation, axées sur les émotions et sur la relation, dans le but de ramener la discussion à un niveau rationnel. Ce type d'intervention vise à corriger les perceptions, réduire les craintes irrationnelles, améliorer la communication et prévenir l'escalade du conflit entre les personnes.

Les grandes phases de la médiation familiale

Le développement du contexte préalable

Le développement d'un contexte préalable permet d'engager une relation de confiance et d'assurer une crédibilité en tant que médiateur familial. De plus, il permet à ce dernier de faire connaissance avec les personnes présentes, ainsi que leur situation familiale sur les plans matériel, financier et personnel. Durant ce temps, le médiateur est en mesure de présenter aux participants ce qu'est la médiation familiale, d'identifier les points d'accords

et de désaccords, ainsi que de les orienter vers un autre lieu si la médiation ne répond pas, dans l'immédiat, à leurs besoins. Lors de la première rencontre, le professionnel propose de dresser différents portraits (psychosocial, matériel et juridique) de leurs situations dans le but d'avoir une vision plus globale.

La répartition des biens

Les discussions peuvent devenir vives lorsque celles-ci tournent autour du partage des biens. Ceci prouve à quel point il est difficile pour les participants de mettre un terme à ce qu'ils ont construit et à tous les sacrifices qu'ils ont fait pour y parvenir. Le médiateur tient alors un rôle important dans ces discussions, car il doit souvent recadrer les participants.

Malgré cela, grâce à la médiation familiale, les participants vont pouvoir se répartir les biens plus « personnels » tels que les photos, les souvenirs intimes, livres, disques, etc. Le médiateur est là pour aider les participants à faire ces choix, satisfaire les besoins de chacun et apaiser les tensions.

La répartition des responsabilités parentales

La majorité des parents venant en médiation familiale sont en accord sur le fait que la présence des deux parents dans la vie des enfants est importante. Toutefois, chaque parent a une manière différente de vivre la réalité de la question du partage des responsabilités parentales. Souvent, lorsque des parents se séparent, ils se contentent de se caler sur les stéréotypes en vigueur depuis de nombreuses années : la garde à la mère et le droit de visite au père un week-end sur deux. Toutefois, un contact régulier entre le père et les enfants durant la semaine est on ne peut plus bénéfique pour chacun. En répartissant les rôles parentaux à partir de la résidence en alternance, les parents peuvent envisager leur rôle de manière plus globale et personnalisée.

Lors de l'entretien sur la répartition des responsabilités parentales, les parents vont établir un plan d'action qui précisera le partage des rôles entre eux dans les prises de décisions concernant les enfants, l'accomplissement des tâches liées à l'éducation, la santé et les loisirs, l'hébergement et la réponse aux besoins quotidiens. Lorsque des options ont été élaborées par les parents, le médiateur les aide à les analyser en fonction de leurs besoins communs et des besoins des enfants.

La répartition des contributions financières

Même si les parents ont trouvé des solutions en ce qui concerne la répartition des contributions financières, il est important qu'un budget soit refait en médiation, afin d'identifier et établir les revenus et les besoins des adultes, ainsi que d'échanger sur leur manière d'envisager l'avenir et sur les diverses dépenses des enfants. De plus, cette discussion permettra aux parents de visualiser les conséquences financières de la séparation sur la prise en charge de l'enfant.

La conclusion de la médiation familiale et les accords élaborés

Les rôles parentaux, les responsabilités financières, les lieux de vie des enfants, la répartition des biens sont des thèmes sur lesquelles les participants élaborent des options tout au long de la négociation. Cependant, il arrive que les participants ne s'entendent pas sur tous les points abordés en médiation. Ceci peut s'expliquer par différents éléments tels qu'une difficulté relationnelle, des attentes irréalistes, un manque d'informations, un déséquilibre de pouvoir. La présence d'un professionnel est donc un atout pour mener à bien ces négociations. La médiation familiale prend fin lorsque les deux personnes ont

réussi à élaborer des accords convenant aux intérêts des enfants, ainsi qu'à leurs intérêts personnels.

La première partie abordant les concepts théoriques étant terminée, la suite du travail portera sur les aspects méthodologiques et analytiques de cette recherche.

5. La méthodologie

Ce travail s'appuie sur une recherche qualitative effectuée sur la base d'entretiens individuels et de couple. Ce choix quant à la technique de récolte de données a été effectué de telle sorte qu'il s'adapte au mieux à la thématique choisie. En effet, il est plus riche de rencontrer les couples que de leur transmettre un questionnaire par exemple, pour toutes ces questions touchant la mixité, la relation à l'autre, la transmission etc. De plus, en rencontrant les conjoints en couple, puis en individuel, ceci me permet aussi d'observer leur manière de se comporter et d'approfondir leurs idées lorsqu'ils sont ensemble ou, à contrario, seul.

L'idée principale est de découvrir, au niveau du couple, ainsi qu'au niveau de l'individu, les difficultés auxquelles les conjoints se retrouvent confrontés et, dès lors, déceler les stratégies mises en place, afin de comprendre ce qui fait consensus au sein de ces couples.

5.1. L'échantillon

L'échantillon de recherche repose sur trois couples mixtes établis en Valais, ayant au moins un enfant. Ces couples sont tous formés d'un homme sénégalais et d'une femme suisse. Ce choix a été effectué, en partie, par soucis d'unité dans les données. Leur mixité se caractérise par un certain nombre de particularités qui interviennent à plusieurs niveaux. Ce ne sont donc pas simplement des couples bi-nationaux. En effet, la volonté est bel est bien de toucher ces différents niveaux de mixité au lieu de se focaliser seulement sur la bi-nationalité.

Comme déjà vu plus haut dans la problématique, ces couples choisis présentent un certain nombre de caractéristiques propres à leur situation de mixité.

Pour commencer, au niveau de la mixité raciale, il est bien clair que ces couples sont davantage visibles de par leurs couleurs contrastées. Au niveau de la mixité religieuse, il est possible de trouver, chez certains, une différence de religion ou de croyances. De plus, au niveau national, comme nous l'avons déjà cité, ce sont des couples sénégalos-suisse.

D'autre part, pour ce qui est de la mixité sociale, ces couples sont véritablement intéressants. En effet, les références culturelles, les coutumes et traditions des deux pays sont très distinctes de par la grande distance géographique qui les sépare, ainsi que par leur histoire. Par ailleurs, les différentes ethnies sénégalaises ont toutes en commun un mode de vie communautaire. Ceci change réellement la place des parents dans l'éducation des enfants, ainsi que dans la transmission, par rapport à ce que nous connaissons ici.

N'oublions pas non plus que la société sénégalaise est encore aujourd'hui basée sur un système patriarcal. Dès lors, il est intéressant d'observer la manière de procéder d'un

homme sénégalais vivant dans le pays de sa femme, où il se retrouve en position d'infériorité par rapport à ce qu'il a connu auparavant, au niveau de l'éducation et de la transmission, ainsi que dans la vie de tous les jours. Cette notion de genre permet aussi de mettre en lien la question des rapports de pouvoir entre les conjoints avec la situation de mixité qui les caractérise. De plus, en voyant les nombreuses différences en matière de fonctionnement entre Suisses et Sénégalais, il est intéressant d'observer leurs façons d'aborder un problème et de gérer les conflits.

De surcroît, ces couples présentent des lieux de vie différents, certains vivant en ville, d'autres dans des villages. Ceci nous permet de voir les différentes influences que peut avoir l'environnement sur le couple, en fonction du lieu de vie choisi.

Pour finir, nous pouvons avoir l'impression que ces couples mixtes cumulent des difficultés qui paraissent difficilement surmontables. Dès lors, nous pouvons observer leurs manières de procéder lorsqu'ils sont confrontés à ces difficultés, ainsi que leurs intérêts et leurs capacités de négociation dans la résolution de conflits inhérents à leur couple. Afin de garantir l'anonymat de ces couples, des lettres différentes ont été utilisées pour nommer les personnes participant à la recherche.

5.2. La technique

Comme cité plus haut, cette recherche de terrain a pour but de mettre en lumière les difficultés rencontrées par les couples mixtes dans la transmission culturelle et identitaire, ainsi que dans les choix éducatifs, ceci afin de découvrir quelles sont les stratégies mises en place, au niveau individuel tout comme au niveau du couple, pour remédier aux difficultés.

La traversée de différentes étapes de la vie du couple durant les entretiens va nous permettre d'aborder les sujets ci-dessous :

- La migration et ses conséquences
- La construction du couple (fondation, mariage)
- La construction de la famille (naissances des enfants)
- Les choix en matière de transmission
- Les rôles parentaux et les choix éducatifs
- L'influence de l'environnement
- Les conflits et leur gestion

Pour chaque couple, trois entretiens semi-directifs sont effectués à l'aide d'une grille : l'un où les deux conjoints sont présents, les deux suivants étant individuels. La raison de ce double entretien pour chaque conjoint est que cela nous permettra d'aller plus en profondeur dans certains sujets lors des entretiens individuels. De plus, pendant ces derniers, le fait d'être seul permet à chaque personne de se révéler davantage sans la présence de son conjoint.

6. L'analyse

Les trois couples interrogés ont la particularité commune de s'être rencontrés lors de projets ou de voyage au Sénégal. Les trois hommes sont donc venus en Suisse pour se marier. Aucun d'eux n'avait comme projet de venir en Europe avant de rencontrer leur femme. Ils sont donc tous les trois très attachés à leur pays.

Dans cette analyse, nous allons aborder quatre thèmes qui vont nous permettre de comprendre au mieux les dynamiques relationnelles des couples mixtes, en observant les influences des deux cultures, du contexte de vie et des modes de fonctionnements des deux conjoints. Nous allons donc parcourir les thèmes de la transmission et de l'éducation, mais aussi les différences entre les représentations sociales collectives et individuelles ainsi que la gestion de conflit. Ces sujets ont été abordés tant en entretiens de couple qu'en entretiens individuels. Dans ces derniers cependant, il a été possible d'entrer plus en profondeur dans les conceptions personnelles de chaque participant.

6.1. La transmission

Comme vu précédemment dans le cadre théorique, la venue des enfants peut apporter un certain nombre de questionnements. Ces derniers peuvent soit être liés à un élément spécifique, comme la religion, ou de manière plus générale. Chez les personnes rencontrées, toutes parmi elles avaient la volonté d'avoir des enfants. Ce sujet est venu assez naturellement, mais chacune d'entre elles ne s'est pas posé les mêmes questions. Certaines personnes n'en ont jamais eues, alors que pour d'autres, ces questionnements tournaient davantage autour des marqueurs identitaires, tels que la religion, les langues, etc. Nous aborderons d'ailleurs ce sujet plus en profondeur dans quelques pages.

Chez l'un des couples interrogés, l'homme est déjà métis. Au vu de la complexité de sa propre situation, il a la volonté d'aller vers l'essentiel qui est : « *la vie sur terre* ». Il souhaite apprendre à ses enfants ce qu'il a appris, car pour lui, le mot culture est un terme très vaste qui peut tout rassembler ou qui peut tout éloigner. Ayant déjà fait l'expérience de deux cultures au quotidien durant son enfance, il détermine sa propre culture comme étant la vie. « *On vit la vie et puis c'est tout.* » (T., homme venant du Sénégal)

Toutefois, T. est issu d'une famille moderne du Sénégal, dont le mode de fonctionnement est davantage occidentalisé par rapport à certaines autres familles plus traditionnelles. Dès lors, dans son couple et dans sa famille actuelle, il leur est plus facile, pour sa femme et lui, de créer des liens entre les différentes cultures qui composent la famille, étant donné le rapprochement déjà présent entre eux. Ce processus est donc moins délicat. Sa femme d'ailleurs l'explique :

« *Même si on a vécu vraiment, ben dans des pays lointains, j'ai l'impression qu'on a vécu des choses très similaires.* » (J., femme suisse)

De manière générale, ces couples abordent le sujet de la transmission assez naturellement à travers des discussions.

6.1.1. Le rapprochement de la culture d'origine à l'arrivée des enfants

Le rapprochement de la culture d'origine lors de l'arrivée des enfants est davantage perçu chez les hommes sénégalais que chez leur femme suisse. L'influence du contexte de

vie se fait donc ressentir. En effet, se rapprocher de ce qui les a construits aide ces futurs pères à attendre la venue de l'enfant. Nous découvrons toutefois une différence entre les hommes ayant vécu dans un environnement métissé et plus occidentalisé et ceux ayant vécu dans un milieu plus traditionnel. En effet, l'un des hommes nous explique qu'étant donné l'environnement traditionnel dans lequel il a grandi, il ne connaissait pas comment se déroulait la venue d'un enfant en Europe. Dès lors, il avait de la difficulté à situer son enfant dans son pays d'accueil.

« *Je vais avoir un enfant, mais je le vois vraiment dans ce peuple noir.* » (B., homme sénégalais)

Dans cette même optique, un autre homme nous explique que pour s'adapter à un contexte de vie qu'il ne connaît pas, il se raccroche à ses racines. C'est pourquoi, il est important pour certains d'entre eux de visualiser la grossesse dans le contexte de vie sénégalais, au lieu du contexte de vie suisse, afin de se retrouver.

« *J'ai jamais été déconnecté. [...] Pour que je puisse m'adapter, il fallait que je sois moi, entièrement moi. Donc ma culture en fait partie.* » (P., homme sénégalais)

En revanche, les femmes ressentent moins ce retour aux sources. La première raison est due au fait qu'elles vont élever leurs enfants dans le même contexte que celui dans lequel elles ont grandi. Dans cette configuration, leurs enfants risquent bien d'avoir une enfance très semblable à celle qu'elles ont eue.

L'une des femmes, cependant, nous explique que l'arrivée de son premier enfant lui a permis de se rapprocher de certains membres de sa famille. Grâce à cela, elle a pu beaucoup réfléchir sur ce qu'elle a vécu étant enfant. Par ailleurs, une autre femme a aussi ressenti un peu ce rapprochement, mais pas totalement. La raison étant qu'elle considère son enfance comme étant la base de la construction de soi ; donc il est normal qu'en attendant un enfant, elle se rappelle ce qu'elle a vécu et ce qu'elle voudrait donner. Il y a aussi un certain nombre d'expériences personnelles et de découvertes qui l'ont construite, en dehors de l'enfance, et qu'elle souhaiterait aussi transmettre à ses enfants.

« *J'avais plus l'impression d'être cette petite fille qui était d'ici, parce que je me sens plus maintenant un peu citoyenne du monde quoi. Donc y a plein d'influences extérieures qui sont venues et qui ont mixé un petit peu tout ça je dirais. Donc aussi l'envie de donner d'autres choses.* » (J., femme suisse)

6.1.2. Les envies de transmission communes et particulières

Cette recherche permet de mettre en lumière des ressemblances flagrantes entre les envies de transmission communes de chaque couple. En effet, les personnes participant à la recherche ont démontré plus ou moins les mêmes souhaits de transmission.

La première envie que nous pouvons répertorier est le souhait que les enfants connaissent l'Afrique et la vie de là-bas, qu'ils gardent en eux cette connaissance en retournant régulièrement au pays et, pour certains, de faire l'expérience de vivre au Sénégal sur une période. Ce qui motive les parents à faire connaître cela est bien entendu que les enfants découvrent un mode de vie plus naturel et plus simple que ce qu'il y a ici, même si, pour la plupart, ils s'efforcent de mener une vie en Suisse le plus simplement possible. De plus, ceci leur permet aussi de faire comprendre aux enfants que

pour eux, le Sénégal est plus que simplement du soleil, des plages et du folklore. Nous voyons cela chez certains hommes qui ressentent une nécessité de parler de ce qui les constitue, afin que leurs enfants soient fiers de leurs origines. Nous pouvons avoir l'impression que de leur parler simplement n'a pas d'effet, mais plus ils sont exposés à ces discours, plus ils vont en enregistrer une partie. Il y a donc clairement une volonté d'aller au-delà de cette image de pays de vacances, tout en évitant l'imposition, en laissant le choix aux enfants de prendre ce qui les intéresse.

Toutefois, une femme nous explique qu'avant sa grossesse, elle réfléchissait à ce qu'ils pourraient, elle et son mari, transmettre de l'Afrique, mais le fait d'être avec son enfant maintenant, elle réalise qu'elle a aussi envie de lui donner ce qu'elle a reçu elle ici.

« *Depuis que je suis tombée enceinte et d'être ici, tout d'un coup je me suis rendue compte de toute l'importance et la richesse des choses d'ici.* » (A., femme suisse)

La seconde envie notable est la volonté que les enfants aient un intérêt pour la nature. En effet, « *on est vite déconnecté de la nature ici.* » (A., femme suisse) à la différence de certaines régions du Sénégal. Par ailleurs, les parents ont la volonté de donner à leurs enfants l'envie de découvrir le monde et de rester ouverts aux autres.

6.1.2.1. La vision sur les envies du conjoint

De manière générale, nous trouvons un grand respect entre les conjoints sur ce que chacun souhaite transmettre. Comme le dit si bien T. qui vient du Sénégal : « *Je crois que ma femme, elle vogue assez dans mon sens.* » L'optique principale est bien de garder l'ouverture des deux côtés.

Dès lors, il n'y a pas forcément besoin de discuter sur les envies, puisque c'est assez fluide à l'intérieur des couples.

6.1.2.2. Les valeurs

Les valeurs sont souvent le fondement de ces couples. C'est grâce à elles que les conjoints se rattachent et se retrouvent. Pour la plupart, ils n'ont pas reçu la même éducation, mais ont les mêmes valeurs qu'ils souhaitent, en tant que parents, transmettre à leurs enfants.

« *Ce qui est le plus important, c'est vraiment les choses qui te font grandir de l'intérieur.* » (B., homme sénégalais)

L'ouverture, la tolérance, la solidarité, l'écoute et surtout le respect, des gens et des choses... Ces valeurs tiennent à cœur chaque conjoint, puisqu'ils se sont façonnés avec elles et qu'ils souhaitent qu'elles deviennent le socle sur lequel leurs enfants grandiront.

« *Tant que tu sais accorder le respect aux autres, ben je pense qu'il te revient assez en retour. Pis quand tu as le respect, en général t'as pas de problème.* » (T., homme venant du Sénégal)

6.1.3. Les marqueurs identitaires

L'attribution de marqueurs identitaires peut se faire de différentes manières et surtout à différents moments. En effet, elle peut être réalisée à la naissance, comme par exemple pour le prénom ou en plusieurs étapes dans le temps.

6.1.3.1. Les prénoms

Le choix des prénoms s'est fait de manière assez naturelle dans chaque couple. Les prénoms retenus sont, pour la plupart, à consonances étrangères, mais ne viennent pas forcément du Sénégal. La raison du choix de certains prénoms au lieu d'autres varie selon les couples. Pour l'un d'entre eux, l'importance était portée sur le fait que le prénom soit prononçable dans les deux pays, afin qu'il ne soit pas « égratigné ». Dans un autre couple, les conjoints ont préféré certains prénoms n'étant pas directement liés à une religion, afin de ne pas froisser certains membres de la famille. Tous ces choix sont donc un peu stratégiques, mais restent tout de même des coups de cœur.

En revanche, plusieurs couples ont eu envie de donner un second prénom à leurs enfants, selon la tradition sénégalaise dans laquelle il est coutume de donner comme deuxième prénom celui d'un être cher. Ceci est une forme de reconnaissance envers les personnes importantes qui entourent le couple. Cependant ces prénom-là ne sont pas inscrits sur les papiers d'identité, mais c'est souvent ainsi que les enfants sont appelés quand ils retournent au pays.

6.1.3.2. Les langues

Le Sénégal a comme particularité d'être un pays où nous trouvons un important plurilinguisme. Il n'est donc pas rare que les gens parlent deux, trois, voire quatre langues différentes. Il y a alors une forte volonté de la part des pères de couples mixtes de transmettre au moins le wolof, qui est la langue nationale, afin que les enfants puissent le comprendre et même le parler lorsqu'ils sont au pays. Leurs femmes sont d'ailleurs tout à fait d'accord qu'ils apprennent une autre langue à leurs enfants. Cependant, il arrive que certains s'oublient, car ils ont toujours vécu dans des endroits où le français primait. Dès lors, ils ont l'automatisme de ne pas parler en wolof à leurs enfants, mais plutôt en français.

Plusieurs d'entre eux souhaitent aussi transmettre leur langue maternelle. De manière générale nous souhaitons transmettre aux enfants des éléments qui nous touchent, qui nous ont été utiles, qui nous ont construits et qui peuvent les construire. Dès lors, si nous souhaitons leurs transmettre plusieurs langues, comment faut-il s'y prendre pour que les enfants aient de l'intérêt et qu'ils ne mélangent pas tout ? De plus, si le wolof ou n'importe quelle langue ne nous est pas forcément utile au Sénégal, pourquoi insister s'ils ne sont pas preneurs ?

Passablement de questionnements tournent autour de la manière de procéder concernant la transmission d'une ou de plusieurs langues. Toutefois, le choix penche en général sur le fait que les enfants aient une certaine compréhension et qu'ils puissent communiquer un minimum avec la famille du pays étranger, puisqu'ils y retourneront régulièrement.

6.1.3.3. La religion

Les décisions prises en lien avec la religion sont très diverses selon les couples. Nous ne pouvons pas vraiment faire clairement de rapprochements entre-elles si ce n'est que, dans ces couples, il y a une nécessité de parler du choix de la religion lorsque cette dernière est un élément primordial :

- Soit dans le fondement du couple
- Soit pour chaque conjoint

- Soit pour l'un des conjoints

Si le couple ne se situe guère dans l'une de ces catégories, la question de la transmission religieuse importe moins.

Pour l'un des couples par exemple, le choix de la religion a provoqué beaucoup de questionnements chez chaque conjoint, car elle a beaucoup d'importance dans la vie personnelle de l'un et de l'autre. De plus, le questionnement sur la religion est plus conséquent si l'entourage du couple est baigné là-dedans. Choisir implique de mettre face à face des croyances et des conceptions qui ne sont pas les mêmes et d'accepter d'abandonner un peu ce qui nous tient à cœur, afin de laisser la place à ce que l'autre aime. Il y a donc une nécessité à faire une recherche de consensus, car le cumul de religion n'est pas possible, comme pour les langues ou les prénoms. La discussion dans ce couple a donc vraiment été primordiale pour clarifier la situation avant la grossesse.

Par ailleurs, certains hommes refusent de faire de compromis sur la religion :

« C'est pas le problème typiquement religieux, c'est par rapport aux origines. [...] L'enfant qui naît, il prend forcément la religion du père. [...] C'est le seul truc que le père peut revendiquer. » (P., homme sénégalais)

En effet, cette opinion est compréhensible étant donné qu'au Sénégal, il y a une logique : la religion se transmet par le père. Il n'y a donc pas de réflexion là-dessus. Cependant, certains hommes ont conscience qu'élever un enfant musulman dans une société où la religion catholique est profondément ancrée n'est pas une chose facile, car il y a souvent une mauvaise image de l'Islam. C'est d'ailleurs davantage les gens venant d'autres religions qui ressentent l'influence de ce contexte de vie. Certains pères ont donc peur que leurs enfants soient mis à l'écart. Ils préfèrent alors se rallier à la norme et minimiser les différences, afin d'éviter qu'une mauvaise image pèse sur les épaules des enfants.

« Déjà petit, tu l'écartes de la société. Déjà l'enfant prend un autre habit : on sait que lui, il est comme ça, il est pas comme nous. » (B., homme sénégalais)

Toutefois, certains hommes préfèrent enseigner à leurs enfants d'être fiers de leurs origines, de ne pas avoir honte de ce qu'ils sont, afin qu'ils ne soient pas démunis s'ils sont un jour attaqués sur ce sujet.

« Moi, je pars juste de ce principe d'origines : on est comme ça, ben il faut assumer même si les tendances actuelles font que c'est pas beau de dire : je suis musulman. » (P., homme sénégalais)

Certains couples par contre ont une vision totalement différente. Ils préfèrent pour leur part ne rien choisir, par respect pour leurs enfants :

« Moi je crois en Dieu, mais d'une autre manière. Donc je me voyais difficilement transmettre quelque chose auquel je ne croyais pas. » (J., femme suisse)

« Je crois dur comme fer à ma terre et puis je m'y accroche. Donc pourquoi enseigner la religion à mes enfants alors que moi, ben ça m'a pas tant fait de bien et de plaisir ? » (T., homme venant du Sénégal)

La religion étant quelque chose de très personnel, ils préfèrent leur apprendre ce que c'est, qu'il y en a plusieurs, mais tout en leur laissant la liberté de choisir celle qui leur plaira. La neutralité est donc de mise, pour respecter au mieux leur choix futur.

« *En grandissant, ils seront aptes, s'ils le souhaitent, à choisir leur voie quoi.* » (J., femme suisse)

Nous retrouvons à plus ou moins grande échelle dans les différents couples ce lien avec la liberté de choix laissée aux enfants. Pour la plupart des femmes et des hommes, le plus important reste de laisser les portes ouvertes et que le choix final reviendra à la personne concernée qui n'est autre que l'enfant. De plus, dans la plupart des couples, nous trouvons la volonté de transmettre que les religions sont différentes, mais que la plupart se retrouvent sur l'essentiel, qui n'est autre qu'un ensemble de valeurs telles que le respect, la générosité, le partage, la tolérance, l'amour, etc. Ces éléments sont bel et bien le fondement de chaque religion.

« *L'important c'est que la religion transmette une certaine morale.* » (E., femme suisse)

Par ailleurs, pour ces hommes qui refusent de faire des compromis sur leur religion, ceci n'implique pas inévitablement des conflits avec leurs femmes étant donné qu'elles ne voient pas nécessairement l'intérêt de se disputer pour un sujet qui ne les touche pas directement. De plus, il n'y a pas forcément de conflits puisque ces hommes n'adoptent pas un comportement d'imposition vis-à-vis de leurs enfants et partent aussi du principe que ces derniers choisiront, à leur majorité, la religion qu'ils souhaitent.

Tous ces choix se sont imposés après des discussions, courtes ou longues selon les situations. Il est difficile de laisser de côté un sujet comme celui-ci, c'est pourquoi la plupart des couples préfèrent être au clair avec cela avant d'avoir des enfants.

Pour finir, un élément spécifique est ressorti au cours de différents entretiens. Il concerne la religion à l'école. Même si le catéchisme est sorti, en grande partie, de l'école, il reste toujours des « fenêtres de catéchisme » dans le programme scolaire, ce qui ne plait pas à un certain nombre de couples, aux hommes en particulier :

« *Parce que moi à l'école, j'avais fait le choix de prendre la morale comme on dit chez nous, au lieu de faire de la religion. Et puis je trouve qu'on doit pouvoir faire ça ici aussi quoi. Au lieu de faire le catéchisme, ben faire autre chose à la place, des cours de dessin ou n'importe quoi d'autre. Je suis pas du tout pour le catéchisme à l'école. Je trouve que les enfants sont trop, trop petits encore, trop jeunes pour leur mettre Jésus dans la tête.* » (T., homme venant du Sénégal)

De manière générale, ils sont quand même d'accord que l'école aborde l'histoire des différentes religions, pour que les enfants accèdent aux informations et comprennent ce qui les distingue. Ceci permettra aussi, plus tard, de peut-être changer les images ancrées de l'Islam dévastateur et du peuple musulman qui fait peur.

6.1.4. Les difficultés rencontrées en lien avec la transmission

De manière générale, ces couples mixtes rencontrent peu de difficultés au niveau de la transmission, puisqu'il y a une réelle envie de transmettre les deux cultures. Des

difficultés, ils en voient par contre davantage en lien avec l'éducation, pour ce qui est de la pose de cadre et de limites par exemple. Dans le domaine de la transmission, ce sont plutôt des questionnements qui surgissent, sur la manière de gérer tel ou tel élément lorsqu'on ne le connaît pas, comme le fait d'offrir aux enfants des apports des deux religions selon le contexte dans lequel ils vivent, ou trouver la meilleure solution pour transmettre plusieurs langues. En effet, la peur de l'inconnu est un comportement normal chez tout être humain.

« C'est l'inconnu qui pose problème. C'est pas l'incompréhension, c'est ce que tu connais pas qui te fait peur. [...] Ce que tu connais pas, ce que tu as jamais essayé, ce que tu n'as jamais vécu... » (T., homme venant du Sénégal)

Les quelques difficultés rencontrées sont souvent en lien avec l'extérieur, comme, par exemple, cet homme qui nous explique que lorsqu'il est au Sénégal, il lui arrive de porter ses enfants sur son dos alors que dans ce pays, cet acte est réservé aux femmes. À ce moment là, les difficultés sont plus en rapport avec les personnes extérieures au couple qu'entre les conjoints.

6.1.4.1. Le processus pour arriver au choix

Dès qu'il y a la connaissance entre les conjoints du mode de fonctionnement des deux pays, ils se comprennent plus rapidement. Dès lors, le processus de transmission s'effectue plus naturellement, sans avoir forcément besoin pour le couple d'en discuter.

« C'est comme si on était un couple de blancs ou de blacks, un couple normal quoi. » (P., homme sénégalais)

Cette discussion est toutefois importante puisque c'est grâce à elle que les conjoints peuvent avoir la compréhension de l'autre. Avec le temps, les difficultés sont de moins en moins présentes puisque chacun a une meilleure capacité de compréhension vis-à-vis de l'autre. Quand nous connaissons, nous ne sommes plus dans l'inconnu qui fait peur. Nous pouvons donc réfléchir et comprendre. La compréhension permet d'accéder plus rapidement à un consensus.

Néanmoins, il arrive aussi que certaines personnes laissent tomber leur opinion face à leur conjoint, puisqu'elles savent que si elles persistent à garder leur avis jusqu'au bout, cela finira par un conflit. Donc afin d'éviter ce dernier, ces personnes préfèrent céder, quitte à prendre sur elles ce qui les dérange au lieu d'en parler.

Par ailleurs, le contexte de vie influence aussi passablement ce que les parents transmettent.

6.1.5. L'élément le plus important dans la transmission

L'élément primordial de la transmission qui est commun à tous est bel et bien le fait d'être. Être bien avec soi-même, bien avec les autres. Avoir de l'estime pour soi, aimer la vie, être ouvert aux autres et mettre l'attention de manière générale sur l'être humain, tout en faisant attention. Un des hommes m'a d'ailleurs fait une citation en wolof qui dit : « Jom fulla fayda », qui signifie les trois choses qui constituent l'être humain dans toute sa globalité. Nous pouvons le traduire par : aller de l'avant, être ouvert aux autres et se remettre en question.

« *Etre avec ce que les gens t'apportent. [...] C'est l'intérieur qui doit refléter. Alors c'est être soi le plus important.* » (P., homme sénégalais)

Par ailleurs une femme nous explique que pour elle, le plus important reste que les enfants se souviennent d'avoir eu une enfance heureuse.

« *Je pense que l'enfance c'est quand même une période très importante de la vie qui conditionne beaucoup de chose quoi. Donc en tout cas essayer de faire le moins de blessures possible on va dire.* » (J., femme suisse)

6.2. L'éducation

6.2.1. Le métissage des pratiques au quotidien

Les couples ont conscience que leur vie est un mélange au quotidien. Les actes de la vie quotidienne où il est possible de réellement mélanger les cultures sont par exemple le bain où il y aura le matériel d'ici, mais les gestes de là-bas, ou encore le moment de mettre les enfants au lit où il peut y avoir les berceuses, des manières sénégalaises, mais aussi les musiques d'ici. Ceci vient également de la volonté que les parents ont de faire cohabiter leurs différentes cultures. Dans l'éducation, chacun apporte ce qu'il est.

« *J'aime pas qu'il y ait une culture qui domine l'autre. Faut laisser ouvert quoi. Qu'on se retrouve dedans les deux.* » (P., homme sénégalais)

6.2.2. La prédominance d'une culture au quotidien

S'il n'existe pas d'envie ou de liens particuliers avec la culture du pays étranger, il n'y a pas de prédominance de la culture africaine au quotidien, si ce n'est au niveau de la décoration. Néanmoins, plusieurs couples entretiennent un fort attachement à la culture du Sénégal, c'est pourquoi, au sein du noyau familial, ils ressentent vraiment cette prédominance de la culture du pays étranger.

« *Je me suis toujours sentie d'ailleurs. [...] Je me sens beaucoup mieux en Afrique.* » (J., femme suisse)

« *Tu vois beaucoup de choses qui sont quand même très sénégalaises entre nous parce qu'on est tout le temps dans des histoires avec le Sénégal.* » (A., femme suisse)

Par contre, en relativisant, ils se rendent tout de même compte qu'au-delà de la cellule familiale, le contexte de vie en Suisse influence passablement le quotidien.

« *Si tu prends l'ensemble vraiment, c'est quand même la culture d'ici qui prédomine.* » (A., femme suisse)

6.2.3. Le partage des tâches

Le partage des tâches éducatives dépend de la contrainte du travail. En effet, quantitativement parlant, c'est principalement la personne qui travaille moins hors du foyer qui s'occupe le plus des enfants. En fin de journée par contre, la personne qui rentre du travail prend en général le relais et joue beaucoup avec les enfants. Cependant, les rôles sont indifférenciés dans chaque couple : chacun fait la même chose que l'autre, mais dans une quantité différente, contrairement au Sénégal où la femme a des tâches particulières dans l'éducation. Une femme nous dit néanmoins qu'elle sent qu'une mère n'a pas une fonction semblable à celle d'un père : les parents partagent de mêmes

choses, mais pas de la même manière. Cependant, elle n'a pas réussi à l'expliquer de manière concrète.

Il arrive aussi qu'un des deux parents endosse un rôle plus normatif vis-à-vis des enfants. Ceci ne pose pas de problème tant que le conjoint sait aussi mettre un cadre suffisant. Toutefois, il arrive que certaines personnes endossent à elles seules ce rôle. Dans ce cas, le fait de rester trop dans la sanction perturbe son lien avec l'enfant. Dès lors, ceci provoque des frustrations et de la souffrance chez cette personne qui, pour préserver la famille et le lien avec ses enfants, peut finalement se mettre en retrait. Il est toutefois possible d'observer ceci dans n'importe quel couple, qu'il soit mixte ou non.

6.2.4. L'influence de leur propre éducation...

Le grand paradoxe de l'éducation au Sénégal, c'est que l'enfant est roi, mais qu'il fait tout : un grand nombre de tâches lui sont demandées. En effet, dans ce pays, la femme s'occupe de la maison, mais tous les hommes présents ont raconté leur investissement dans les tâches ménagères depuis leur plus jeune âge, tout en expliquant que lorsqu'ils avaient contribué aux travaux de la maison, ils avaient ensuite la liberté de faire ce qui leur plaisait.

« Si tu regardes les phases de l'enfance, chez nous, y en a pas. Tu n'existes pas. [...] Tu es astreint à certaines tâches et tu dois les faire. » (P., homme sénégalais.)

Il y a une grande sévérité, mais l'avantage est qu'au Sénégal, les règles sont claires. L'enfant sait ce qu'il peut faire ou non.

Pour ce qui est de leurs femmes suissesses, elles ont eu une enfance assez libre, tout en ayant des parents avec une certaine rigueur. Les tâches éducatives étaient passablement partagées entre les parents, mais il y avait une certaine implication des enfants dans les travaux ménagers.

6.2.4.1. ... dans le fonctionnement

Tous les hommes ressentent de manière générale l'influence de leur propre éducation dans celle qu'ils donnent à leurs enfants. Ils ont tendance à prendre chez leur mère ou leurs sœurs des éléments utiles pour éduquer leurs enfants. Cependant, ils remarquent qu'il n'est pas possible de fonctionner totalement de la même manière que leurs parents, étant donné le contexte dans lequel ils vivent. En effet, là-bas il y a toujours du monde qui s'occupe des jeunes qui sont, en plus, beaucoup plus nombreux que dans les familles d'ici.

« J'ai reçu ce qu'ils m'ont donné comme éducation et je sais que c'est important de pouvoir donner cette partie mais ni le contexte, ni le lieu ne permet d'avoir la même chose. » (B., homme sénégalais)

Les enfants de ces couples doivent aussi participer à la tenue de la maison, mais à moins grande échelle que leur père. Par ailleurs, la sévérité est moins importante qu'au Sénégal. La grande différence est que là-bas, personne ne demande l'avis aux enfants, ils doivent simplement exécuter ce que les adultes les somment de faire.

Les femmes ressentent davantage l'apport de leur propre éducation dans celle qu'elles donnent aux enfants. Ceci est principalement dû au contexte de vie en Suisse. Les

éléments qui différencient leur propre éducation de celle qu'elles donnent sont ceux qu'elles ont pris du Sénégal. Chacune ressent donc passablement son éducation pour ce qui est de laisser les enfants faire des choix par eux-mêmes, de leur donner des responsabilités, de les laisser libres, tout en leur demandant de s'investir dans la tenue de la maison.

« J'essayerai au maximum qu'ils comprennent par eux-mêmes... la vie. Par leurs expériences quoi, tout en étant là pour les accompagner. » (J., femme suisse)

Toutefois, il y a quand même eu une grande évolution du contexte de vie dans le temps depuis leur propre enfance et elles sont conscientes qu'elles ressentent certainement plus de peur que ce qu'avaient leurs parents vis-à-vis d'elles.

« C'est pas si facile quand même de dire à ton enfant : vas-y et puis j'espère que tout ira bien et que tu feras le bon choix. » (J., femme suisse)

Les couples mixtes semblent donc confrontés à deux aspects relatifs à l'éducation de leurs enfants. En premier lieu, le décalage temporel dû à l'évolution de la société, suivi du décalage culturel lié directement à la mixité. À cela s'ajoute aussi les difficultés que rencontrent tous les parents.

6.2.4.2. ... dans les attentes vis-à-vis des enfants

Les attentes des hommes vis-à-vis de leurs enfants sont très différentes de celles qu'avaient leurs propres parents vis-à-vis d'eux. Au Sénégal, les parents sont très sévères, car ils attendent des enfants le respect de l'adulte, la politesse, des résultats à l'école, etc.

« Ils sont à la dure avec les enfants, pour que demain, ils puissent dire : tu vois, il a bien réussi, je l'ai bien éduqué. » (P., homme sénégalais)

Cette manière de fonctionner est due au fait que leurs parents avaient beaucoup de frustrations : pas forcément de formation, peu de moyens, etc. Ils avaient aussi peur que leurs enfants basculent du mauvais côté. La sévérité était donc leur mur de sécurité. Le problème d'un tel mode de fonctionnement est qu'il y a des conséquences sur l'enfant. C'est psychologiquement lourd pour lui puisqu'il a l'impression de devoir porter toute sa famille.

Ces hommes ont donc des attentes très différentes vis-à-vis de leurs propres enfants. Ils souhaitent qu'ils s'épanouissent, qu'ils aient la possibilité de s'exprimer, qu'ils soient ouverts, qu'ils grandissent vite pour pouvoir faire certaines activités avec eux, etc.

Par ailleurs, lorsque nous leur demandons ce qu'attendent leurs femmes de leurs enfants, ils savent dire avec plus ou moins de précisions ce qu'elles souhaitent. Nous allons d'ailleurs le découvrir, maintenant.

Les parents de leurs femmes attendaient d'elles, quand elles étaient enfants, du respect, de la politesse et de l'obéissance, mais aussi qu'elles soient heureuses, qu'elles sachent se débrouiller et s'accrocher lors de situations plus difficiles. De plus, il y avait aussi un désir qu'elles découvrent le monde par elles-mêmes. Certains parents ont, par contre, eu quelques attentes vis-à-vis des résultats scolaires, mais de manière beaucoup moins prononcée que celles des parents du Sénégal.

Mise à part ces dernières attentes concernant l'école, toutes ces femmes affirment avoir les mêmes attentes que leurs parents. Elles souhaitent pousser leurs enfants vers l'autonomie pour qu'ils puissent essayer les choses par eux-mêmes. De plus, elles espèrent qu'ils s'épanouissent, qu'ils se sentent bien dans leur peau, afin de devenir des adultes accomplis.

Nous remarquons donc que ces hommes et ces femmes ont des attentes très similaires concernant les enfants, le principal étant de mettre au centre des préoccupations le développement de l'enfant.

6.2.5. L'influence du contexte de vie dans l'éducation

Afin de comprendre au mieux l'influence, dans l'éducation, du contexte de vie actuel des couples, j'ai effectué un transfert durant les entretiens, dans lequel j'ai questionné les parents sur la manière dont ils éduqueraient leurs enfants s'ils vivaient actuellement au Sénégal. Ceci a permis de faire ressortir passablement d'éléments concernant les différences entre les modes éducatifs au Sénégal et en Suisse.

Premièrement, tous les couples sont d'accord sur le fait que le changement du contexte de vie modifierait de manière générale leur fonctionnement. J'ai pu ressortir des entretiens une liste rassemblant les facilités et les difficultés liées au fait d'éduquer les enfants au Sénégal.

Les différents couples ont relevé l'atout qu'est, au Sénégal, de n'être pas seul pour éduquer les enfants. Ce système communautaire permet, entre autre, d'impliquer tout le monde dans l'éducation, mais aussi de partager les expériences et d'offrir un soutien aux parents. De plus, les enfants sont responsabilisés beaucoup plus rapidement :

« Ils se rendent plus compte de la réalité [...] ils sont plus débrouillards. » (J., femme suisse)

Par ailleurs, pour leurs enfants, il est bénéfique d'être en contact permanent avec d'autres jeunes. En effet, le fait de se confronter constamment aux autres permet une meilleure socialisation. La vie au Sénégal leur offrirait aussi l'avantage de développer d'autres connaissances et d'autres capacités, au niveau artistique par exemple.

« Là-bas c'est plus du domaine du ressenti, de l'intuitif. » (A., femme suisse)

Pourtant, un certain nombre de difficultés apparaissent. En effet, ce système communautaire apporte des avantages, mais engendre aussi des difficultés dans la gestion de l'éducation : des personnes extérieures imposent parfois certaines choses aux enfants sans forcément demander l'avis du couple. Dès lors, ce dernier a donc moins d'emprise sur l'éducation de ses propres enfants. De plus, le manque d'intimité se fait réellement ressentir au Sénégal. La cohabitation, cette promiscuité constante que nous retrouvons au sein de la population est une forme d'invasion pour les personnes n'ayant pas l'habitude de cela.

« T'es forcément déjà plus tendu, parce que t'es pas dans ton environnement, t'es pas chez toi. » (J., femme suisse)

De plus, nous retrouvons une impossibilité pour les hommes d'effectuer certaines tâches éducatives, car elles sont réservées aux femmes. Il est aussi plus difficile pour une mère

de s'occuper de son enfant, puisque toutes les femmes de son entourage s'impliquent et souhaitent le faire à sa place.

D'autre part, il y a aussi une forme de racisme ambiant au Sénégal. Il est fréquent de se faire traiter d'étranger, même si cela fait longtemps qu'une personne habite le pays.

« Ils ont quand même tendance à : dès que t'es blanc, t'es riche. » (J., femme suisse)

Les personnes venant d'ailleurs sont rapidement catégorisées et ceci peut se concrétiser en une mise à l'écart de ces personnes et de leurs enfants. Toutefois, ceci dépend aussi du caractère des individus concernés. Les enfants par exemple se forcent eux-mêmes à l'intégration et c'est comme cela qu'ils peuvent s'opposer à ce racisme.

De plus, le rythme et le mode de vie étant très différents, ces couples auraient de la peine à être constamment sollicités par des personnes extérieures qui débarquent à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

Tous ces éléments provoqueraient quand même beaucoup de tensions au sein du couple. Par ailleurs, il y aurait certainement eu, pour certains hommes, quelques questionnements sur leur manière d'agir, puisque c'est tout de même leur famille, leur culture, leur éducation qui les entourent. Dès lors, les gens proches du couple ont aussi le droit de s'occuper de leurs enfants. De ce fait, il ne suffit pas pour ces hommes de connaître le fonctionnement de l'éducation en Suisse pour que se passe sereinement l'éducation au Sénégal ; ils sont conscients que cela n'empêcherait pas les difficultés liées à ce contexte de vie. D'autre part, certains hommes imaginent qu'ils y auraient aussi des soucis entre le couple et l'extérieur qui ne comprendrait pas forcément leur manière de fonctionner.

« Si on vivait là-bas, je crois que j'aurais eu des problèmes avec les miens... parce que je t'aurais protégée je pense. » (P., homme sénégalais)

En revanche, la Suisse offre aux couples, au niveau de l'éducation, la liberté d'agir à leur manière et l'emprise sur les choix éducatifs. En ayant plus de moyens et plus d'intimité, chaque parent peut agir comme bon lui semble, sans avoir besoin de rendre des comptes aux gens autour de lui. Les hommes peuvent davantage s'investir dans certaines tâches qui leurs sont refusées en Afrique et les femmes ont la possibilité de passer plus de temps avec leurs enfants, puisque le rapport mère-enfant est plus logique et plus reconnu dans ce pays. Par ailleurs, la vie en Suisse est beaucoup plus sereine par rapport au Sénégal : il y a moins de sollicitations à longueur de journée.

Par conséquent, le Sénégal est une bonne source d'inspiration pour ce qui est de l'éducation, mais le contexte de vie de là-bas est quand même pesant pour les couples, ce qui provoquerait passablement de tensions et de conflits entre les conjoints.

« Chacun a des méthodes différentes et il y a de très belles choses en Afrique, surtout par rapport à l'éducation. » (J., femme suisse)

« La manière d'éduquer les enfants au Sénégal, je trouve aussi qu'il y a des choses très intéressantes qui me plaisent bien par rapport à ici. » (A., femme suisse)

Cependant en Suisse, à force de vouloir donner le choix et la liberté à l'enfant, il devient difficile de mettre un cadre. D'autre part, il est de plus en plus compliqué actuellement de faire une remarque à un enfant si ce n'est pas le nôtre. Au Sénégal par contre, étant donné le système communautaire, l'enfant se doit de respecter la remarque de n'importe quel adulte. De plus, une ligne directrice est gardée, c'est donc plus clair pour eux.

« Au Sénégal [...] les problèmes d'adolescent qu'on rencontre actuellement ici en Europe, j'en ai jamais entendu parler en Afrique. En tout cas au Sénégal. J'ai jamais entendu parler. Pourquoi ? Parce que tout le monde se mêlent à l'éducation, tout simplement. » (T., homme venant du Sénégal)

Tout le monde est concerné par l'éducation, il y a donc beaucoup moins d'éléments qui passent entre les mailles du filet. Néanmoins, cela n'empêcherait pas les tensions et les soucis entre les conjoints, ainsi qu'avec leur entourage.

6.2.5.1. Les éléments pour lesquels le contexte de vie en Suisse n'est pas favorable

Certains parents souhaiteraient offrir à leurs enfants plusieurs éléments venus du Sénégal, mais le fait de vivre en Suisse n'est pas favorable à cela. La plupart des personnes se rejoignent sur l'envie de vivre plus simplement, revenir sur des choses basiques de la vie, comme le fait d'être dans la nature, se baigner sous la pluie, courir partout pieds nus, passer du temps à la mer, etc. Ces éléments simples ne sont pas réellement « convenables » de nos jours dans notre société. Il y a donc un risque de choquer et de provoquer des incompréhensions.

« Ce qui est logique pour nous n'est pas forcément logique pour les autres. » (B., homme sénégalais)

Ce lien avec la nature, cette spontanéité, cette ambiance, ce style de vie communautaire, ce plurilinguisme, etc. ces choses sont plus difficilement intégrables dans le contexte de vie en Suisse. D'ailleurs, il arrive que pour certains de ces hommes, le fait de vivre ici et de voir tout ce qu'ils ne peuvent pas offrir à leurs enfants, leur pèse. Par conséquent, cela peut perturber périodiquement l'équilibre familial, car ils consacreront plus de temps à y penser, au lieu de faire certaines activités avec leurs femmes et leurs enfants. Ceci leur donne aussi parfois l'envie de partir vivre là-bas avec leur famille.

6.2.6. Les rôles de l'entourage dans l'éducation

Tous les couples peuvent affirmer recevoir de l'aide de la part de leur entourage, plus précisément des grands-parents suisses ou sénégalais, pour s'occuper de leurs enfants. Cependant, ils ne considèrent pas cette implication comme étant un rôle particulier dans l'éducation, mais plutôt comme une aide ponctuelle, voire plus régulière chez certains.

« C'est connu, comme chez nous, les grands-parents ils éduquent pas. Ils « gâtchonnent » à fond. » (P., homme sénégalais)

Cependant, il arrive que les couples ressentent que certains grands-parents s'immiscent, à plus ou moins grande échelle, dans l'éducation des enfants, alors qu'ils préféreraient qu'ils gardent leur place de grands-parents. Ceci provoque, dans certaines situations, des relations conflictuelles entre le couple et les grands-parents, ainsi que dans le couple lui-même.

Le fait que les conjoints soient sur la même longueur d'onde concernant l'implication trop prononcée des grands-parents leur permet d'éviter un certain nombre de problèmes entre eux, mais cela a quand même une influence :

« Ça amène pas de conflit, mais ça amène un peu de tensions dans la famille en général. » (J., femme suisse)

Dans le cas contraire, si les conjoints n'ont pas la même vision de l'implication des grands-parents, ceci provoque un certain nombre de grincements, de tensions et de désaccords à l'intérieur du couple. L'un des hommes nous explique qu'étant donné le manque de reconnaissance de ses beaux-parents et de sa femme aussi, il a cédé sur beaucoup de choses, a dû faire beaucoup de sacrifices pour que son mariage tienne.

Il est toutefois difficile pour certains conjoints de garder leur calme lorsque leurs beaux-parents nient leurs compétences ou lorsqu'ils imposent leurs manières de fonctionner.

« Je ne comprends pas pourquoi on s'acharne à vouloir chaque fois trouver un problème là où il y en a pas. » (T., homme venant du Sénégal)

Par ailleurs, il arrive qu'il y ait une confrontation des modes éducatifs entre les parents et les grands-parents. Ceci est davantage visible lorsque le couple a à faire avec les grands-parents du Sénégal, car ces derniers ont tendance à prendre les devants et à imposer leur manière de faire. Ceci est dû, comme nous l'avons vu précédemment, au style de vie communautaire dans lequel tout le monde est impliqué dans l'éducation.

« Cette attitude de ma mère envers elle [sa femme], ça a influencé quelque chose entre nous [...] ça a mis des grains de sable un peu partout, mais après on a réussi à tout balayer. » (B., homme sénégalais)

Nous pouvons donc affirmer que dès le moment où les gens se mêlent trop de l'éducation, que ce soit en Suisse ou au Sénégal, cela provoque des grincements et des tensions, car il y a une confrontation d'idées, de modes éducatifs et de manières de faire et même si les tensions sont en liens avec une personne extérieure au couple, cela provoque des tensions à l'intérieur du couple. Arrivées à un certain niveau, ces tensions peuvent détériorer la relation à plus ou moins grande échelle. C'est pourquoi, certains conjoints préfèrent prendre de la distance.

6.2.7. Les difficultés rencontrées dans l'éducation

Nous avons donc vu qu'un grand nombre de difficultés que rencontrent ces couples sont en lien avec les belles-familles. Cependant, ce ne sont pas les seuls problèmes auxquels ils sont confrontés. Certains couples ont tout de même de la peine à se souvenir des moments où il y a eu des frictions. Cela prouve que ces dernières sont peu fréquentes et peu importantes.

Avant de parler de difficultés, plusieurs personnes préfèrent parler de questionnements sur le comportement de leur conjoint. Ceux-ci induisent des discussions. Ces dernières permettent d'éviter aux couples de se fâcher, étant donné que le sujet a été posé. En effet, quand il n'y a pas de discussion, ces personnes remarquent davantage de frictions, puisqu'une incompréhension est présente entre elles. Il est donc nécessaire que chaque conjoint soit ouvert à comprendre l'autre dans sa pratique différente de la sienne. Par

conséquent, le fait que la femme connaisse le pays de son conjoint facilite cette compréhension. Le couple n'a donc pas forcément besoin de parler pour s'entendre.

Néanmoins, certains couples ne s'entendent pas sur leur manière d'éduquer. Les méthodes sont différentes entre les conjoints et ceci provoque des disputes sur la manière de procéder. Il arrive que l'un des conjoints ne prenne pas en compte et ne cautionne pas ce que l'autre fait. La situation finit par déboucher sur un conflit.

6.2.7.1. Le processus pour arriver un consensus

Comme nous le voyons, la plupart des situations peuvent s'avérer conflictuelles entre les conjoints, puisqu'il y a de grandes différences dans les influences et dans les fonctionnements de chacun. Dès lors, nous pouvons conclure que dans beaucoup de domaines, les couples évitent les conflits en trouvant une solution consensuelle plutôt qu'un véritable accord.

La stratégie principale pour arriver à un consensus est véritablement la discussion. En effet, comme déjà vu à plusieurs reprises dans cette recherche, les frictions que vivent les conjoints sont généralement dues à des incompréhensions. Le fait de parler de tout permet de les éviter avant qu'elles ne se transforment en conflits. Dans l'éducation, les explications de chaque conjoint sur la manière de procéder qu'ils ont apprise chez eux ont pour but d'améliorer les choses en faisant découvrir à l'autre un fonctionnement différent.

Plusieurs réactions sont visibles pour ce qui est des difficultés liées à des personnes extérieures au couple. Prenons l'exemple de l'implication trop importante des grands-parents : il arrive que certaines personnes, après discussion avec leur conjoint, minimisent la situation, tout en observant par la suite, avec plus de précautions, ce qui se passe réellement entre leur conjoint et leurs parents. Dès lors, ces personnes peuvent ensuite changer leur opinion au sujet de leurs propres parents et agir en connaissance de cause.

Cependant, ceci ne se passe pas toujours de la même façon. Il arrive que certaines personnes prennent beaucoup sur elles, afin de ne pas perturber leur vie de famille. En effet, une femme nous explique qu'elle et son mari ont ressenti un retour très fort du lien qu'ils avaient avec leur mère respective lors de l'arrivée des enfants. Dans ce genre de cas de figure, chacun fait des efforts pour accepter le comportement de l'autre. Dans ce sens, ils font beaucoup de sacrifices qui provoquent passablement de souffrance chez eux. D'autres préfèrent, pour leur part, s'éclipser, afin d'éviter les conflits qui éclateraient s'ils restaient.

Cette recherche de consensus s'effectue dans tous les moments de la vie quotidienne. Pour illustrer ceci, un couple parle des repas dans leur famille. Pour la femme, le repas est traditionnellement un moment d'échange qui est très important pour toute la famille. Pour l'homme en revanche, le repas est un moment pour se nourrir, il est donc pris dans le silence. Quelques tensions sont donc apparues durant les repas puisque chaque conjoint n'en avait pas la même conception. Pour trouver un équilibre au sein de la famille, chacun a dû faire des compromis, afin d'arriver à un consensus. L'homme accepte la conception suisse du repas et la femme quant à elle admet cette notion de silence et demande aux enfants de moins parler. L'un des autres couples rappelle qu'il n'est pas chose facile de reconnaître que nous avons tort, que nous avons mal fait quelque chose, mais il faut apprendre à le faire pour le bon fonctionnement du couple.

« *Tout est possible du moment où on accepte de discuter, de poser nos orgueils de l'autre côté et puis se dire que ce n'est plus toi, ni moi, mais c'est nous deux, ensemble.* » (B., homme sénégalais)

Par ailleurs, il arrive aussi que les personnes ne soient pas forcément d'accord avec les pratiques éducatives de leurs conjoints. Dans ce cas, il se peut que ces personnes les acceptent quand même, puisqu'au fond, ces pratiques visent un but précis avec lequel elles sont d'accord. Néanmoins, il se peut que ces personnes n'acceptent réellement pas la manière de procéder de leurs conjoints. Dès lors, dès le moment où le couple n'arrive pas à trouver un accord ou un consensus, la situation devient de plus en plus tendue et un conflit fermé ou ouvert survient dans leur relation.

6.3. Les représentations sociales collectives et individuelles

La manière dont les couples se perçoivent est souvent bien différente de la manière dont l'environnement les considère, d'où l'importance de se pencher sur la façon dont les conjoints se voient mutuellement, perçoivent leur couple et imaginent comment leur environnement les considère.

6.3.1. Les représentations du couple par les deux conjoints

Beaucoup de couples ont une vision très positive de leur relation. Ils ont même besoin de creuser dans leurs souvenirs pour se rappeler des événements difficiles qu'ils ont vécus. Ils voient leur relation comme étant un lieu de partage, de communication, de complicité, de richesse, tout en étant très indépendant.

« *On est très spécial nous, on est pas un couple comme les autres !* » (B., homme sénégalais)

Cet homme nous fait comprendre qu'il ressent tout de même une différence entre son propre couple et ceux qui l'entourent. En effet, il réalise qu'il y a passablement d'apports venant du Sénégal, même si la famille fonctionne relativement de la même manière que celles d'ici. Cependant, tous n'ont pas la même vision sur leur couple ou leur famille. La plupart des personnes participant à la recherche trouvent que leur famille ne se distingue pas des autres familles environnantes, même si, sûrement, les gens les voient différemment.

« *Si on parle de regard, comment les gens nous voient, je pense que les gens nous voient de manières différentes, ça c'est sûr. Mais moi en tout cas je me distingue pas d'une autre famille. [...] Je pense qu'on a les mêmes problèmes autour de l'éducation, les mêmes choses. C'est pas parce que T. est africain que ça change quelque chose en terme de famille. Mais c'est sûr que les gens, ils font la différence.* » (J., femme suisse)

Dès lors, il faut savoir mettre de côté ce que pensent les gens autour, afin de préserver un équilibre familial.

Par ailleurs, toutes les personnes participantes ont relevé que les difficultés auxquelles elles ont été confrontées les ont fait grandir et avancer :

« *On a beaucoup grandi avec ces expériences. [...] ça nous a aussi bien renforcés.* » (A., femme suisse)

Toutefois, lorsque les couples se retrouvent confrontés à des problèmes, il leur est difficile d'en parler aux gens qui les entourent ici en Suisse. Ils expliquent ce comportement par une certaine fierté à ne montrer que les bons côtés de la relation. C'est pour cela qu'ils souhaitent ne pas perdre la face. Nous nous pencherons davantage sur ce sujet dans les pages suivantes.

6.3.2. Les représentations du couple par chaque conjoint

Comme ils l'ont déjà exprimé en entretien de couple, les conjoints nous rappellent en individuel qu'ils ont la volonté de montrer qu'ils sont capables de tenir, malgré les spécificités de leur couple. Dès lors, il est important qu'ils n'aient pas honte de ce qu'ils sont. Ils s'affichent d'ailleurs en étant des couples ouverts aux autres. De plus, certains hommes se montrant très occidentalisés dans leur façon de vivre, dévoilent en même temps, de manière visible, un attachement à leur culture et à leurs croyances dans leur tenue vestimentaire, dans leur coiffure, etc.

6.3.2.1. La mixité

Au fil de cette analyse nous pouvons d'hors et déjà dire que ces couples ne se considèrent pas comme étant différents des autres de manière générale. Cependant, ils reconnaissent une certaine mixité dans quelques éléments les distinguant tout de même des autres. Ils réalisent que la société parle plus de mixité pour des couples comme eux, puisqu'ils sont visibles. Il est donc intéressant de s'arrêter sur leur propre vision de la mixité.

Pour plusieurs d'entre eux, la mixité est un mélange d'éléments différents :

« Je suis quelqu'un, tu es quelqu'un, on mixe tout ça et voilà, c'est ça la mixité. » (J., femme suisse)

Si nous partons de ce principe-là, nous pouvons dire que tout couple est mixte. Cette mixité cependant est possible à des niveaux plus grands, comme la différence de cultures, de langues, de religions, etc., mais aussi sur des niveaux plus petits, plus perceptibles entre des personnes venant de lieu culturellement plus proche.

Un homme nous explique que pour lui, la mixité est un équilibre fragile, car il y a toujours, au sein du couple, un renouvellement de questionnements qui viennent ébranler cet équilibre. C'est une balance entre deux pays, deux cultures, deux modes de fonctionnement, etc.

Un autre homme va encore plus loin dans sa définition de la mixité, puisque pour lui, il la considère comme étant la base de la vie. La mixité, c'est être capable de se mélanger, tout simplement.

6.3.2.2. La famille

La conception de la famille est aussi intéressante à aborder puisqu'elle diffère passablement d'une personne à l'autre, selon son lieu d'origine. Un homme nous l'explique :

« Là je suis entre deux cultures où on n'a pas du tout la même conception de la famille. [...] Pour nous une famille c'est un groupe de personnes, pas forcément du même sang,

ni du même village, mais avec qui on peut partager des choses profondes de la vie. » (B., homme sénégalais)

Sa femme explique que sa conception de la famille a changé avec le temps et avec les périodes passées au Sénégal. Là-bas, il est d'ailleurs possible de nommer des personnes d'une certaine manière (maman, grand-père, oncle, etc.) alors qu'il n'y a pas forcément de lien direct avec eux. Nous pouvons dès lors nous demander si c'est cette conception de la famille qui favorise le respect des personnes que nous constatons au Sénégal ou si c'est le respect des gens qui fait que les personnes ont cette conception de la famille.

Quoi qu'il en soit, la famille est sacrée pour tous ces hommes sénégalais, puisqu'elle symbolise la confiance et la complicité.

La vision de la famille en Suisse ou en Europe de manière générale est plus liée à une forme basique : papa, maman, les enfants, les grands-parents. Toutefois, cela n'exclut pas le fait qu'une famille représente avant tout la réunion d'êtres qui s'aiment. Une des femmes interrogées sur le sujet nous en donne une définition : « *La famille, c'est l'amour puissance 10.* » (J., femme suisse)

6.3.3. Les représentations du couple par l'extérieur

Comme déjà vu précédemment, l'inconnu fait peur. Il est donc normal que les gens autour de ces couples, en Suisse ou au Sénégal, aient un certain nombre de craintes les concernant.

« Il y avait forcément des choses qui faisaient peur, quand c'est un inconnu et puis, tout ce qu'on sait par rapport à l'Afrique, les musulmans... voilà. » (A., femme suisse)

En effet, il y a en Europe une vision passablement négative de l'africain migrant, ainsi que de l'Islam en général. Il est donc fréquent que ces femmes épousant des Sénégalais soient confrontées à un certain nombre de clichés et d'images négatives concernant leurs hommes.

Par ailleurs, nous retrouvons chez certains couples le souci de ce que les gens peuvent penser d'eux sur certains sujets spécifiques comme le choix de la religion par exemple. L'un des couples nous explique qu'il était très important pour eux de clarifier cette question du choix de la religion, puisqu'ils ont une famille chrétienne et une famille musulmane. Avant l'arrivée des enfants, le couple avait peur d'avoir des difficultés avec les familles dans le futur si le choix et la discussion à ce sujet restaient en suspend. De plus, ils craignaient que la société, dans laquelle ils allaient élever leurs enfants, pose trop facilement une étiquette sur eux en choisissant de leur transmettre l'Islam dès leur plus jeune âge. En effet, il y a une vision très négative de cette religion en Europe. Dès lors, ils éprouaient le besoin d'être au clair pour les autres, ainsi que pour eux.

Quoi qu'il en soit, en connaissant les personnes, les craintes tombent petit à petit, en même temps que les fausses idées et les réflexions mal placées.

6.3.3.1. Les difficultés liées à la visibilité du couple

Les couples se rendent compte que le fait d'être visible par leur différence de couleurs peut provoquer des difficultés. Cependant, le fait qu'il y ait davantage de couples mixtes actuellement diminue le nombre de remarques auxquelles ils sont exposés. La notion de

couple mixte entre de plus en plus dans la conception de la société actuelle. Il y a tout de même un regard différent lorsqu'en face, il y a une crainte de l'inconnu.

Par ailleurs, le racisme auquel peut être confrontée la personne étrangère influence la vie du couple lui-même, puisqu'il fait du mal aux deux conjoints. Nous allons le voir plus précisément dans le chapitre qui suit.

6.3.4. La personne étrangère

6.3.4.1. Son intégration

Les hommes participant à la recherche ont tous eu, à un moment donné, des difficultés plus ou moins importantes concernant leur intégration dans le pays d'accueil. Le manque de repères et de connaissances du système rend difficile ce processus. Le problème auquel sont confrontées les personnes migrantes est que nous leur demandons de se considérer du point de vue d'un autre groupement, celui du peuple suisse, dont ils ne font pas encore entièrement partie. Nous sommes toujours considérés comme étrangers dans un pays que nous ne connaissons pas.

« On parle de repères. Nous, quand on vient ici on n'a pas de repères, comme vous quand vous arrivez là-bas vous n'avez pas de repères parce qu'on n'a pas les mêmes supports. » (B., homme sénégalais)

De plus, certains hommes confient qu'en plus de ce manque de repères, ils leur étaient difficiles au début de s'acclimater étant donné qu'ils n'avaient pas forcément de travail, voire de formation.

La grande similitude des situations de cette recherche est que ces trois hommes ont tous été confrontés à des problèmes de racisme dans le cadre du travail. Ils ont tous, à un moment donné, ressenti un manque de reconnaissance de leurs compétences.

« J'avais l'impression de prouver deux fois plus que je faisais très bien... euh, l'impression de chaque fois, beaucoup dire pour me faire comprendre. » (T., homme venant du Sénégal)

Au travail en effet, les trois hommes ont été confrontés à beaucoup de préjugés sur les Africains : ils sont fainéants, ils ne savent pas travailler, ils n'ont pas d'idées etc. Toutes ces fausses images sur la personne africaine existent, car pour « justifier qu'elle représente un danger, nous bâtissons une théorie, une idéologie du stigmaté, qui sert aussi parfois à rationaliser une animosité fondée sur d'autres différences, de classe, par exemple. » (GOFFMAN E., 1975, p. 15) Dans ce sens, la réussite au travail de certains hommes de la recherche énervait leurs collègues, puisque cela ne cadrait pas avec l'image qu'ils se faisaient d'eux. Dès lors, cette situation les poussait à faire encore plus de remarques désobligeantes. Par ailleurs, ces préjugés ont aussi été remarqués, dans certains cas, dans un entourage plus proche, en dehors du travail. De ce fait, être constamment entouré de ce genre de personnes ne fait que renforcer le mépris de soi-même, ainsi que la rupture entre soi et ce qu'on exige de soi.

En effet, en migrant, l'individu ne se retrouve que tardivement stigmatisé dans sa vie, il se retrouve à réviser de manière radicale l'idée qu'il se faisait de son passé. « Cet individu a tout appris du normal et du stigmatisé bien avant d'être contraint de se voir comme lui-

même déficient. On peut donc supposer qu'il lui est particulièrement difficile de se réidentifier, et qu'il risque fort d'aller jusqu'à la réprobation de lui-même. » (GOFFMAN E., 1975, p. 48)

La situation est délicate aussi pour les personnes socialisées au sein d'une communauté étrangère, tel que les hommes de cette recherche, puisqu'ils doivent apprendre, dans leur société d'accueil, une autre manière d'être qui est, pour la population de cette société, la seule juste et la seule réelle.

Parfois, il arrive que ces situations soient très difficiles à gérer pour ces hommes migrants, ne cachant pas leur déception quand à la grande confusion qu'il y a actuellement en Suisse entre les termes « assimilation et intégration ». En effet, le processus d'intégration, étant normalement effectué par les deux partis, s'avère être plus unilatéral que ce que nous pourrions penser.

« Et ne me chantez pas l'intégration, ça c'est un vilain concept qui arrange juste ceux qui le disent. » (P., homme sénégalais)

Quoi qu'il en soit, ces hommes sont d'accord sur les rôles prédominants du caractère, de la confiance et de l'estime de soi lorsqu'ils sont confrontés à de telles situations. En voulant à tout prix tenir la tête haute devant les autres, la personne stigmatisée risque de perdre totalement confiance en elle. De plus, pour lutter contre le racisme, il est utile pour ces hommes d'avoir la volonté de montrer aux gens qui les discréditent qu'ils peuvent se retrouver sur certaines choses, malgré leurs différences. « C'est un fait qu'un individu disposé à admettre qu'il possède un stigmate (parce que celui-ci est connu de tous ou immédiatement visible) peut néanmoins faire tous ses efforts pour l'empêcher de trop s'imposer. Son but est alors de réduire les tensions, autrement dit, d'aider les autres et lui-même à détourner l'attention furtive qu'ils portent au stigmate et, par là, à s'engager spontanément dans le contenu officiel de l'interaction. » (GOFFMAN E., 1975, p. 123)

6.3.4.2. La représentation de la personne étrangère par le conjoint suisse

Il arrive que les épouses de ces hommes migrants aient une vision changeante de leur mari. Nonobstant le fait qu'elles les considèrent comme étant semblables à elles, il se peut que certains doutes concernant l'image que ces femmes se font d'eux surviennent selon les situations. En effet, une femme explique que durant la période où son mari a souffert de racisme dans le cadre du travail, elle a commencé à se demander si réellement il était capable, si sa vision de lui était juste, etc. En tant que couple mixte, les conjoints souhaitent garder la face devant les personnes environnantes. Pour cela, il arrive que la femme ferme les yeux sur la réelle souffrance de son conjoint, puisqu'elle ne souhaite pas que leur entourage sache qu'ils ont des difficultés.

Cette crainte de la vision que pourrait avoir l'environnement sur eux met une certaine pression sur la femme qui, inconsciemment va faire de même sur son mari, le risque étant de minimiser ce que ce dernier vit.

Une autre femme quant à elle explique que son mari a souvent été confronté à des malentendus dans le cadre du travail. Il trouvait inadmissibles certaines remarques de ses collègues qui sont plutôt banales en Suisse, alors qu'au Sénégal, elles ne seraient pas vues de cette manière-là.

« Le fait de ne pas connaître la culture entre guillemets, les gens, des fois ben voilà, il avait peut-être tendance à prendre mal une remarque qui est quelque chose qui se dit de manière assez banale sur un chantier ici. » (J., femme suisse)

Ces situations difficiles ont donc passablement d'influence sur la vie familiale, puisqu'elles induisent beaucoup de discussions entre les conjoints. D'autre part, elles sont lourdes à porter et elles modifient les envies et les activités de la personne principalement concernée. Il est donc nécessaire pour les femmes de faire preuve de patience et de soutien vis-à-vis de leur mari.

6.3.4.3. La représentation de la personne étrangère par l'extérieur

« Dans les situations sociales où se trouve un individu dont on sait ou dont on voit qu'il est affligé d'un stigmat, nous risquons de nous livrer à des catégorisations déplacées et, en outre, de partager avec lui un sentiment de malaise. » (GOFFMAN E., 1975, p. 31-32)

En effet, ceci revient à dire que ce que nous ne connaissons pas réellement nous fait peur. C'est par méconnaissance que les gens sont méchants. Pour remédier à cela, il faut les aider à se comporter correctement, ceci en évitant de leur retourner leurs commentaires et remarques, mais en y prêtant aucune attention, ou bien en s'efforçant « avec sympathie de rééduquer son offenseur en lui démontrant point par point, tranquillement et avec tact, qu'en dépit des apparences il est lui aussi au plus profond un être parfaitement humain. » (GOFFMAN E., 1975, p. 138)

Face à des personnes ayant de la peine à oublier son stigmat, l'individu se doit d'être persévérant, en réduisant lui-même la tension entre eux. C'est en montrant qu'il sait se détacher de son état en le verbalisant qu'il arrivera à créer un lien plus sain. Dans tous ces cas, c'est bien la personne stigmatisée qui vient en aide aux autres, afin que ceux-ci diminuent leurs appréhensions, changeant ainsi leurs visions.

Si l'individu affirme qu'il assume pleinement sa différence, il est aussi plus aisé pour les autres de se sentir à l'aise face à lui. « On dit souvent qu'il a du caractère ou bien qu'il possède une profonde philosophie de l'existence, affirmations dont la seule raison est peut-être que nous, les normaux, dans nos arrière-pensées, voulons une explication facile de ce qui le fait agir ainsi. » (GOFFMAN E., 1975, p. 144)

Lors de situations où, dans notre cas, la personne migrante se retrouve confrontée à des problèmes de racisme au travail, la société voudrait, de manière inconsciente et indirecte, que cette personne accepte ses conditions « en remerciement naturel d'une tolérance première que nous ne lui avons jamais tout à fait accordée. Ainsi, une acceptation fantôme est à la base d'une normalité fantôme. » (GOFFMAN E., 1975, p. 145)

De ce fait, si le souhait de la personne est de vivre comme tout le monde en étant acceptée pour ce qu'elle est, c'est très souvent en faisant comme si la soi-disant acceptation des gens était pleine et entière. Ceci va lui permettre d'accroître au maximum le degré de leur tolérance à son égard.

Nous pouvons donc dire que ce qui caractérise au mieux la situation d'une personne stigmatisée dans la vie est l'acceptation. L'acceptation personnelle de ce que nous sommes et l'acceptation de soi par les autres.

Par ailleurs, les stigmates tribaux tels que la race, la religion et la nationalité se transmettent au fil des générations et touchent alors aussi les enfants de ces couples mixtes. Ainsi, pour éviter que ce racisme auquel ces hommes ont été confrontés ne touche leurs enfants, ils essaient au mieux de leur transmettre une belle vision de ce qu'ils sont, pour qu'ils l'acceptent et en soient fiers.

Pour finir, l'être stigmatisé ne l'est pas forcément dans toutes ses relations sociales, d'où l'importance de ne pas imaginer un continuum de relations. Au contraire, sa réalité sociale se divise en de nombreuses catégories – travail, voisinage, famille, rues, relations de pures utilités, etc. – caractérisées par différentes manières de réagir selon la représentation qu'ont les personnes en relation avec la personne stigmatisée.

6.4. La gestion de conflit

6.4.1. Le processus de gestion de conflit

Lorsqu'un sujet dérange, chaque couple a une manière différente de procéder. Cette façon de fonctionner varie d'un conjoint à l'autre. D'ailleurs, la plupart relève qu'au sein de leur propre couple, chacun a dû changer sa manière de faire, afin d'arriver à un mode de fonctionnement consensuel, donc acceptée de tous.

« J'ai pris beaucoup de recul dans tout ça, et puis posé mon orgueil d'homme de côté. »
(B., homme sénégalais)

Un couple explique que l'élément primordial dans leur gestion de conflit est de prendre un moment pour discuter et poser les choses. En effet, les deux partenaires ont besoin de se laisser un moment pour réfléchir, afin de revenir sur le sujet dans un moment calme et opportun.

« Je vais jamais rester avec un truc sans parler. » (B., homme sénégalais)

Le fait de prendre du temps avant de poser les éléments conflictuels empêche les conjoints de se fâcher, d'hausser le ton, de laisser la situation s'envenimer ou d'en arriver à la violence. Dans ce couple, l'homme et la femme n'ont pas tout à fait la même façon d'aborder les sujets conflictuels, mais au fil du temps ils ont réussi à trouver un terrain d'entente qui se trouve d'ailleurs dans la discussion :

« C'est de la négociation permanente ! [...] Chacun est attentif à l'autre pour, au fond, qu'on soit pas trop frustré de ne pas pouvoir faire ça ou ça. » (A., femme suisse)

Un autre couple quant à lui ressent aussi ce besoin de réfléchir, mais les conjoints n'ont pas forcément besoin de revenir sur le sujet conflictuel. Cet évitement du conflit peut être expliqué par une absence de terrain d'entente. En d'autres termes, lorsque nous évitons la dispute, celle-ci « n'existe plus ». Toutefois, pour arriver à cet arrangement-là, le couple a mis en place un système de validation de l'opinion de l'autre. De ce fait, les éléments principaux de leur gestion de conflit sont de se laisser du temps pour réfléchir et d'accepter les points de vue de l'autre.

Comme dit précédemment, les conjoints sont conscients d'avoir changé leur mode de fonctionnement personnel pour le bien de leur relation. Dans ce sens, l'homme de ce couple est tout à fait conscient que sa femme a, comme lui, beaucoup changé dans sa manière de procéder. Elle se rend d'ailleurs compte que si elle intervient directement sur

le moment, il le prendra mal et ceci va déboucher sur une dispute. Dès lors, elle préférera parfois attendre que son mari soit tranquille pour lui parler de ce qui ne lui plaît pas ou simplement de céder et ne plus revenir sur le sujet.

Ce choix du moment adéquat pour parler du conflit, nous le retrouvons chez un autre couple. Celui-ci a aussi besoin de régler rapidement les sujets dérangeants, tout en choisissant le bon moment pour le faire, afin d'apaiser les tensions. D'ailleurs ce sont les éléments primordiaux de leur fonctionnement :

« Ne pas montrer nos faiblesses devant les enfants. Quand on règle nos problèmes par exemple... Quand on règle leurs problèmes aussi et quand on veut régler leurs problèmes, de ne pas le faire devant eux, pour moi c'est ça qui est le plus important. » (T., homme venant du Sénégal)

« On a jamais eu vraiment de conflit qui durait ou perdurait comme ça dans le temps. Je pense si tu règles les choses assez vite, ben tu passes à autre chose et puis voilà. » (J., femme suisse)

Leurs manières de fonctionner sont en lien avec ce qu'ils ont vu chez leurs parents lorsqu'ils étaient enfants. De ce fait, ils ont pris l'habitude de régler les problèmes en douceur. L'homme avait tendance, avant, à utiliser la négociation pour régler les conflits, mais par la suite, il a passablement lâché prise sur de nombreux sujets. La négociation est donc moins présente actuellement. Ceci s'explique aussi par le fait qu'il a plutôt tendance à se taire et ne pas dire directement ce qu'il pense. En effet, dans ce couple, c'est d'avantage la femme qui aborde la discussion lorsque quelque chose ne va pas.

6.4.2. Les spécificités des couples mixtes

Un couple mixte, tout les sépare. Les conjoints n'ont pas la même compréhension, la même manière de parler. *« Donc il y a un décalage au niveau de la compréhension des choses. »* (P., homme sénégalais)

Les problèmes rencontrés sont donc souvent dus aux façons d'écouter et de s'exprimer qui ne sont pas les mêmes, mais aussi à la mauvaise compréhension de part et d'autre des différentes manières de fonctionner.

« Quand tu n'écoutes pas, comment veux-tu bien comprendre ce qu'on te dit ? » (T., homme venant du Sénégal)

« Il lui a fallu du temps pour bien comprendre comment fonctionnaient les personnes ici. [...] maintenant on a pu s'équilibrer. » (A., femme suisse)

Par ailleurs, plusieurs éléments culturels sont à la base de différentes frictions au sein des couples mixtes. En effet, la gestion du temps, le fait d'être souvent loin de la maison ou encore le fait d'être totalement présent avec d'autres personnes sollicitant le couple sont des éléments courants au Sénégal, mais qui ne sont pas forcément adéquats et acceptables dans le rythme de vie en Suisse. De plus, par les nombreuses différences entre les conjoints, il arrive, comme vu précédemment, que le conjoint étranger puisse être confronté à des difficultés avec sa belle-famille. Ces nombreux éléments entravent le bon fonctionnement du couple et de la famille.

De ce fait, que faire pour pouvoir garder un équilibre ? De manière générale, nous pouvons dire que ces couples utilisent deux stratégies, qui sont :

- La discussion, qui peut, dans certains cas, devenir une négociation perpétuelle
- Le lâcher prise

Le résultat de ces deux modes de fonctionnement est au fond le même puisqu'ils permettent de garder en place cet équilibre fragile qui caractérise ces couples mixtes.

6.4.3. L'aide extérieure

Au terme de cette recherche, nous pouvons voir que la plupart de ces couples sont tout de même sensibles au regard que peut porter l'environnement sur eux. En effet, étant donné que les représentations sociales extérieures peuvent influencer à plus ou moins grande échelle le fonctionnement du couple, nous retrouvons chez eux une volonté de ne pas montrer ce qui ne marche pas chez eux.

« J'avais tellement de soucis de ce qu'ils allaient penser de lui, j'avais pas du tout envie qu'ils voient ses faiblesses et les choses qui jouaient pas de son côté. » (A., femme suisse)

« Moi j'aime pas trop discuter de ça. Enfin, je préfère réfléchir moi-même. » (E., femme suisse)

« C'est elle mon psy, c'est moi son psy. » (T., homme venant du Sénégal)

Cette fierté de montrer qu'il est possible de vivre en couple mixte pousse les conjoints à ne pas montrer leurs faiblesses, afin que l'image qu'ils ont construite de leur couple et qu'ils exposent ne change pas. Il est donc rare qu'ils partagent leurs problèmes avec des personnes vivant dans l'environnement proche.

6.4.3.1. Vers qui se tourner ?

Les différentes personnes sont tout de même conscientes qu'elles ne peuvent pas simplement se baser sur leur pensée personnelle si elles sont confrontées à une difficulté au sein de leur couple. Il est alors intéressant d'observer vers qui se tournerait les conjoints s'ils avaient vraiment besoin de l'apport d'une personne à l'extérieur du couple. Les résultats sont surprenants, puisque pour la plupart, ils se tourneraient davantage vers les familles sénégalaises plutôt que vers les familles ou les personnes proches en Suisse.

« Je pense même que je me tournerais vers la famille là-bas plutôt que ma propre famille, parce que j'aurais pas envie qu'ils voient qu'on a vraiment des failles ou des trucs qui vont pas. » (A., femme suisse)

Ceci s'explique à nouveau par une notion culturelle : au Sénégal, le couple ne reste jamais seul avec un problème. Il y a toujours des personnes, pas forcément formées, mais disponibles pour aider les partenaires à venir à bout d'une situation conflictuelle. Ces personnes peuvent être des vieux du village qui apporteraient une autre compréhension de la situation ou des proches de la famille qui sont des personnes qui connaissent le mieux l'homme puisqu'ils l'ont vu grandir et évoluer.

6.4.3.2. L'aide professionnelle

Le dernier thème abordé en entretien était celui de l'aide professionnelle. Tous les participants sont d'accord sur l'utilité de l'aide par des personnes formées, puisque ce sont des intermédiaires quand les partenaires ne savent pas ou plus s'exprimer, se comprendre ou s'écouter. Cependant : « *Il faut que ça convienne aux deux.* » (E., femme suisse) Le risque étant sinon que la démarche n'aboutisse à rien de constructif.

Les problèmes qui peuvent pousser ces couples à consulter un professionnel sont de plusieurs ordres : problèmes d'éducation, relationnels, sexuels, de gestion du budget, etc. Ils sont d'ailleurs ouverts à l'idée de demander une aide professionnelle si, un jour, cela s'avère nécessaire.

Suite aux entretiens, il a été possible de répertorier un certain nombre d'éléments qui constituent l'apport d'un professionnel dans les situations conflictuelles des couples. Premièrement, ce dernier dispose d'une formation, ce qui lui permet d'avoir des outils pour poser les bonnes questions, pour savoir les structurer et mener la discussion.

De plus, le fait d'avoir un regard extérieur sur la situation permet aux couples une certaine prise de recul leur permettant de mieux réfléchir sur le sujet. Par ailleurs, le fait d'avoir quelqu'un réussissant à cerner correctement la problématique aidera les conjoints à décortiquer les éléments, afin de les amener à se comprendre mutuellement.

D'autre part, les conjoints sont très sensibles à cette notion de neutralité du professionnel qui ne porte pas de jugement, contrairement à ce que pourraient faire certaines personnes proches du couple.

Enfin, le professionnel offre une validation des opinions de chacun et, ainsi, permet d'ouvrir une voie sur d'autres manières d'appréhender la situation.

6.5. La conclusion de l'analyse et le retour sur les objectifs de recherche

Cette recherche sur le terrain a permis de mettre en lumière un certain nombre d'éléments communs aux différents couples mixtes sénégalais-suisse de cette recherche. En premier lieu, il est nécessaire de rappeler que ces hommes sont venus en Suisse, afin de vivre avec leurs femmes et fonder une famille. Ils n'avaient pas forcément, avant cela, envie de migrer vers l'Europe. Cet élément est important pour la suite, puisqu'il permet de comprendre que malgré les différentes difficultés qu'ils rencontrent, les éléments qui leur permettent tenir le coup et qui les motivent à continuer leur vie ici sont bien l'essence même de leur voyage : leur femme et leur famille.

Au fil des pages, nous avons abordé les thèmes de la transmission, de l'éducation, des représentations sociales et de la gestion de conflit. Ceci permet d'observer qu'une partie des idées préconçues sur les couples mixtes ne sont pas toujours vraies dans la réalité, alors que ce sont plutôt d'autres éléments qui caractérisent ces couples.

Le sujet de la transmission est en général abordé de manière assez naturelle par des discussions entre les conjoints. Nous avons pu nous apercevoir que la transmission était grandement influencée par le contexte de vie. En effet, vivre en Europe ou en Afrique modifie tout de même les apports que les parents peuvent transmettre à leurs enfants. Cependant, ces parents souhaitent inculquer simultanément leurs deux cultures et, étant

donné l'influence du contexte de vie, ils souhaitent mettre l'accent sur ce qui les rassemble, en allant vers l'essentiel. Pour le faire, ils laissent les portes d'accès aux deux cultures ouvertes, afin de leur faire connaître les différences, mais aussi les ressemblances qu'il y a entre les deux.

Le rapprochement de la culture d'origine à l'arrivée des enfants est davantage perçu chez les hommes sénégalais, plutôt que chez leurs femmes suisses, puisqu'ils vont élever leurs enfants dans un contexte de vie différent de celui dans lequel ils ont grandi. Ce manque de repères dans le pays d'accueil favorise un retour aux sources.

D'autre part, tous ces couples se réunissent sur l'envie de transmettre à leurs enfants la connaissance de l'Afrique et de son mode de vie. Ceci a pour but d'aller au-delà des clichés sur le Sénégal comme étant simplement un pays de vacances, mais aussi pour que les enfants aient conscience de leurs racines et de leurs origines. Les parents souhaitent aussi leur transmettre leur intérêt pour la nature et le retour à une vie plus simple, tout en intégrant les richesses qu'il y a aussi en Suisse. Les conjoints se retrouvent d'ailleurs sur des valeurs communes, malgré qu'ils aient eu des éducations différentes. C'est sur elles qu'ils se sont construits, qu'ils ont conçu leur relation et qu'ils souhaiteraient élever leurs enfants.

Les choix des marqueurs identitaires quant à eux se font de manière assez naturelle et différée dans le temps. Pour ce qui est du choix du prénom, chaque couple a sa manière de procéder. Les prénoms sont, pour la plupart, à consonance étrangère et plusieurs d'entre eux sont suivis d'un deuxième dans la tradition sénégalaise. De plus, les hommes ont la volonté de transmettre une autre langue à leurs enfants. Cependant, la mise en pratique n'est pas toujours adéquate chez tout le monde. Par ailleurs, le choix de la religion diffère selon les couples. Nous avons tout de même pu remarquer qu'une discussion est importante sur ce sujet si la religion est un élément important pour chaque conjoint, pour l'un des conjoints ou pour le fondement du couple. Tous se retrouvent sur le principe de la liberté de choix laissée aux enfants. La religion n'est donc pas forcément un sujet conflictuel dans les couples mixtes étant donné que les conjoints se retrouvent sur ce dernier principe abordé qui est central pour eux.

Le thème de la transmission ne provoque donc pas forcément de difficultés au sein des couples mixtes. Ceci est dû au fait que les conjoints souhaitent chacun transmettre des éléments de leur propre culture, tout en respectant les envies de transmission de l'autre. Néanmoins, ces différentes envies peuvent induire des questionnements entre les conjoints. En effet, ce qui peut poser problème dans ce type de couple, c'est la peur de l'inconnu, provoquant ainsi ces questionnements. Grâce à la discussion, les conjoints accèdent à une meilleure compréhension de l'autre et c'est cette compréhension qui permet d'éviter les conflits. Le risque toutefois est qu'une personne cède lorsqu'elle voit son conjoint camper sur ses positions. Dès lors, en cédant, elle évite « superficiellement » le conflit.

Dans l'éducation, tous les couples de cette recherche ont la volonté de faire cohabiter leurs cultures au quotidien, même si celui-ci est influencé par le lieu de vie. Nous retrouvons aussi un grand partage des tâches éducatives au sein de ces couples, par rapport à ce que nous pourrions penser : dans la société patriarcale du Sénégal, il est coutume que la femme effectue toutes les tâches à la maison. Cependant, les hommes

participant à la recherche ont tous appris, étant enfant, à faire ce qu'une femme exécute dans une maison. Actuellement, la seule contrainte à leur engagement dans les tâches familiales reste le travail. Ils ont, dès lors, moins de temps à consacrer à leurs enfants.

Toutes ces personnes ressentent l'influence de leur propre éducation dans celle qu'elles transmettent à leurs enfants. Ceci est tout à fait légitime étant donné que c'est en elle que se situent leurs repères. Toutefois, les conjoints ressentent cette influence de manière générale et non de manière spécifique pour certains sujets, car il n'est pas forcément possible de fonctionner de telle ou telle façon selon le contexte de vie dans lequel se trouve la famille.

Cette influence du contexte de vie sur le fonctionnement de la famille est d'ailleurs très présente. Lorsque les couples réfléchissent à ce qui serait différent s'ils vivaient actuellement au Sénégal, il y a tout de même, comme nous l'avons vu, passablement d'éléments qui ressortent. Le Sénégal est une bonne source d'inspiration pour ce qui est de l'éducation, mais il y a quand même des éléments difficilement abordables et intégrables dans l'éducation en Suisse.

Par ailleurs, nous avons pu remarquer un certain nombre de problèmes entre les couples et les personnes intervenant de manière un peu trop prononcée dans l'éducation des enfants. Ces difficultés avec des personnes extérieures ont une pression négative sur le bon fonctionnement du couple. De ce fait, au vu des différentes influences et manières de fonctionner entre les conjoints dans beaucoup de domaines, plutôt que de trouver un véritable accord, les couples recherchent une solution consensuelle pour venir à bout ou pour éviter les conflits. Ceci est donc fait par la discussion.

C'est au sujet des représentations sociales qu'un grand nombre de découvertes ont été faites. Les représentations extérieures du couple et de la personne étrangère sont très différentes des représentations à l'intérieur du couple. En effet, la plupart des conjoints considèrent leur union comme étant identique à n'importe quelle autre union environnante. Cependant, à l'extérieur du couple sont véhiculés passablement de préjugés sur les Africains, ce qui induit un certain nombre de fausses idées sur ces couples mixtes soi-disant voués à l'échec. De plus, une mauvaise image de l'Islam est présente au sein de la population suisse, ce qui n'aide en rien certains conjoints.

Tous ces préjugés, ces idées préconçues, ce racisme ordinaire etc. sont en lien avec cette peur de l'inconnu qui caractérise tout être humain. « Pour comprendre la différence, ce n'est pas le différent qu'il convient de regarder, mais bien l'ordinaire. » (GOFFMAN E., 1975, p. 150) Cependant, tous les individus ne sont pas capables de distinguer ce qui les différencie des autres. N'ayant pas cette compréhension, ils restent dans cette crainte de l'inconnu. Le problème de ces visions, paroles et actes est qu'ils influencent négativement le fonctionnement des couples. Leurs effets se retrouvent dans la baisse de l'estime de soi des hommes stigmatisés et dans la vie familiale en général.

Les effets que peuvent avoir sur ces couples les représentations sociales de l'extérieur sont assez importants et c'est entre autre pour cela que les conjoints sont moins ouverts à parler de leurs problèmes à des proches en Suisse.

Enfin, dans la gestion de conflit, chaque couple a sa manière de procéder. Pourtant, nous pouvons observer que tous les conjoints ont un peu modifié leur propre manière de faire, afin d'arriver à un mode de fonctionnement consensuel dans la gestion de conflit.

Les éléments qui ressortent tout de même de ces modes de fonctionnement consensuels sont :

- Le fait de prendre du temps pour discuter et poser les différents points de vue
- La validation des opinions et positions de l'autre
- Le lâcher prise

Nous retrouvons ces trois éléments chez les couples interrogés. En effet, ce sont des stratégies qu'ils mettent en place, afin de gérer au mieux les sujets difficiles entre eux.

Pour finir, tous sont ouverts à l'idée de consulter un professionnel si leur situation conflictuelle ne se démêle pas et s'ils ont la volonté de sauver leur couple. Au Sénégal, il est fréquent que les conjoints se retrouvant dans une impasse aillent voir certaines personnes, afin d'avoir une autre compréhension de leur situation. Dès lors, hommes et femmes ont connaissance dans les deux pays des aides possibles et sont prêts à les utiliser s'ils n'arrivent plus à gérer seuls leurs conflits.

6.5.1. Le retour sur les objectifs de recherche

Cette recherche a permis de comprendre les dynamiques relationnelles et de transmission au sein des couples mixtes. La mixité de ces derniers est visible sur des niveaux différents. Ceci peut nous laisser penser qu'ils sont, en quelque sorte, plus facilement voués à l'échec que d'autres couples. Cependant, nous réalisons qu'en instaurant une communication pointue sur tout ce qui peut se passer au sein du couple ou de la famille, il est possible de pallier à toutes ces différences de repères, d'influences et de fonctionnements qui peuvent, il est clair, induire des difficultés si elles ne sont pas comprises.

Par ailleurs, nous découvrons qu'il n'y a pas forcément de domaines précis de la vie de parents où la rencontre des deux cultures devient problématique. Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, c'est l'inconnu qui induit des craintes légitimes chez tous les êtres humains. Dès le moment où ces peurs peuvent être communiquées et que les situations posant des questionnements sont expliquées, il y a moins de possibilités de déboucher sur un conflit. En effet, il existe dans ces couples un très grand respect de l'autre et, dès le moment où il y a de la compréhension sur ce que fait l'un des conjoints, il y a en général l'acceptation de la part de l'autre.

Cependant, il arrive que des personnes restent sur leurs positions concernant certains sujets ou encore que l'incompréhension soit présente dans certaines situations n'étant pas expliquées. Dès lors, s'il n'y a pas de discussion explicite sur le sujet, cela peut induire des tensions entre les conjoints débouchant, à la longue, sur un conflit.

Malgré le peu de domaines de la vie de parents pouvant être définis comme problématiques, nous constatons que dans la plupart des cas, les conflits au sein des couples mixtes surgissent après des relations difficiles avec des personnes de l'extérieur. En effet, l'acceptation de la personne étrangère n'est pas encore simple dans notre région et elle reste l'objet de brimades. Dans ce sens, le couple mixte est lui aussi exposé à ce

genre de comportement venant de leur environnement et, bien entendu, ces problématiques influencent plus ou moins fortement la vie du couple et de la famille.

Par conséquent, nous pouvons dire que les couples mixtes adoptent, pour gérer les conflits, des moyens assez similaires à n'importe quels autres couples. Cependant, il est primordial, pour eux, d'adopter certaines stratégies spécifiques, étant donné qu'une partie des problèmes auxquels ils sont confrontés sont dus :

- à des façons d'écouter et de s'exprimer qui diffèrent d'un conjoint à l'autre,
- à des éléments et des habitudes culturelles gardées par les hommes sénégalais qui sont difficilement transposable dans un mode de vie en Suisse.

Comme nous l'avons vu précédemment, les conjoints se doivent de trouver un mode de fonctionnement consensuel dans lequel ils puissent soit discuter et négocier, soit valider les opinions de l'autre et lâcher prise.

Enfin, nous avons pu découvrir, au niveau théorique, les outils d'interventions, mais aussi les réseaux déjà existants pour les couples en difficultés. En effet, l'offre d'aide professionnelle est large et variée. Le SIPE par exemple, propose des consultations conjugales pouvant, si besoin, réorienter le couple plus spécifiquement selon les problématiques. Les conseillers conjugaux, les différents thérapeutes, ainsi que les réseaux de médiation sont assez faciles d'accès pour les couples ayant des difficultés. Toutefois, il est important que le professionnel choisi convienne aux deux participants, car c'est grâce à cela qu'un couple peut commencer à travailler ensemble pour un avenir commun.

7. Les pistes d'action

Cette thématique des couples mixtes étant très vaste, il est donc possible pour les travailleurs sociaux d'agir sur différents niveaux. Cependant, ces pistes d'action ne sont pas directement spécifiques au champ du travail social, car il est parfois nécessaire d'avoir des formations complémentaires pour pouvoir mener au mieux certaines actions.

L'intervention du professionnel peut s'effectuer sur trois niveaux :

- **Au niveau individuel**, puisqu'il est possible que certaines personnes souhaitent cheminer individuellement, afin de comprendre davantage leur mode de fonctionnement personnel, ainsi que ceux des gens qui les entourent.
- **Au niveau du couple**, pour ce qui est de la communication et de la gestion de conflit entre les conjoints.
- **Au niveau sociétal**, étant donné que nous avons pu remarquer qu'il reste un grand travail à exécuter sur les représentations sociales présentes actuellement au sein de notre population.

Comme nous l'avons donc déjà vu à plusieurs reprises, l'intervention se situe soit dans le domaine des représentations sociales, soit dans celui de la gestion de conflit dans ces couples, en prenant compte de l'aspect culturel de ces derniers.

7.1. Les représentations sociales

Cette recherche a permis de mettre en lumière le gros travail qu'il reste à faire sur les représentations sociales de ces couples mixtes et des personnes étrangères en général. Dans ce sens, il serait intéressant de pouvoir travailler sur la valorisation des communautés migrantes, car elles amènent beaucoup de confusion au niveau sociétal actuellement, ainsi que sur la valorisation du concept de mixité. En effet, ces couples sont souvent dépourvus face aux difficultés liées au racisme et à l'intégration.

Ce domaine des représentations sociales est vaste et nécessite de diriger l'intervention du travailleur social sur de petits « événements-clés ». Ce travail peut être effectué dans différents milieux.

Premièrement, l'intervention peut se dérouler directement dans le cadre scolaire. N'oublions pas que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Dans ce sens, en axant l'intervention sur la jeunesse, il y a plus de chance de faire évoluer les mentalités et, ainsi, changer petit à petit les représentations. L'idée serait que ces interventions se déroulent sur le long terme, afin qu'il y ait plus d'impact. Elles pourraient se décliner en différents projets menés avec des communautés migrantes par exemple, ou des activités pratiques de sensibilisation sur le racisme, l'intégration et l'interculturalité. De plus, il est aussi primordial d'aborder à l'école les différentes croyances et religions. Il est vrai qu'un premier travail est déjà en route sur ce sujet-là, mais nous avons pu voir qu'il ne satisfait pas forcément tout le monde.

D'autre part, dans les milieux institutionnels accueillant des enfants, il est aussi possible pour les professionnels d'aborder des thématiques en proposant des activités et des projets qui leur permettraient d'être intégrés aux journées pour l'intégration, aux semaines contre le racisme, etc. Ces journées thématiques permettent aussi aux centres de loisirs par exemple, d'intégrer des projets élaborés avec des jeunes, l'essentiel étant de partir de

ce qui rapproche les gens, avant de découvrir le reste. Toutefois, le problème de ces journées reste l'impact qu'elles ont. En effet, de manière générale, les personnes participant à ces journées sont déjà convaincues. L'idéal serait donc de pouvoir toucher d'autres personnes, dans d'autres contextes : des événements culturels, des festivals, des marchés, des flash mob, etc.

Par ailleurs, dans les services sociaux, les professionnels sont aussi bien placés pour aborder ces thèmes avec leurs bénéficiaires. Pour finir, au niveau étatique, il serait intéressant de se pencher réellement sur ce concept d'intégration. Prôné dans ce pays, il est, au fond, assez régulièrement confondu avec le concept d'assimilation. Il est donc important qu'une réflexion soit faite, afin de pouvoir être clair dans ce que la société exige et ce qui est véritablement octroyé aux personnes étrangères venant s'établir en Suisse.

7.2. La gestion de conflit dans les familles métisses

Comme vu précédemment, les mélanges des différentes références culturelles peuvent générer entre les conjoints des difficultés. Celles-ci sont dues à des méconnaissances des pratiques de l'autre, au manque de dialogue, au refus du compromis, mais aussi aux interventions trop prononcées de tiers.

En tant que travailleurs sociaux, plusieurs champs d'action sont possibles. Premièrement, dans les services sociaux, où ce genre de problématiques peuvent ressortir dans les discussions, mais aussi lorsque des structures comme l'AEMO interviennent dans des familles mixtes ayant des difficultés concernant l'éducation. Par ailleurs, en milieu institutionnel, lorsque des enfants issus de couples mixtes sont placés, il est possible d'aborder ces thèmes en réunion de parents, synthèses, etc. Les professionnels peuvent aussi rediriger les couples vers des personnes plus compétentes, si nécessaire.

Cependant, il arrive que dans certaines institutions, il n'est pas possible pour les professionnels d'intervenir auprès des couples, puisqu'ils ne disposent pas du mandat nécessaire. De plus, pour effectuer un travail plus en profondeur avec les couples, il est indispensable pour les travailleurs sociaux d'avoir des formations complémentaires.

Après certaines formations en accompagnement de couple, en communication non-violente, en médiation, il est possible pour les travailleurs sociaux, d'offrir un suivi plus adéquat aux couples preneurs.

Enfin, au niveau de la formation en Travail Social, il serait nécessaire de développer davantage le domaine de la gestion de conflit, car c'est un élément indispensable dans tous les champs d'action des travailleurs sociaux. De plus, certains modules pourraient aussi être davantage axés sur les représentations sociales liées à cette diversité culturelle et une meilleure connaissance des réseaux d'aides déjà existants pour les couples seraient un outil supplémentaire pour les travailleurs sociaux se lançant dans leur nouvelle vie professionnelle.

8. Bilan de recherche

8.1. Les découvertes principales

Les découvertes faites durant cette recherche sont nombreuses. En effet, lorsque nous nous attardons plus spécifiquement sur un sujet, il est normal d'apprendre davantage de choses. La première à relever est sans aucun doute ce concept de mixité qui est, au fond, une notion à multiples facettes. La mixité n'est de loin pas une science exacte. Elle fait d'ailleurs l'objet de nombreuses définitions et visions qui diffèrent passablement les unes des autres. De ce fait, nous pouvons attester que les représentations sociales de l'extérieur ne sont pas les mêmes que les représentations sociales qu'ont les conjoints d'eux-mêmes. La plupart souhaite que leur union soit considérée comme n'importe quelle autre, mais, en même temps, revendique certains éléments qui les différencient des autres. De plus, nous pouvons remarquer un énorme respect et une grande acceptation de l'autre conjoint dans ce qu'il est.

Finalement, il y a tout de même peu de conflits en lien avec la transmission culturelle et l'éducation, par rapport à ce que je pouvais imaginer avant la recherche. Ces conflits sont d'ailleurs en lien principalement avec des incompréhensions, des malentendus, des personnes extérieures, etc.

En réalisant cette recherche, je me suis aperçue du manque, dans notre formation de base, de notions sur la gestion de conflit. Ceci est dommage puisque c'est un sujet que nous pouvons rencontrer dans n'importe quels domaines en tant que travailleurs sociaux.

8.2. Les réajustements

Durant l'élaboration de ce travail, j'ai dû, à plusieurs reprises, faire quelques réajustements. Mon idée de départ était de faire une recherche directement sur l'enfant, afin de voir l'influence du mélange des deux cultures sur son développement. Ceci n'a pas pu être effectué, puisque mon premier directeur de TB ne se sentait pas forcément à l'aise dans ce thème étant donné qu'il n'était pas formé là-dedans.

Par la suite, j'ai voulu axer mon travail sur la mixité, la transmission culturelle et l'éducation, mais il me manquait un lien plus direct avec le travail social. C'est pour cela que j'ai intégré le concept de gestion de conflit à cette recherche.

8.3. Les difficultés

La principale difficulté de ce travail est en lien avec le sujet choisi. En effet, cette thématique est très vaste. Nous pouvons donc nous y perdre facilement. De plus, il est parfois compliqué de trouver des ouvrages spécifiques. Il a donc fallu passablement resserrer le champ de recherche.

Par ailleurs, j'ai pris du temps avant de trouver le bon angle de départ. Dès que cela a pu être fixé, j'ai été confrontée à une collaboration difficile avec mon premier directeur de TB. Il m'était impossible d'avancer sereinement étant donné que nous n'arrivions pas à avoir une ligne directrice fixe.

D'autre part, il n'est pas simple de trouver des couples mixtes sénégalais-suisse acceptant de participer à cette recherche. Enfin, la charge de travail a été lourde à porter à la fin de

la recherche étant donné que la moitié de celle-ci a été effectuée en moins de trois mois, tout en travaillant à côté.

8.4. Les perspectives

Cette recherche permet aussi d'ouvrir le champ à un travail à plus grande échelle. En effet, il est possible de la continuer en approfondissant l'un des aspects tel que :

- Les représentations sociales
- L'influence des cultures dans la transmission et l'éducation
- Les différences entre les modes de gestions de conflit des deux pays
- Le partage des rôles éducatifs
- La notion de genre

Par ailleurs, il est aussi possible de changer d'angle de départ, en prenant par exemple des femmes sénégalaises à la place des hommes, ou en rencontrant des couples mixtes qui se sont connus dans le contexte suisse. D'autre part, il serait aussi possible d'effectuer un complément de recherche en suivant ces couples en Suisse, mais aussi au Sénégal. En effet, il arrive que certains d'entre eux souhaitent faire l'expérience de vivre là-bas. Dès lors, il serait intéressant de comparer les différents modes de vie et de fonctionnement de ces mêmes couples dans les deux pays.

9. La bibliographie

9.1. Les articles

HUBER C., « Identité et bilinguisme », *VST – Vie sociale et traitements*, 3, n°87, 2005, p. 80-84, www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2005-3-page-80.htm, (consulté le 07.06.2011)

LE GALL J., « Transmission identitaire et mariages mixtes », Université de Montréal, 2003, URL : <http://www.mapageweb.umontreal.ca/meintel/publications/LeGall%20r%C3%A9cen-sion.pdf>, (Consulté le 20.03.2013)

PHILIPPE C., « Mixités amoureuses, des conjugalités aux multiples facettes », *Projet*, 3, n°292, 2006, p. 12-19, URL : www.cairn.info/revue-projet-2006-3-page-12.htm, (consulté le 07.06.2011)

PHILIPPE C., « Etre parents dans un couple mixte : éléments de réflexion », *Informations sociales*, 5, n°149, 2008, p. 114-123, URL : www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-5-page-114.htm, (consulté le 07.06.2011)

9.2. Les ouvrages

AIMELET A., *Oser le conflit pour mieux s'entendre*, France, Hachette pratique, 2009

ALBER J.-L., OSSIPOW L., OUTEMZABET V., WALDIS B., *Mariages tous azimuts, approche pluridisciplinaire des couples binationaux*, Fribourg, éditions universitaires, 2000

BABU A., BONNOURE-AUFIERE P., d'après BERUBE L., LAMBERT D., *Guide du médiateur familial, la médiation familiale étape par étape*, France, Editions érès, 2003

BAYADA B., BISOT A.-C., BOUBAULT G., GAGNAIRE G., *Conflit, mettre hors-jeu la violence*, Lyon, Chronique Sociale, 2^e édition, 1999

BODENMANN G., *Le dépistage du divorce*, Saint-Maurice, Editions Saint Augustin, 2002

BOURSE M., *Eloge de métissage, pour une théorie politique de la communication*, Paris, L'Harmattan, 2007

FASSIN D. et E., *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, Editions La Découverte, 2009

GOFFMAN E., *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de minuit, 1975

KELLERHALS J., WIDMER E., LEVY R., *Mesure et démesure du couple*, Paris, Payot, 2004

LAVALLEE C., MARQUIS M., *Education interculturelle et petite enfance*, Canada, Les Presses de l'université Laval, 2006

NEUBURGER R., *Le mythe familial*, Paris, édition ESF éditeur, 1995

PHILIPPE C., VARRO G., NEYRAND G., *Liberté, égalité, mixité...conjugales*, Paris, édition Anthropos, 1998

STUDER F., ROSSET M., *Médiation*, Aoste, Musumeci S.p.A, 2013

VARRO G., *Sociologie de la mixité, De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, France, Belin, 2003

9.3. Dictionnaire

Le Nouveau Petit Robert de la langue française, France, Le Robert, 2007

10. La cyberographie

Lois suisses : Code Civil Suisse, URL : <http://www.admin.ch/ch/f/rs/210/index2.html#id-2-2>, (consulté le 20.03.2013)

SIPE, Sexualité – Intervention – Prévention – Education, URL : <http://www.sipe-vs.ch/fr/index.cfm> (Consulté le 16.05.2013)

Conflits.ch, la médiation par des professionnels, URL : <http://www.conflits.ch/> (Consulté le 15.01.2013)

Centre PSYCHO-SANTE, URL : <http://www.psycho-sante.ch/> (Consulté le 29.05.2013)

11. Les annexes

A) La grille des entretiens de couple

Thèmes	Dimensions	Questions/sujets	Commentaires
Constitution du couple	La rencontre	Comment vous êtes-vous rencontrés? (quand, lieu, etc.)	
	Le parcours migratoire	<i>But du voyage, mariage ou autres</i>	
	La relation à l'autre	Comment définissez-vous votre relation?	
	Les étapes marquantes	<i>Moments bien passés / difficiles (conflits/différends)</i>	
<i>Stratégies pour y remédier</i>			
Constitution de la famille	Avant l'arrivée des enfants	<i>Des questions sur la transmission des deux cultures? Comment, l'arrivée sur le sujet/qui, (doutes, peurs, etc.?)</i>	
		<i>Dialogue, conflits, accord?</i>	
		<i>Les marqueurs identitaires: prénom, rituel >choix?</i>	
		<i>L'influence du contexte (aspect social, lieu, ...)</i>	
Transmission	Les envies (communes, particulières)	Quels sont les éléments que vous souhaitez vraiment transmettre tous les deux à vos enfants?	
		<i>Différends dans les envies, Stratégies, discussions?</i>	
	La religion	<i>choix, raisons</i>	
	La langue	<i>Au quotidien (enfants, entre vous), pourquoi ce choix</i>	
		<i>ce choix de la langue=source de difficultés? / Stratégies</i>	
Difficultés rencontrées	Difficultés, Ressources, Stratégies trouvées		
Education	Les rôles parentaux et responsabilités éducatives	Décrivez-moi en quelques phrases une journée-type dans votre famille. (qui fait quoi, etc.)	
		<i>Rôles différenciés/indifférenciés? (raisons)</i>	
		<i>votre famille se distingue des autres/non</i>	
	Le métissage des pratiques	A quels moments avez-vous l'impression de mélanger réellement vos deux cultures? (cuisine, vacances, langage, fêtes, etc.)	
	Difficultés rencontrées	Difficultés, Ressources, Stratégies trouvées	

Conséquence de la migration	Vivre au Sénégal	Y aurait-il des différences dans vos manières de fonctionner si vous viviez au Sénégal? Lesquelles?	
		<i>Eléments plus faciles / difficiles (transmission/éducation)</i>	
		<i>Conflits les mêmes qu'en Suisse? difficultés?</i>	
	Vivre en Suisse	Contexte Suisse: Quels sont les éléments que vous souhaiteriez transmettre à vos enfants, mais le fait de vivre en Suisse n'est pas favorable à cela?	
	Un homme sénégalais vivant dans le pays de la femme	Avez-vous l'impression que l'une des cultures prédomine sur l'autre? (raisons) (idéalisations de l'autre pays?)	
	Dimension raciale	<i>problèmes dans la vie quotidienne? (homme noir, femme blanche, enfants métis) (voisinage, administration, crèche, école)</i>	
		<i>influences sur fonctionnement couple?</i>	
Stratégies pour y remédier			
La gestion de conflit	Aborder un sujet qui dérange	Comment procédez-vous si vous êtes en désaccords?	
		<i>Déroulement?, les sujets?, différences pour aborder?</i>	
	Intervention d'une personne extérieure (amis, parents, professionnel)	<i>Besoin de s'entretenir avec des proches?</i>	
		<i>Recours à une aide extérieure plus profondément?</i>	
		Que pensez-vous de l'utilité d'une aide professionnelle lorsqu'un couple n'arrive pas à gérer les conflits? (domaines?, pertinence? À quel moment?)	
<i>Si le cas se présentait, le feriez-vous? Pourquoi?</i>			
Clôture	Sujets non traités?		

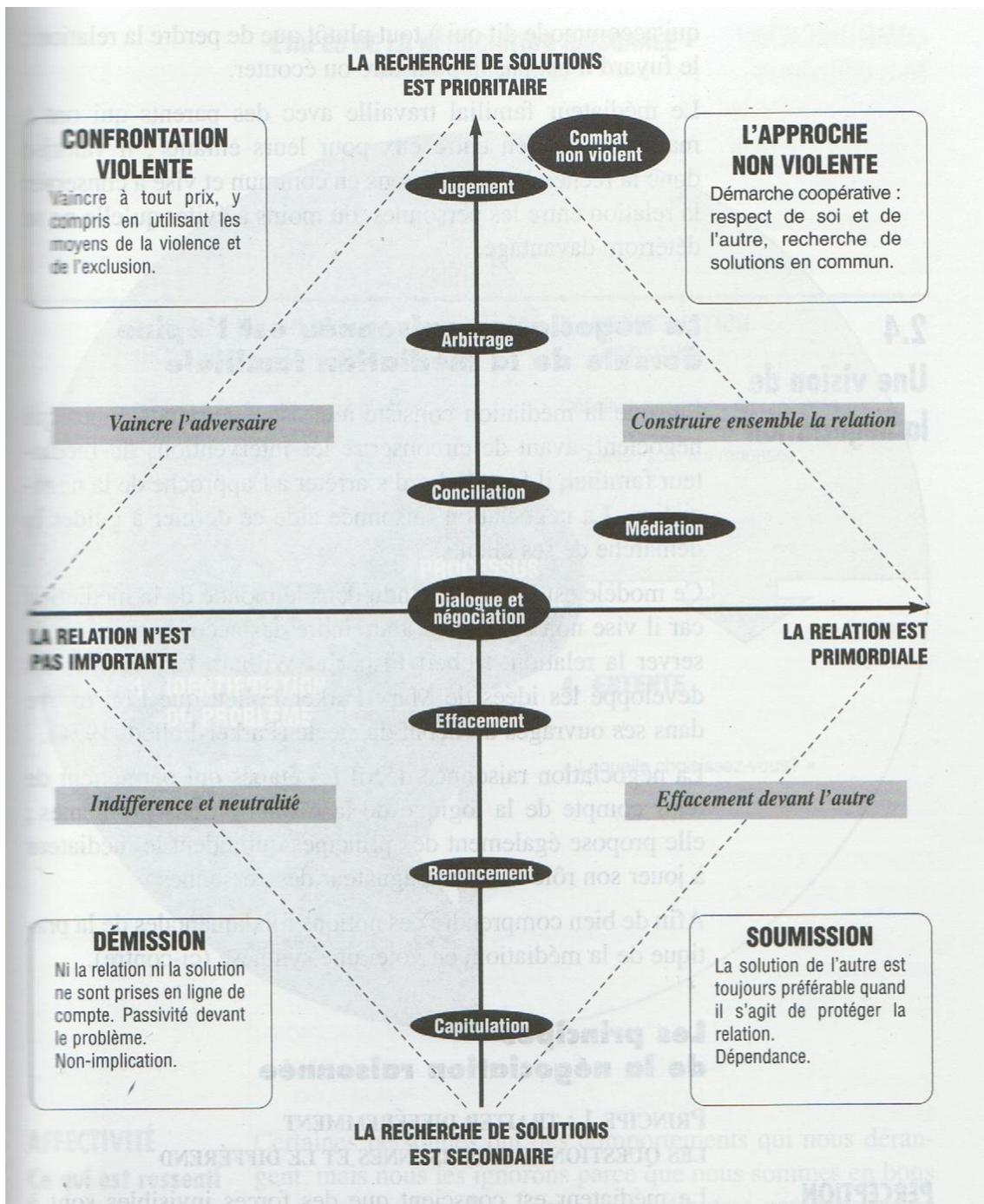
B) La grille des entretiens individuels

Thèmes	Dimensions	Questions/sujets	Commentaires
Le parcours	Jusqu'à la rencontre	En quelques phrases, pouvez-vous m'expliquer votre parcours jusqu'à votre rencontre? (où vous avez grandi, formation, etc.)	
La constitution du couple	La rencontre	Comment avez-vous vécu la rencontre?	
	Le mariage	<i>Quand la décision?</i>	
		<i>Procédures: Longues? Ça a renforcé le lien?</i>	
		Qu'est-ce que la mixité pour vous?	
La constitution de la famille	Avant l'arrivée des enfants	Quelle est votre définition de la famille?	
		<i>Comment: aborder le sujet?</i>	
		<i>Rapprochement avec votre culture d'origine?</i>	
La transmission	Les envies particulières	<i>Éléments de votre culture (traditions, valeurs, rituels, etc.) =>volonté de vraiment transmettre?</i>	
		<i>Lesquels, pourquoi?</i>	
		Quel est le lien entre ces envies de transmettre ces éléments et l'éducation que vous avez reçue?	
		<i>Et en terme de valeurs (lien avec ce que vous avez reçu)</i>	
	L'échange sur les envies	A votre avis, qu'en pense votre époux (-se) sur votre volonté de transmettre ces éléments?	
		<i>Discussion? Ce qui est ressorti?</i>	
		<i>Éléments sur lesquels => pas d'accord?</i>	
	La religion	<i>Le plus important dans ce choix?</i>	
	Général	Qu'est-ce qui est le plus important dans tous les choix que vous avez à faire en matière de transmission?	
	Les difficultés	<i>Les difficultés rencontrées dans la transmission</i>	
Les stratégies	<i>Difficultés toujours présentes? Pourquoi certaines oui/non?</i>		
	Comment vous y prenez-vous pour régler ces problèmes?		
L'éducation	Les références à sa propre culture	Comment ça se passait à la maison durant votre enfance? (règles, manière de vivre, qui faisait quoi?=> parents)	
		<i>Fonctionnement => même que vos parents?</i>	
		<i>Influence de votre propre éducation? Domaines?</i>	
	Les attentes vis-à-vis des enfants	Qu'est ce que vos parents attendaient de vous comme comportement?	

		<i>Les mêmes vis-à-vis de vos enfants? Votre époux (-se)?</i>	
	Les influences extérieures	<i>rôles particuliers de vos familles? Dans l'éducation</i>	
		<i>problèmes dus à cela?</i>	
conséquences migration		Y a-t-il certaines choses que vous souhaiteriez transmettre à vos enfants, mais le fait que vous viviez en Suisse n'est pas favorable à cela? Lesquelles?	
		<i>Sources de difficultés entre vous? Pourquoi?</i>	
La gestion de conflits	Aborder les sujets qui dérangent	Comment vous y prenez-vous personnellement?	
		<i>Votre époux (-se)? Cela vous dérange?</i>	
	Les influences extérieures	<i>Influence de l'entourage => conflits, désaccords entre vous?</i>	
		<i>Autres éléments extérieurs?</i>	
	Le fonctionnement du couple	Quels sont les éléments déterminants qui interviennent dans votre gestion de conflits?	
		<i>Besoins de négocier?</i>	
		<i>Besoins d'aide: ami, famille, pro?</i>	
	L'aide extérieure	<i>Éléments déclencheurs, sujets de disputes qui amènent à...?</i>	
		<i>Vers qui se tourner en premier? Pourquoi?</i>	
		Que peut apporter un professionnel pour favoriser la gestion de conflits au sein du couple? Votre avis	
Clôture		Sujets importants non traités?	

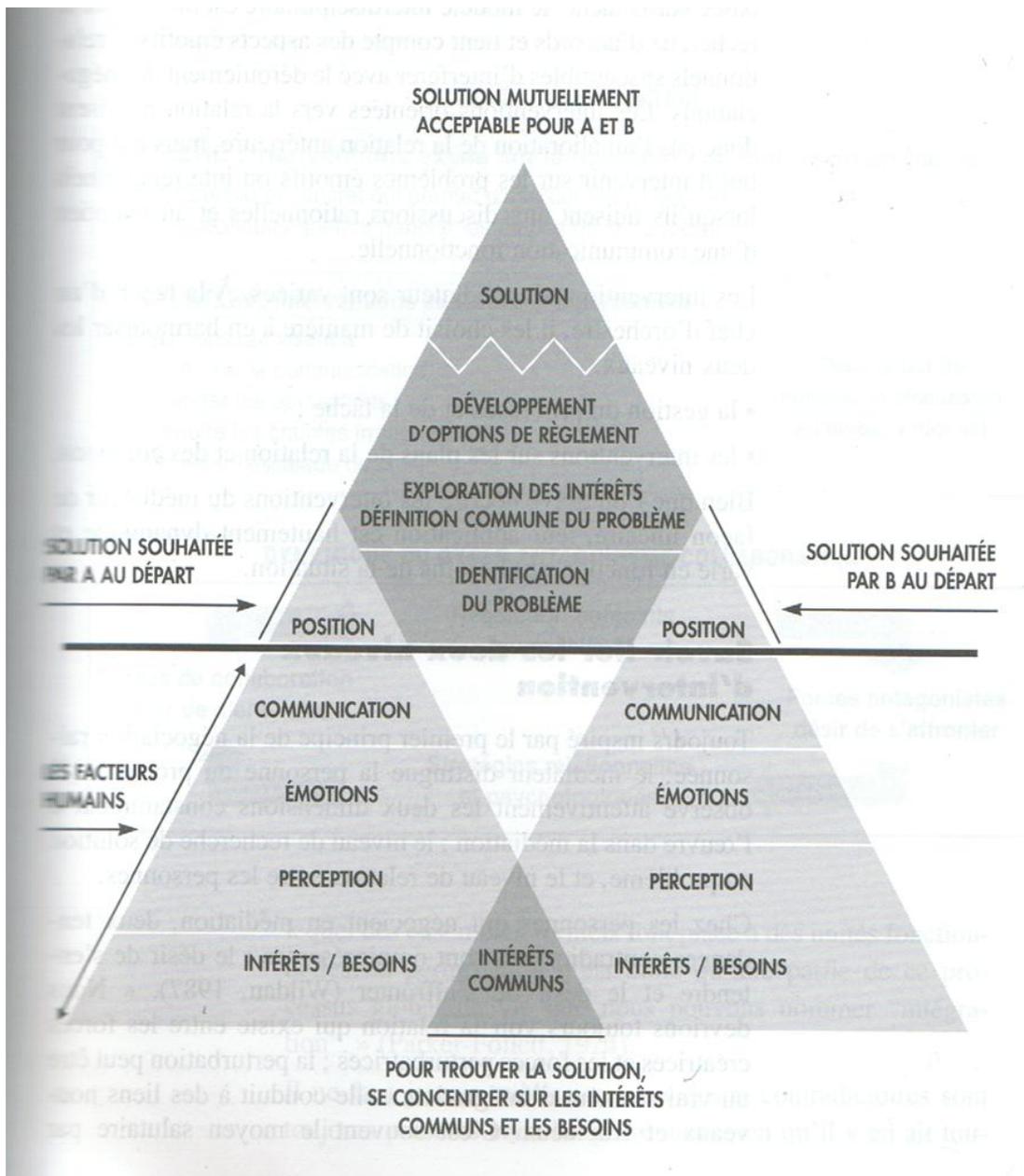
C) Les réactions face au conflit

(BABU A. et al., 2003, p. 39)



D) Le processus de médiation

(BABU A. et al., 2003, p. 45)



E) Les stratégies

(BABU A. et al., 2003, p. 269)

L'obstacle majeur à la résolution des conflits n'est pas dans ce qui est dit, il est dans la manière dont cela est dit

OBSTACLES À LA COMMUNICATION	→	STRATÉGIES À UTILISER
Juger 1. Critiquer 2. Insulter 3. Diagnostiquer 4. Louanger de façon évaluative		ÉCOUTER
Donner des solutions 5. Donner des ordres 6. Faire des menaces 7. Faire la morale 8. Questionnement excessif 9. Donner des conseils		RECHERCHER DES SOLUTIONS ENSEMBLE
Ignorer les préoccupations de l'autre 10. Dévier 11. Donner des arguments logiques 12. Réassurer		EMPATHIE RECONNAISSANCE DES BESOINS